

Claude-Henri de Saint-Simon

La physiologie sociale

Œuvres choisies
par Georges Gurvitch

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Claude-Henri de Saint-Simon

La physiologie sociale.

Œuvres choisies par Georges Gurvitch

Une édition électronique réalisée à partir du livre Claude-Henri de Saint-Simon, **La physiologie sociale. Œuvres choisies**. Introduction et notes de Georges Gurvitch, professeur à la Sorbonne. Paris: Presses universitaires de France, 1965, 160 pages. Collection: Bibliothèque de sociologie contemporaine.

(Extraits de textes datant de 1803 à 1825).

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 16 mars 2003 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

[Avant-propos](#) de Georges Gurvitch

[Choix et ordre des textes](#)

CROIX DE TEXTES

1. [Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains](#), 1803
2. [Introduction aux travaux scientifiques du XIXe siècle](#), t. I, 1808
3. [Ibid.](#), t. II, 1809
4. [Fragments de l'histoire de sa vie](#), 1809
5. [Introduction à la philosophie du XIXe siècle](#), 1810
6. [Préface de la Nouvelle Encyclopédie](#), 1810
7. [Correspondance avec M. de Redern](#), 1811
8. [Travail sur la gravitation universelle](#), 1813
9. [De la physiologie sociale](#), 1813
10. [Mémoire sur la science de l'homme](#), 1813
11. [De la réorganisation de la société européenne](#), 1814
12. [L'industrie](#), vol. II, 1817
[Lettre à un Américain](#)
13. [Ibid.](#), vol. III, première partie, 1817
14. [Ibid.](#), vol. III, seconde partie, 1818
15. [Le parti national ou industriel, comparé au parti antinational](#), extrait de la 2e livraison du Politique, 1819
16. - [Sur la querelle des abeilles et des frelons](#), extrait de la 11e livraison du Politique
17. [L'organisateur](#), vol. I, 1819
18. [Lettre de H. Saint-Simon à MM. les Jurés](#), 1820
19. [Du système industriel](#), t. I, 1821
20. [Ibid.](#), t. I, seconde partie, 1821
21. [Ibid.](#), t. II, deuxième partie, 1822
22. [Brouillons inédits](#), nos 1 et 2, 1822 (probablement)
23. [Du système industriel](#), t. II, suite de la deuxième partie, 1822
24. [Ibid.](#), t. III, fin de la deuxième partie, 1822
25. [Des Bourbons et des Stuarts](#), 1822
26. [Premier chant des Industriels, 1821](#) (paroles et musique de Rouget de Lisle)
27. [Catéchisme des industriels](#), Cahier 1, 1823
28. [Ibid., Cahier 2](#), 1823
29. [Ibid., Préface au Cahier 3](#), 1824
30. [Ibid., Cahier 4](#), 1824
31. [Opinions littéraires, philosophiques et industrielles](#), 1825
32. [Ibid., « De l'organisation sociale », Fragments inédits](#), 1825
33. [Nouveau christianisme](#), 1825

Avant-propos

Par Georges Gurvitch

[Retour à la table des matières](#)

Ce choix de textes de Claude-Henri de Saint-Simon (1760-1825) se distingue de plusieurs autres ¹ (dont nous sommes les premiers à reconnaître les mérites), par les traits suivants.

Nous n'avons retenu que les passages ayant un rapport direct ou implicite à la sociologie proprement dite, dont Saint-Simon, comme l'avait déjà fait ressortir Émile Durkheim, est le vrai fondateur. Ce dernier n'a-t-il pas écrit : « C'est à Saint-Simon qu'il faut, en bonne justice, attribuer l'honneur que l'on attribue couramment à Comte », d'avoir fondé une nouvelle science : la sociologie... « Et de cette science nouvelle, il n'en a pas seulement dressé le plan, il a essayé de la réaliser... On rencontre chez Saint-Simon les germes déjà développés de toutes les idées qui ont alimenté la réflexion de notre époque » ². Mais Durkheim a cru à tort - comme beaucoup d'auteurs de son temps - que Comte était un continuateur de Saint-Simon, tandis que les

¹ Cf. Charles LEMONNIER, *Oeuvres choisies de Saint-Simon*, vol. I-III, 1854-1861 ; Célestin BOUGLÉ, *Choix de textes de Saint-Simon*, 1925, 2e éd., 1935 ; VOLGUINE, *Oeuvres choisies de Saint-Simon*, vol. I-III, 1948 (en russe) ; J. DAUTRY, *Saint-Simon, textes choisis*, Paris, Éditions Sociales, 1960.

² Émile DURKHEIM, *Le socialisme (posthume)*, 1927, pp. 148-150. Voir l'Édition numérique des *Classiques des sciences sociales* [JMT]

sources réelles de Comte sont bien différentes : de Bonald et de Maistre d'une part, Condorcet de l'autre, dont il cherche à réconcilier les idées ¹. Par ailleurs, Durkheim n'a pas vu que les vrais successeurs de Saint-Simon-sociologue furent Proudhon et surtout Karl Marx.

Cela nous conduit au second trait caractérisant notre choix de textes de Saint-Simon. Nous avons essayé de mettre en relief tous les passages qui font ressortir la parenté de la sociologie de Saint-Simon avec celle de Proudhon et de Marx, tout en marquant dans notre introduction, et parfois dans des notes, les points de divergence.

Enfin, et c'est le troisième aspect de notre choix, nous avons essayé de laisser de côté autant que possible la doctrine sociale et politique, c'est-à-dire les prétendues « applications pratiques » de la sociologie de Saint-Simon. C'est que les valeurs posées d'avance et culminant dans un idéal social projeté dans l'avenir ne découlent jamais de la sociologie conçue comme science, mais ne font que l'utiliser : consciemment - pour rechercher les voies et moyens stratégiques ; inconsciemment - pour camoufler l'idéal préconçu et affirmé comme imposé par la réalité des faits. Saint-Simon, qui fut le plus réaliste des « utopistes » et le plus utopiste des sociologues, facilite lui-même cette séparation entre doctrine socio-politique et sociologie. En effet, selon les régimes et les conjonctures, il modifie les moyens : révolutionnaire pour les régimes militaires et précapitalistes, il est réformiste pour les régimes capitalistes et post-capitalistes. Il change d'idéal au cours des différentes étapes de sa vie : productivité industrielle maximum d'abord, liée à un utilitarisme d'inspiration benthamienne, accordant aux savants le pouvoir spirituel, et le pouvoir temporel aux industriels-entrepreneurs ; ensuite planification fondée sur la « pyramide industrielle » ayant à sa tête les « chefs des travaux » - une technocratie, par conséquent, mais libérale, car « l'administration des choses remplacera le gouvernement des personnes », et les producteurs-ouvriers devront profiter très largement d'une abondance toujours plus grande ; enfin, dans ses tout derniers ouvrages, Saint-Simon prêche l'union de l'amour et du travail grâce à laquelle les prolétaires deviendront « sociétaires » et « administrateurs », mais sans indiquer les moyens précis qui permettraient d'y parvenir. Cependant ces changements de doctrine socio-politique, dont le panthéisme humaniste est d'ailleurs explicitement formulé dans le Nouveau christianisme, n'entraînent pas une modification de la théorie proprement sociologique de Saint-Simon, si l'on excepte une plus grande précision dans la différenciation des classes sociales parmi les « producteurs ».

Évidemment, en sociologie, les coefficients idéologiques ne peuvent être éliminés d'aucune théorie, ni même d'aucune recherche empirique. Mais cela est vrai de toute science, qui est toujours une oeuvre humaine et une oeuvre collective. Il ne s'agit que de différents degrés d'intensité de ces coefficients. Par ailleurs, ils peuvent toujours être diminués étant rendus conscients. L'idéologie fluctuante et incertaine propre à la sociologie de Saint-Simon affaiblit plutôt qu'elle n'augmente ce coefficient. C'est ce qui rend cette sociologie particulièrement attirante au point de vue scientifique.

¹ Cf. *mon cours ronéotypé, Pour le centenaire de la mort d'Auguste Comte, 1957, C.D.U., pp. 4-10.*

C'est également ce que nous allons essayer de montrer par notre choix de textes.

*
* *

Il existe deux éditions des *Oeuvres complètes* de Saint-Simon. Celle d'Olinde Rodrigues d'abord (Ire éd. 1832, 2e éd. 1841), mais elle est loin de comprendre toutes les publications de notre auteur. L'autre est due aux exécuteurs testamentaires d'Enfantin. Cette édition, qui s'échelonne de 1868 à 1876, est beaucoup plus complète que la précédente, mais très mal ordonnée. Sur 47 volumes, onze seulement sont consacrés aux oeuvres de Saint-Simon ; les textes de Saint-Simon sont dispersés au hasard, du volume XI au volume XXXVII, car des ouvrages d'Enfantin sont intercalés parmi ceux de Saint-Simon. Par ailleurs, les *Oeuvres complètes* sont évidemment épuisées depuis très longtemps. On comprendra tout le bien-fondé de la demande de Pierre-Maxime Schuhl d'une édition nationale des *Oeuvres complètes* de Saint-Simon ¹. De même on s'expliquera mieux le besoin permanent, durant ces dernières décennies, de nouveaux morceaux choisis des *Oeuvres* de Saint-Simon, dont nous présentons ici un échantillon ².

*
* *

Mais auparavant, et après avoir énuméré les ouvrages de Saint-Simon dans l'ordre chronologique (même ceux dont aucun passage n'est entré dans notre choix), nous allons essayer d'introduire à l'ensemble de la pensée sociologique de Saint-Simon.

¹ P.-M. SCHUHL, Henri de Saint-Simon (1760-1825), *Revue philosophique*, 1960, p. 457.

² Les textes que nous reproduisons sont cités de préférence d'après les *Oeuvres complètes*, 1868-1876. Lorsque, pour différentes raisons, certains textes n'ont pu être cités selon cette édition, ce sont surtout les *Oeuvres* choisies de C. LEMONNIER qui ont été utilisées. Chaque source est indiquée en note.

Choix et ordre des textes choisis

[Retour à la table des matières](#)

Les publications de Saint-Simon, selon leur ordre chronologique aussi bien que selon leur contenu, se divisent en quatre séries :

La première série, formellement consacrée à la méthodologie des sciences, contient en réalité des considérations sur les cadres sociaux de ces dernières. Elle comprend :

1. Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains, 1802.
2. Introduction aux travaux scientifiques du XIXe siècle, vol. I et II, 1807-1808.
3. Lettres au Bureau des Longitudes, 1808.
4. Fragments de l'histoire de ma vie, ajoutés à la 2e éd. des précédentes lettres, 1809.
5. Études sur l'Encyclopédie et la nécessité de fonder une Nouvelle Encyclopédie, 1810 et 1813.
6. Introduction à la philosophie du XIXe siècle, 1810.
7. Travail sur la gravitation universelle, 1813.

Si on se laissait guider exclusivement par les titres de ces ouvrages, on pourrait croire qu'ils n'ont aucun rapport avec la sociologie, ou pis encore supposer que l'auteur était inspiré par le physicisme et les conceptions méca-

nistes. Or, en fait, Saint-Simon cherche à montrer que toutes les sciences, en impliquant un effort collectif humain, se trouvent en rapport avec les cadres sociaux où elles s'affirment, et que les fonctions sociales des sciences, de même que leur unité toujours relative et jusqu'à leur classification, varient selon les caractères des sociétés. Dès ces publications, en posant le problème de la sociologie des sciences, Saint-Simon l'oriente vers la « physiologie ». Ce terme, conçu comme étude de l'effort global, et aucunement limité à la biologie, Saint-Simon l'emprunte, comme il l'indiquera plus tard, à Vicq-d'Azyr, Cabanis et Bichat, sur lesquels le Dr Burdin avait attiré son attention.

La seconde série, proprement sociologique, comprend :

1. Histoire de l'homme, avertissement, 1810.
2. De la physiologie sociale, 1812.
3. Mémoire sur la science de l'homme, 1813.
4. L'organisateur, vol. I et II, 1819-1820.
5. Le système industriel, 1821.

La troisième série contient des ouvrages de préférence économiques, politiques, historiques ou traitant des problèmes internationaux :

1. Industrie ou discussions politiques, morales et philosophiques, vol. I-IV, 1816-1818. Le premier volume est d'Augustin Thierry, les trois premiers cahiers du vol. IV, d'Auguste Comte. Ce ne sont donc que les vol. II et III, et le IV^e cahier du vol. IV qui sont de Saint-Simon.
2. De la réorganisation de la société européenne, 1814, écrit en collaboration avec A. Thierry.
3. Opinions sur les mesures à prendre contre la coalition, 1815, écrit avec la même collaboration.
4. Des Bourbons et des Stuart, 1822.

Dans la quatrième série se combinent des considérations sociologiques et l'exposé d'une doctrine socio-politique :

1. Le catéchisme des industriels, cahiers 1, 2 et 4, 1823-1824. Le troisième cahier, dû à Auguste Comte, a été dans une préface condamné par Saint-Simon pour son intellectualisme. D'où la rupture entre les deux auteurs.
2. De l'organisation sociale, 1825 (fragments d'un ouvrage inédit).
3. Opinions littéraires, philosophiques et industrielles, 1825.
4. Le nouveau christianisme, 1825.

C'est dans cet ordre que nous reproduirons les textes choisis.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

CHOIX DE TEXTES

[Retour à la table des matières](#)

Les textes soulignés par l'Éditeur (les Presses universitaires de France) sont composés en *italiques*. Les textes soulignés par Saint-Simon sont composés en PETITES CAPITALES.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

1.

Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains (1803)

*(Vol. XV) Vol. I des Œuvres complètes,
édition de 1868*

[Retour à la table des matières](#)

... Jusqu'à présent, *les gens riches n'ont guère eu d'autres occupations que celle de vous commander*, forcez-les à vous éclairer et à vous instruire ; ils font travailler vos bras pour eux, faites travailler leurs têtes pour-vous...

... Mes amis, nous sommes des corps organisés ; c'est en considérant comme phénomènes physiologiques nos relations sociales que j'ai conçu le projet que je vous présente, et c'est par des considérations puisées dans le système que j'emploie pour lier les faits physiologiques que je vais vous démontrer la bonté du projet que je vous présente.

Un fait constaté par une longue série d'observations, c'est que chaque homme éprouve à un degré plus ou moins vif le désir de dominer tous les autres hommes. Une chose claire par le raisonnement, c'est que tout homme qui n'est pas isolé se trouve *actif et passif en domination* dans ses relations

avec les autres, et je vous engage à faire usage de la petite portion de domination que vous exercez sur les gens riches... Mais avant que d'aller plus loin il faut que j'examine avec vous une chose qui vous chagrine beaucoup : vous dites, *nous sommes dix fois, vingt fois, cent fois plus nombreux que les propriétaires, et cependant les propriétaires exercent sur nous une domination bien plus grande que celle que nous exerçons sur eux.*

... La suppression des privilèges de naissance a exigé des efforts qui avaient rompu les liens de l'organisation ancienne, et n'a point été un obstacle à la réorganisation sociale...

... Les premiers besoins de la vie sont les plus impérieux ; les non-propriétaires ne peuvent les satisfaire qu'incomplètement. Un physiologiste voit clairement que leur désir le plus constant doit être celui de la diminution de l'impôt, ou de *l'augmentation de salaire...*

Ouvrez une souscription devant le tombeau de Newton souscrivez tous indistinctement pour la somme que vous voudrez.

Que chaque souscripteur nomme trois mathématiciens, trois physiciens, trois chimistes, trois physiologistes, trois littérateurs, trois peintres, trois musiciens.

Renouvelez tous les ans la souscription, ainsi que la nomination, mais laissez à chacun la liberté illimitée de renommer les mêmes personnes.

Exigez de ceux que vous nommerez qu'ils ne reçoivent ni places, ni honneurs, ni argent d'aucune fraction de vous...

Je crois que toutes les classes de la société se trouveraient bien dans cette organisation : le pouvoir spirituel entre les mains des savants ; le pouvoir temporel entre les mains des propriétaires ; le *pouvoir de nommer ceux appelés à remplir les fonctions de grands chefs de l'humanité, entre les mains de tout le monde* ; pour salaire aux gouvernants, la considération...

... J'ai entendu ces paroles : Que l'humanité travaille à se perfectionner dans la connaissance du bien et du mal, et j'améliorerai son sort; un jour viendra que *je ferai de la terre un paradis.*

... La réunion des vingt-un élus de l'humanité prendra le nom de conseil de *Newton* ; le conseil de Newton me représentera sur la terre ; il partagera l'humanité en quatre divisions, qui s'appelleront Anglaise, Française, Allemande, Italienne ; chacune de ces divisions aura un conseil composé de même que le conseil en chef. Tout homme, quelque partie du globe qu'il habite, s'attachera à une de ces divisions et souscrira pour le conseil en chef et pour celui de la division.

LES FEMMES SERONT ADMISES À SOUSCRIRE ; ELLES POURRONT ÊTRE NOMMÉES.

Chaque conseil fera bâtir un temple qui contiendra un mausolée en honneur de Newton.

... Dans les environs du temple, il sera bâti des laboratoires, des ateliers et un collège ; tout le luxe sera réservé pour le temple ; les laboratoires, les ateliers, le collège, les logements des membres du conseil et ceux destinés à recevoir les députations des autres conseils seront construits et décorés dans un mode simple.

... TOUS LES HOMMES TRAVAILLERONT ; ils se regarderont tous comme des *ouvriers attachés à un atelier*...

... Tous les conseils de Newton respecteront la ligne de démarcation qui sépare le pouvoir spirituel du pouvoir temporel.

... L'obligation est imposée à chacun de donner constamment à ses forces personnelles une direction utile à l'humanité ; les bras du pauvre continueront à nourrir le riche, mais *le riche reçoit le commandement de faire travailler sa cervelle, et si sa cervelle n'est pas propre au travail, il sera bien obligé de faire travailler ses bras ; car* Newton ne laissera sûrement pas sur cette planète, une des plus voisines du soleil, des ouvriers volontairement inutiles dans l'atelier.

Nous ne verrons plus la religion avoir pour ministres des hommes pourvus du droit de nommer les chefs de l'humanité ; *ce seront tous les fidèles qui nommeront leurs guides*, et les qualités auxquelles ils reconnaîtront ceux que Dieu a appelés à le représenter ne seront plus d'insignifiantes vertus, telles que la chasteté et la continence ; ce seront les talents, ce sera le plus haut degré de talents.

... Je compte vous écrire une lettre dans laquelle j'envisagerai la religion comme une *invention humaine*, que je considérerai comme étant la seule nature d'institution politique qui tende à l'organisation générale de l'humanité.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

2.

Introduction aux travaux scientifiques du XIXe siècle (1808) - (Tome 1er)

*(Oeuvres choisies par Ch. Lemonnier, 1er vol.,
Bruxelles, 1859)*

[Retour à la table des matières](#)

Les révolutions scientifiques suivent de près les révolutions politiques. Newton a trouvé le fait de la gravitation universelle peu d'années après la mort de Charles 1er. Je prévois, je pressens qu'il s'opérera incessamment une grande révolution scientifique. ... Newton ne doit pas être placé avant Descartes ; il ne doit pas même être mis sur la même ligne ; il n'est point sorti du pays scientifique découvert par le grand homme que les Français ont le bonheur de compter au nombre de leurs aïeux.

... C'est Descartes qui a organisé l'insurrection scientifique. C'est lui qui a tracé la ligne de démarcation entre les sciences anciennes et modernes ; c'est lui qui a planté le drapeau auquel se sont ralliés les physiciens pour attaquer les théologiens...

... Descartes, qui avait autant d'adresse que de force, a su se mettre à l'abri des persécutions du clergé, sans entraver la marche de sa pensée, sans gêner son émission ; il a fait la déclaration formelle qu'il reconnaissait l'existence de Dieu, et il n'a fait jouer aucun rôle aux idées révélées, il n'a soumis sa croyance à aucune d'elles ; il ne les a considérées que comme des aperçus scientifiques, produits par des hommes de génie, à une époque où l'humanité était encore dans l'ignorance, parce qu'elle était dans l'enfance.

... L'ENTREPRISE faite par Descartes ne pouvait être terminée ni par un homme, ni par une génération, ni par les travaux réunis des diverses générations qu'un siècle voit naître. Cette entreprise est la plus importante ; elle est la plus vaste que l'esprit humain pouvait faire ; elle est, par conséquent, celle dont l'exécution demande le plus de temps.

... Les quatre ouvrages scientifiques du XVIIIe siècle (écrits et publiés postérieurement à ceux de Locke et de Newton), qui me paraissent avoir été les plus marquants, sont : d'une part, la *Théorie des fonctions* et la *Mécanique céleste* ; de l'autre part, le *Traité des sensations* et l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*.

Les deux premiers ouvrages font suite à ceux de Newton les deux autres sont une continuation de ceux de Locke.

... Les circonstances générales dans lesquelles Condorcet s'est trouvé, les circonstances particulières dans lesquelles il s'est placé, lui ont échauffé la tête ; elles ne lui ont pas laissé le loisir de peser tranquillement les faits, d'observer leur enchaînement, et de déduire méthodiquement les conséquences des principes qu'il avait posés.

... Condorcet aurait nécessairement conclu, s'il avait fixé son attention sur cette partie de la récapitulation de la marche de l'esprit humain : 1° que les difficultés, pour se distinguer dans la carrière active et dans la carrière spéculative, étaient égales ; 2° que la capacité et les qualités nécessaires pour obtenir des succès dans chacune de ces carrières étaient différentes, qu'elles s'excluaient réciproquement.

... Condillac et Condorcet n'ont étudié ni l'anatomie, ni la physiologie. Leur ignorance sur ces parties essentielles de la physique des corps organisés a été cause des erreurs capitales qu'ils ont commises l'un et l'autre.

... Les travaux qui ont pour objet le progrès de la science ne sont pas les seuls dont l'École s'occupe. Il est une loi à laquelle les savants sont soumis de même que les autres hommes. TOUT HOMME, TOUTE COALITION D'HOMMES, DE QUELQUE NATURE QU'ELLE SOIT, TEND À ACCROÎTRE SON POUVOIR. Le militaire avec le sabre, le diplomate avec ses ruses, le géomètre avec le compas, le chimiste avec les cornues, le physiologiste avec le scalpel, le héros par ses actions, le philosophe par ses combinaisons, s'efforcent de parvenir au commandement, ils escaladent par différents côtés le plateau au sommet duquel se trouve l'être fantastique qui commande à toute la nature, et que chaque homme fortement organisé tend à remplacer.

J'ai rangé dans la première classe les travaux ayant pour objet direct le progrès de la science. Je place dans la seconde les efforts de la nouvelle École pour améliorer son existence sociale.

Je vais parler du grand combat livré à l'ancienne École, et de la victoire éclatante remportée par les savants novateurs sur le clergé défenseur de l'ancien système, sur le clergé défenseur du système conçu par l'humanité à l'époque de la plus grande vigueur de son imagination, et de sa plus grande incapacité en raisonnements.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, Diderot et d'Alembert ont fait appel aux partisans des idées de Bacon, de Descartes, de Locke et de Newton, ils les ont coalisés, ils se sont mis à la tête de cette armée de physiciens pour attaquer les théologiens.

... Je me figure les principes du système théologique solidifiés formant des remparts, et le clergé réfugié dans l'enceinte de cette fortification. Je me représente les physiciens composant une armée occupée à battre en brèche ces remparts. Enfin, j'envisage Diderot et d'Alembert comme les généraux, sous les ordres desquels les physiciens ont donné un assaut général à la place défendue par les théologiens.

... Il existe deux choses distinctes : CE QUI EST NOUS ; CE QUI EST EXTÉRIEUR A NOUS.

L'action de NOUS sur l'EXTÉRIEUR A NOUS. L'action DE CE QUI EST EXTÉRIEUR A NOUS sur NOUS. Cette division est bien plus large que celle des facultés de notre intelligence, qui n'est à bien prendre qu'une sous-division.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

3.

Introduction aux travaux scientifiques du XIXe siècle (1809) - (Tome 2)

*(Oeuvres choisies par Ch. Lemonnier, 2e vol.,
Bruxelles, 1859)*

[Retour à la table des matières](#)

... Pendant le cours de la Révolution, les chefs du gouvernement ont commis de grandes erreurs, faute d'avoir pris connaissance des faits observés par les physiologistes.

... Le physiologiste, en étudiant l'histoire de l'humanité, remarque, avec le plus vif intérêt, les moyens par lesquels les anomalies sont parvenues à s'organiser en corporations privilégiées ; il distingue deux sortes d'anomalies, les anomalies militaires et les anomalies scientifiques, etc.

... L'homme est un petit monde ; il existe en lui, sur une petite échelle, tous les phénomènes qui s'exécutent en grand dans l'univers.

... L'INTELLIGENCE générale et l'intelligence individuelle se développent d'après la même loi. Ces deux phénomènes ne diffèrent que sous le

rapport de la dimension des échelles sur lesquelles ils ont été construits. Cette vérité, facile à constater par l'examen comparé de la marche de l'esprit humain et du développement de l'intelligence individuelle, offre l'avantage de pouvoir connaître le sort futur de l'humanité jusqu'à sa mort.

... La ligne de démarcation entre l'intelligence de l'homme et l'instinct des animaux n'a été clairement tracée qu'après la formation du système des signes de convention parlés et écrits.

C'est sur les faits politiques, religieux ou militaires que les historiens ont, jusqu'à présent, fixé leur attention ; ils ne se sont point placés à un point de vue assez élevé. Condorcet est le premier écrivain qui ait entrepris de rédiger l'histoire de l'esprit humain, et la passion philanthropique qui le dominait lui a fasciné les yeux. Ce n'est point une histoire dont il nous a donné l'ébauche ; c'est un roman qu'il a esquissé : il n'a pas vu les choses comme elles sont, mais comme il voulait qu'elles fussent.

... Je connais plusieurs personnes qui croient à la nécessité d'une religion pour le maintien de l'ordre social, et qui sont convaincues que le déisme est usé ; que la religion fondée sur le déisme ne peut pas être rajeunie, et qui travaillent, en conséquence de cette opinion, à organiser une religion fondée sur le physicisme. *Ces personnes se trompent sur un point essentiel : l'organisation d'une nouvelle religion n'est pas encore possible.*

... LA RELIGION VIEILLIT DE MÊME QUE LES AUTRES INSTITUTIONS. DE MÊME QUE LES AUTRES INSTITUTIONS, ELLE A BESOIN D'ÊTRE RENOUVELÉE AU BOUT D'UN CERTAIN TEMPS.

TOUTE RELIGION EST UNE INSTITUTION 13IENFAISANTE A SON ORIGINE. LES PRÊTRES EN ABUSENT QUAND ILS NE SONT PLUS CONTENUS PAR LE FREIN DE L'OPPOSITION, QUAND ILS N'ONT PLUS DE DÉCOUVERTES A FAIRE DANS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE QU'ILS ONT REÇUE DE LEUR FONDATEUR : ELLE DEVIENT ALORS OPPRESSIVE. QUAND LA RELIGION A ÉTÉ OPPRESSIVE, ELLE TOMBE DANS LE MÉPRIS, ET SES MINISTRES PERDENT LA CONSIDÉRATION ET LA FORTUNE QU'ILS AVAIENT ACQUISES.

... L'homme après avoir inventé Dieu s'est regardé comme un être très important ; il a cru que l'Univers avait été créé pour lui ; que la planète qu'il habitait était au centre du monde ; que les astres tournaient autour d'elle et avaient pour destination de l'éclairer, toutes idées reconnues aujourd'hui pour fausses.

... Je dis, je crois avoir prouvé que l'idée DIEU ne doit point être employée dans les sciences physiques, mais je ne dis pas qu'elle ne doit pas servir dans les combinaisons politiques, au moins pendant longtemps. Elle est la meilleure matière qu'on ait trouvé de motiver les hautes dispositions législatives.

... Je propose de substituer le principe suivant à celui de l'Évangile :

L'HOMME DOIT TRAVAILLER.

L'homme le plus heureux est celui qui travaille. La famille la plus heureuse est celle dont tous les membres emploient utilement leur temps. La nation la plus heureuse est celle dans laquelle il y a le moins de désœuvrés. L'humanité jouirait de tout le bonheur auquel elle peut prétendre s'il n'y avait pas d'oisifs.

J'observe qu'il est bien essentiel de laisser à l'idée de travail toute la latitude dont elle est susceptible. Un fonctionnaire public quelconque, une personne adonnée aux sciences, aux beaux-arts, à l'industrie manufacturière et agricole, travaillent d'une manière tout aussi positive que le manœuvre bêchant la terre, que le portefaix portant des fardeaux. *Mais un rentier, un propriétaire qui n'a pas d'état et qui ne dirige pas personnellement les travaux nécessaires pour rendre sa propriété productive, est un être à charge à la société, même quand il est aumônier.*

Les hommes qui cultivent le champ de la science sont ceux qui ont la meilleure moralité, et qui sont les plus heureux parce que leurs travaux sont utiles à toute l'humanité.

LE LÉGISLATEUR DOIT ASSURER LE LIBRE EXERCICE DE LA PROPRIÉTÉ.

LE MORALISTE DOIT POUSSER L'OPINION PUBLIQUE À PUNIR LE PROPRIÉTAIRE OISIF EN LE PRIVANT DE TOUTE CONSIDÉRATION.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

4.

Fragments de l'histoire de sa vie (1809)

*(Seconde rédaction des deux Lettres au Bureau des Longitudes,
écrites en 1808) (Vol. XV) - Vol. I des Oeuvres complètes, édition
de 1868*

[Retour à la table des matières](#)

Pour accélérer les progrès de la science, le plus grand, le plus noble des moyens, est de mettre l'univers en expérience...

Une des expériences les plus importantes à faire sur l'homme consiste à l'établir dans de nouvelles relations sociales.

... Parcourir toutes les classes de la société ; se placer personnellement dans le plus grand nombre de positions sociales différentes, et même créer, pour les autres et pour lui, des relations qui n'aient point existé.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

5.

Introduction à la philosophie du XIXe siècle (1810)

(Vol. XV) - Vol. I des Oeuvres complètes, édition de 1868

[Retour à la table des matières](#)

La philosophie du XVIIIe siècle a été critique et révolutionnaire, celle du XIXe sera inventive et organisatrice.

DÉPOUILLEMENT DE L'HISTOIRE DES PROGRÈS DE L'ESPRIT HUMAIN :

Les premiers hommes ont été peu supérieurs en intelligence aux autres animaux. C'est par des progrès successifs que l'esprit humain s'est élevé :

- À un système de signes de convention,
- À un système d'arts et métiers,
- À un système de beaux-arts,
- À un système de sciences morales et politiques,
- À un système de sciences physiques et mathématiques.

Nous ignorons le nom du peuple qui a organisé le système de signes ; mais nous sommes certains qu'il a existé antérieurement aux Égyptiens.

Depuis les Égyptiens, aucun peuple n'a fait de travaux comparables à ceux qui ont utilisé les eaux du Nil.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

6.

Préface de la Nouvelle Encyclopédie (1810)

(Fragments de la Lettre à son neveu)

(Vol. XV) - Vol. 1 des Oeuvres complètes, édition de 1868

[Retour à la table des matières](#)

... Aujourd'hui, ... on ne considère plus les idées révélées que comme des aperçus scientifiques produits par l'humanité dans son enfance, et qui sont, par conséquent, tout à fait insuffisants pour régler la conduite de l'espèce humaine, à l'époque de sa maturité...

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

7.

Correspondance avec M. de Redern (1811)

(Vol. XV) - Vol. I des Oeuvres complètes, édition de 1868

[Retour à la table des matières](#)

C'est Condorcet qui a conçu le premier le projet de faire l'histoire du passé et de l'avenir de l'intelligence générale. Son projet était sublime, l'exécution n'a rien valu.

Première faute de Condorcet. - Celui qui apprendra la philosophie dans son ouvrage croira que la première génération de l'espèce humaine a possédé, comme nous, un système de signes de convention, qu'elle a parlé une langue ; il perdra de vue que le travail de la formation d'une langue a été le plus long et le plus pénible de tous les travaux d'intelligence.

... Le début de Condorcet était vicieux, le résumé de son histoire du passé et de l'avenir de l'esprit humain a été extravagant.

Deuxième faute. - ... Il a présenté les religions comme ayant été un obstacle au bonheur de l'humanité.

... La vérité est que les religions, de même que les autres institutions, ont leur enfance, l'époque de leur vigueur, celle de leur décadence, et que pendant leur décadence elles sont nuisibles, de même que pendant leur enfance elles sont insuffisantes.

... C'est aux progrès de la physiologie et de la psychologie que nous devons l'anéantissement de la superstition et l'avilissement des charlatans.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

8.

Travail sur la gravitation universelle (1813)

*(Vol. XL) - Vol. II des Oeuvres complètes, où il est imprimé
comme partie du Mémoire sur la science de l'homme (1813),
édition de 1875*

[Retour à la table des matières](#)

... Depuis Platon jusqu'aux califes, la science de l'homme a marché avec plus de rapidité que celle des corps bruts, tandis que depuis les Arabes des VII^e et VIII^e siècles jusqu'à nous, c'est dans la science des corps bruts que l'esprit humain a fait de plus rapides progrès...

... La religion chrétienne, qui avait civilisé les peuples du Nord, mis un frein à la débauche dans laquelle l'Italie était plongée, fait défricher le territoire européen, desséché les marais dont son sol était couvert, assainir son climat ; qui avait fait percer des routes, construire des ponts, établir des hôpitaux ; qui avait répandu parmi les peuples l'importante science de la lecture et de l'écriture ; qui avait partout ouvert des registres pour les actes civils ; qui avait commencé à rassembler des matériaux pour l'histoire ; qui avait diminué et presque anéanti l'esclavage ; enfin, qui avait organisé la

société politique la plus nombreuse qui ait jamais existé ; la religion chrétienne, disons-nous, après avoir rendu tous ces importants services, était une institution qui avait rempli son temps, fourni toute la partie utile de sa carrière ; elle avait vieilli ; et cette institution, sous le rapport des lois qu'elle avait données à la société, comme sous celui des juges auxquels elle l'avait soumise, sous le rapport de la morale qu'elle enseignait, comme sous celui des prédicateurs qu'elle mettait en activité, était devenue à charge à la société.

... *L'histoire n'est pas encore sortie des langes de l'enfance. Celle importante branche de nos connaissances n'a pas encore d'autre existence que celle d'une collection de faits plus ou moins bien constatés.* Ces faits ne sont liés par aucune théorie, ils ne sont point enchaînés dans l'ordre des conséquences ; ainsi l'histoire est encore un guide insuffisant.... elle ne donne (pas)... les moyens de conclure ce qui arrivera de ce qui est arrivé.

Il n'existe encore que des histoires nationales, dont les auteurs se sont proposés pour principal objet de faire valoir les qualités de leurs compatriotes, et de déprécier celles de leurs rivaux. Aucun historien ne s'est encore placé au point de vue général ; aucun n'a fait encore l'histoire de l'Espèce...

... L'unique point important sur lequel les historiens modernes de toutes les nations se soient généralement accordés est une erreur, ainsi que je vais le prouver. Ils ont tous appelé les siècles qui se sont écoulés depuis le IX^e jusqu'au XV^e, des siècles de barbarie, et la vérité est que ce sont ceux pendant lesquels se sont établies toutes les institutions de détail, qui ont donné à la Société européenne une supériorité politique décidée sur toutes celles qui l'avaient précédée.

... L'observation prouve que les révolutions scientifiques et politiques sont successivement, à l'égard les unes des autres, *causes* et *effets*. Locke et Newton ont paru peu de temps après la Révolution d'Angleterre. Nous devons nous attendre tous les jours à voir éclore des idées scientifiques neuves et de la plus grande importance.

... Messieurs, faites l'expérience suivante : quand quelqu'un vous entretiendra de son opinion en politique, exigez de lui qu'il la base sur des considérations puisées dans un passé et dans un avenir très distants, et que le présent n'y joue d'autre rôle que celui d'être le point de réunion de ces deux séries ; vous verrez qu'il sera forcé de raisonner juste, c'est-à-dire que son raisonnement aura au moins de la généralité, et se ressentira le moins possible de la position de faveur ou de fortune de celui qui le fera.

... Nous nous adresserons d'abord à la secte philosophique anglo-française, et nous lui démontrerons que si, d'une part, elle a raison d'exclure de ses combinaisons l'idée d'une cause générale animée, d'une autre part, elle a complètement tort en continuant de s'occuper exclusivement de la recherche de nouveaux faits, sans travailler à coordonner d'une manière générale l'immense quantité de ceux qu'elle a réunis et constatés ; en un mot, qu'il est temps pour elle de quitter la direction *a posteriori* pour prendre celle *a priori*.

Nous nous adresserons ensuite à la secte allemande et nous lui dirons : vous avez bien raison d'enseigner qu'il est grand temps pour l'esprit humain de

considérer les choses *a priori* ; vous avez bien raison de tonner dans vos chaires philosophiques contre la manie anglo-française de chasser continuellement, d'emplir le garde-manger de gibier et de ne jamais se mettre à table. Vous avez bien raison de prêcher qu'il faut une théorie générale, et que c'est seulement sous son rapport philosophique que la science est directement utile à la société, et que les savants peuvent former la corporation politique générale qui est nécessaire pour lier entre elles les nations européennes et pour mettre un frein à l'ambition des peuples et des rois ; mais vous avez grand tort quand vous voulez donner pour base à votre philosophie l'idée d'une cause animée : ce n'est plus l'idée de Dieu qui doit lier les conceptions des savants...

... Nous prouverons qu'on a jusqu'à présent appelé spiritualistes ceux qu'on aurait dû appeler matérialistes, et matérialistes ceux qu'on aurait dû appeler spiritualistes ; en effet, corporifier une abstraction, n'est-ce pas être matérialiste ? De l'être-Dieu, extraire l'idée-loi, n'est-ce pas être spiritualiste ?

... Nous présenterons la science de l'homme basée sur des observations physiologiques.

... Il est de la nature des choses qu'une théorie scientifique vieillisse, et que le clergé qui la professait soit anéanti quand elle est devenue insuffisante ; il est également de la nature des choses que les laïques, qui ont organisé une nouvelle théorie scientifique générale, remplacent l'ancien clergé et se constituent en corps sacerdotal.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

9.

De la physiologie sociale (1813)

(Vol. X) Vol. 39 des Oeuvres complètes, édition de 1875

[Retour à la table des matières](#)

Le domaine de la physiologie, envisagée d'une manière générale, se compose de tous les faits qui se passent chez les êtres organisés.

La physiologie examine l'influence des agents extérieurs sur l'organisation ; elle apprécie les modifications que ces agents déterminent dans l'exercice de nos fonctions ; elle nous fait connaître ceux dont l'action par l'économie est contraire à notre santé, à notre bien-être, à la satisfaction de nos besoins ou de nos désirs, et ceux qui ont pour effet nécessaire d'augmenter l'étendue de nos moyens d'existence, de multiplier les forces de réaction propres à résister aux forces délétères qui nous environnent, enfin, de satisfaire le plus complètement possible nos premiers besoins et de nous procurer une plus grande somme de plaisirs et de jouissances.

La physiologie n'est pas seulement cette science qui, pénétrant dans l'intérieur de nos tissus à l'aide de l'anatomie et de la chimie, cherche à en découvrir la trame intime, pour en mieux connaître les fonctions ; elle n'est pas seulement cette science spéciale qui, s'adressant un à un à nos organes,

expérimente sur chacun d'eux, en exalte artificiellement ou en abolit momentanément les fonctions, pour mieux déterminer leur sphère d'activité et la part qu'ils ont à la production de la vie, considérée dans son ensemble.

Elle ne consiste pas seulement dans cette connaissance comparative qui extrait de l'examen détaillé des plantes et des animaux des notions précieuses sur les fonctions des parties que nous possédons en commun avec ces différentes classes d'êtres organisés.

Enfin, elle ne se borne pas à puiser dans l'étude approfondie des maladies et des monstruosités, les connaissances les plus positives que nos moyens d'investigation puissent nous révéler par les lois de notre existence individuelle.

Riche de tous les faits qui ont été découverts par des travaux précieux entrepris dans ces différentes directions, *la physiologie générale se livre à des considérations d'un ordre plus élevé ; elle plane au-dessus des individus qui ne sont plus pour elle que des organes du corps social dont elle doit étudier les fonctions organiques, comme la physiologie spéciale étudie celles des individus.*

Car la société n'est point une simple agglomération d'êtres vivants, dont les actions indépendantes de tout but final n'ont d'autre cause que l'arbitraire des volontés individuelles, ni d'autre résultat que des accidents éphémères ou sans importance ; la société, au contraire, est surtout une véritable machine organisée dont toutes les parties contribuent d'une manière différente à la marche de l'ensemble.

La réunion des hommes constitue un véritable ÊTRE, dont l'existence est plus ou moins vigoureuse ou chancelante, suivant que ses organes s'acquittent plus ou moins régulièrement des fonctions qui leur sont confiées.

Si on le considère comme un être animé, et qu'on l'étudie, le corps social, à sa naissance et aux différentes époques de son accroissement, présente un mode de vitalité dont le caractère varie pour chacune d'elles, de même que nous voyons la physiologie de l'enfance ne pas être celle de l'adulte, et celle du vieillard n'être plus celle des premiers temps de la vie.

L'histoire de la civilisation n'est donc que l'histoire de la vie de l'espèce humaine, c'est-à-dire la physiologie de ses différents âges, comme celle de ses institutions n'est que l'exposé des connaissances hygiéniques dont elle a fait usage pour la conservation et l'amélioration de sa santé générale.

L'économie politique, la législation, la morale publique et tout ce qui constitue l'administration des intérêts généraux de la société, ne sont qu'une collection de règles hygiéniques dont la nature doit varier suivant l'état de la civilisation ; et la physiologie générale est la science qui a le plus de données pour constater cet état, et pour le décrire, puisqu'il n'est pour toute société que l'expression des lois de son existence.

La politique elle-même, envisagée non pas comme système hostile conçu par chaque nation pour tromper ses voisins, mais comme science dont le but est de procurer la plus grande somme de bonheur à l'espèce humaine, n'est qu'une physiologie générale pour laquelle les peuples ne sont que des organes distincts : la réunion de ces organes forme *un seul être* (L'ESPECE HUMAINE), à l'accroissement duquel ils sont chargés de contribuer, en fournissant la part d'action qui dépend de leur nature particulière.

Ainsi, soit qu'on examine les changements que les influences extérieures apportent dans l'existence des individus isolés ; soit que l'on considère les modifications que cette existence reçoit de la circonstance même de la réunion des hommes en société, et de tous les phénomènes secondaires qui résultent de ce rapprochement ; soit enfin que, s'élevant au-dessus des nations, on envisage les relations qui les unissent, les avantages qu'elles peuvent retirer de leurs rapports commerciaux, de leurs associations amicales, pour s'entraider à tirer le meilleur parti de la nature qui les environne, du sol qui les nourrit, et des produits de chaque industrie locale, on n'a jamais pour ces différents buts qu'un même ordre d'idées à exposer, qu'un seul objet à examiner ; il n'est jamais question que de l'homme environné d'agents qui peuvent lui être utiles ou nuisibles : on n'a donc jamais à exposer que des phénomènes physiologiques, si on fait l'histoire de l'individu ou de la société ; et les conseils qu'on peut adresser à l'un ou à l'autre ne sont que des préceptes d'hygiène.

La physiologie est donc la science, non seulement de la vie individuelle, mais encore de la vie générale, dont les vies des individus ne sont que les rouages. Dans toute machine, la perfection des résultats dépend du maintien de l'harmonie primitive établie entre tous les ressorts qui la composent ; chacun d'eux doit nécessairement fournir son contingent d'action et de réaction ; le désordre survient promptement quand des causes perturbatrices augmentent vicieusement l'activité des uns aux dépens de celle des autres.

L'espèce humaine, considérée comme un seul être vivant, est susceptible d'offrir de semblables irrégularités dans les différentes périodes de son existence. Nous sommes donc intéressés à étudier la cause de ce dérangement, afin de le prévenir ou de le faire disparaître si nous n'avons pu nous opposer à son arrivée.

Une physiologie sociale, constituée par les faits matériels qui dérivent de l'observation directe de la société, et une hygiène renfermant les préceptes applicables à ces faits, sont donc les seules bases positives sur lesquelles on puisse établir le système d'organisation réclamé par l'état actuel de la civilisation.

Mais, pourrait-on nous objecter, les sociétés humaines existent depuis un temps assez considérable pour que leur existence puisse faire supposer celle d'un système d'organisation favorable à leur conservation. Pourquoi proposez-vous des changements qui ne seraient utiles que dans ces cas de trouble ou de maladie dont rien n'atteste la présence ?

Un coup d'œil jeté sur la marche de la civilisation va nous servir de réponse.

L'enfance des sociétés, de même que celle des individus, est caractérisée par une tendance irrésistible à s'approprier tout ce qui leur est utile pour leur développement. Les passions les moins raisonnées sont les seuls guides de cette époque de la vie. Le pouvoir absolu d'un père ou d'un chef despote est alors nécessaire pour que l'individu ou la société ne fassent pas tourner à leur désavantage des intérêts particuliers qu'aucune instruction ne dirige, qu'aucune raison ne domine. Il n'y a point d'arrangement possible entre le fils qui ne connaît point la nécessité d'imposer une limite à ses devoirs, et le père qui sent cette nécessité et ne peut se faire comprendre. Il n'y a point d'organisation praticable pour une réunion d'individus qui, ne concevant rien à l'avantage de faire quelque chose pour la société, se laissent gouverner par leur intérêt privé qu'ils sentent fortement et exclusivement. Enfin, il n'y a point d'accommodement possible entre un chef que le hasard ou des qualités particulières ont mis à la tête d'une société, et des gens ignorants et passionnés qui ne cherchent qu'à lutter contre un pouvoir auquel ils voudraient se soustraire.

C'est pourquoi la société ne peut pas être considérée jusqu'ici comme ayant joui d'un système d'organisation basé sur des principes hygiéniques, car si les chefs ont déployé une force despotique qui a maintenu pendant quelque temps l'ordre parmi les gouvernés, ce calme résultant plus d'une oppression de facultés que de leur équilibre entre elles, a été plutôt artificiel que naturel, semblable à un ressort comprimé par un poids : l'esprit public s'est maintenu dans cet état tant que l'énergie des chefs a pu lutter contre son élasticité ; mais la tendance permanente à la réaction a fini par triompher d'une puissance éphémère, et le pouvoir populaire a succédé à celui d'une monarchie fondée sur la ruse et sur la violence. Si nous consultons l'histoire d'une des républiques anciennes, nous avons la même observation à faire que pour la monarchie des premiers âges, c'est-à-dire que ni l'une ni l'autre forme de gouvernement n'a pu exister longtemps sans quelque interruption : car les peuples n'étant pas plus faits pour se gouverner sagement eux-mêmes que les chefs qui étaient placés à la tête des affaires n'étaient capables de se diriger selon la justice et les besoins de la société, il y eut une succession de gouvernements qui se renversèrent les uns les autres, suivant que les circonstances favorisèrent le parti des gouvernants contre les administrés ou celui des peuples contre les administrateurs.

L'éclat et la splendeur dont les peuples ont brillé tour à tour n'établissent pas davantage la solidité des principes sociaux qui les ont dirigés. On peut même les citer comme la preuve la plus convaincante de la fragilité de leurs institutions ; car il faut des vices d'administration bien plus prononcés pour renverser une nation que la victoire a rendu maîtresse des richesses de toutes les autres, que pour anéantir un peuple qui est privé des principaux moyens de défense, et dont la conquête facile est à la merci de ses voisins.

Si le pouvoir de commander à des armées nombreuses, de disposer d'une grande quantité d'argent et d'esclaves, de se procurer, par un commerce étendu, les productions de toutes les parties du monde, de lever sans résistance des impôts énormes sur un peuple ignorant et superstitieux ; si l'exécution de cette multitude de monuments immenses dont les ruines nous révèlent, chez les nations qui les ont élevés, de grands symptômes d'activité et de vigueur ; si, dis-je, tant d'éléments combinés d'une force imposante n'ont pas empêché la

destruction des peuples de l'Égypte, de la Grèce et de Rome ; si le théâtre de tant de grandeur a besoin, pour être reconnu au milieu de ses débris, d'une érudition puisée dans les traditions incomplètes qui ont échappé à l'anéantissement d'une antiquité aussi puissante, c'est que la force d'un peuple gît bien plus dans le pacte social qui associe toutes les capacités pour l'accomplissement de travaux d'une utilité commune, que dans la multiplicité des éléments de richesse et de pouvoir dont aucun esprit philanthropique ne combine la valeur.

Quel obstacle s'est jusqu'à présent opposé à l'établissement d'une constitution physiologique des sociétés ? La lutte qui a toujours existé entre les organes du corps social, entre les chefs et les administrés. La force seule et l'adresse ont donné naissance aux principales institutions qui ont été établies car il y a toujours eu absence d'accord entre les rois qui n'ont songé qu'à consolider leur pouvoir, et les peuples qui, assez souvent les plus faibles, ont été contraints d'obéir.

De même que, par l'imperfection de son développement organique, la masse des hommes, considérée comme un seul individu, n'a jamais été en état de réfléchir sagement sur les moyens d'améliorer sa position ; de même, les rois, comme tuteurs, n'ont jamais trouvé les peuples assez mûrs et assez raisonnables pour leur accorder spontanément un régime sociétaire qu'ils n'auraient accepté que pour en abuser.

Nous avons comparé plus haut le développement du corps social à celui des hommes considérés comme individus ; c'est ici le lieu de compléter ce qui nous reste à dire à cet égard.

L'organisation humaine, comme celle des animaux et des plantes, ne se développe pas également et en même temps dans toutes les parties, de manière à ce qu'à chaque période de l'existence tous les organes présentent entre eux le même degré de développement.

L'expérience et le raisonnement s'accordent pour nous démontrer qu'au contraire nos organes ne se perfectionnent que les uns après les autres.

Aussitôt après la naissance, la vie se porte spécialement sur quelques organes seulement, les autres restent à peu près stationnaires. Au bout d'un temps déterminé, les parties qui ont commencé à croître s'arrêtent et la force de développement se porte successivement sur les autres, jusqu'à ce que toutes aient ainsi acquis le volume et la force qu'elles doivent avoir.

Alors l'activité de la nutrition revient aux parties qu'elle avait d'abord excitées, et ensuite abandonnées, jusqu'à ce que, par cette série de révolutions périodiques, tout le corps ait acquis son entier développement.

Des maladies particulières correspondent à chacune de ces époques et indiquent bien clairement le défaut d'ensemble dans une organisation tyrannisée tour à tour par quelques parties dont l'activité n'est point en rapport avec l'inertie des autres : les passions les plus désordonnées résultent de cet état général de souffrance et de tourments ; et les individus, de même que les sociétés, dont le développement n'est pas complet, ne sont susceptibles que de

produire des actions le plus souvent en opposition avec leur bien particulier, pour les individus, et avec le bien général, pour les sociétés.

Pendant toutes ces premières périodes, l'individu est incapable de concevoir un plan de conduite réfléchi et convenable à sa position ; le manque d'instruction et de santé se montre dans ses projets. Son imprévoyance et sa faiblesse seraient bientôt la cause de sa propre destruction, si on l'abandonnait à ses inspirations ; il a besoin, pour continuer d'exister, d'une surveillance qui l'empêche d'être livré à lui-même, qui comprime ses désirs illégitimes, et qui le force à des travaux utiles pour sa conservation, quoiqu'il n'en conçoive pas l'utilité.

Mais lorsque chacun des organes a acquis tout le développement dont il est susceptible ; lorsque aucune partie ne prédomine sur les autres ; lorsque l'égalité d'action de chacune d'elles amène l'harmonie et l'unité dans toute l'économie ; lorsque enfin toutes les facultés physiques et morales sont telles qu'elles peuvent être appliquées avec instruction et avec calme à l'étude des objets extérieurs dont elles doivent tirer parti ; lorsqu'on est en état d'avoir une conscience raisonnée de la position qu'on occupe dans ce monde, c'est alors que l'individu est capable de coordonner toutes les idées qu'il a acquises pendant la tutelle pour l'heureuse influence de laquelle il a été élevé.

C'est alors seulement que la santé dont il jouit et que l'éducation qu'il a reçue lui permettent de faire servir le passé à la connaissance du présent, d'appliquer son expérience à son état à venir, enfin de se créer un système de conduite dont auparavant il était incapable de concevoir le plan et d'apprécier l'utilité.

La société européenne a successivement présenté ces périodes distinctes de développement et de prédominance organique exclusive : tour à tour, elle a été agitée par des activités vicieuses, chaque temps de son accroissement a été caractérisé par des maladies et des mouvements critiques particuliers, comme les individus elle a eu son âge des illusions et des superstitions ; des convulsions terribles ont menacé son existence ; des révolutions affreuses ont été le résultat d'une foule de réactions vitales qui ont bouleversé momentanément l'organisation sociale.

Enfin la plus importante de toutes les révolutions a été produite l'esclavage a été aboli, l'égalité des droits a été proclamée, la nation a été déclarée majeure, et la cessation des institutions des premiers âges, amenée par le cours naturel des choses, nous a prouvé que les Européens avaient subi tous les accroissements partiels qui devaient les amener à cette époque de maturité que tout être organisé doit acquérir, et à laquelle seulement il lui est permis de développer toute l'action, toute l'énergie suffisante pour se créer un plan de conduite favorable à la santé générale, et pour tirer de ses facultés industrielles tout le parti qu'il lui est accordé d'en attendre.

Avant l'abolition de l'esclavage, quel système hygiénique pouvait être adopté ? On pourra soutenir qu'à chaque époque les peuples ont été administrés comme ils pouvaient l'être, en raison de leur état moral, et que des règlements plus conformes à la justice, relativement à nous, eussent été

dangereux dans un état de civilisation différent du nôtre. Je suis loin de critiquer ce mode d'administration, puisque la nature a inspiré aux hommes, à chaque époque, la forme de gouvernement la plus convenable, et ce sera précisément d'après ce même principe que nous insisterons sur la nécessité d'un changement de régime, pour une société qui n'est plus dans les conditions organiques qui ont pu justifier le règne de l'oppression. Car, si on accorde que le cours naturel des choses a fait naître les institutions nécessaires à chaque âge du corps social ; s'il a amené le régime sanitaire qui était le mieux en rapport avec sa constitution aux différentes époques, pourquoi conserverions-nous des habitudes hygiéniques contradictoires avec notre état physiologique ? Pourquoi voudrait-on maintenir le régime qui convient à l'enfance, aujourd'hui que nous avons acquis l'état organique propre à l'adulte ?

Qu'ont été les nations avant l'époque actuelle ? Une réunion d'individus incapables de s'administrer sagement, et par conséquent devant être soumis à une volonté absolue. Les rois, jusqu'à présent, ont donc en quelque sorte toujours agi en dehors des nations ; ils ont fait ce qu'ils ont cru juste, ou ce qu'il leur a plu de faire ; enfin, ils n'ont en général consulté que leur propre sagesse ou leur passion ; ils n'ont jamais rendu compte de leur conduite ; la chose eût été inutile : ils n'auraient pas été compris. Mais aujourd'hui les rois ne doivent plus gouverner en dehors de leurs peuples ; ils doivent ne rien faire d'important sans leur en exposer les motifs, les admettre dans leurs conseils, leur demander leur opinion sur les mesures à prendre, les consulter sur les besoins de l'État, et leur accorder le pouvoir de voter ou de refuser l'impôt, c'est-à-dire la faculté de favoriser ou d'empêcher les entreprises qu'ils soumettent à leur examen.

Les rois et les nations qui, autrefois, formaient deux partis bien distincts et ennemis, comme le sont le maître et l'esclave, n'auront donc plus d'autres rapports que ceux qui existent entre *un administrateur et ses administrés, ou bien entre des associés qui chargent un d'entre eux de diriger les intérêts généraux...*

... Le désœuvré est à charge à lui-même, en même temps qu'il est un fardeau pour la société.

Le désœuvrement est le père de tous les vices.

Le désœuvrement constitue l'homme dans un état de maladie.

Ainsi, d'après les principes de politique et de morale, en même temps que de physiologie et d'hygiène, le législateur doit combiner l'organisation sociale de manière à stimuler, le plus possible, toutes les classes au travail et particulièrement aux travaux les plus utiles à la société.

L'organisation sociale qui accorde le premier degré de considération au désœuvrement et aux travaux les moins utiles à la société est donc essentiellement et radicalement vicieuse...

Le vice de l'organisation sociale est d'autant plus grand qu'en résultat de sa disposition fondamentale, les travailleurs aspirent à entrer ou à faire entrer

leurs enfants dans la classe des oisifs ; de manière que toute la population se trouve stimulée à tendre, avec le plus d'énergie possible, à un état de désœuvrement, c'est-à-dire à un état où l'homme est malade d'une maladie qui le rend nécessairement immoral.

L'organisation sociale actuelle n'a point été conçue primitivement telle qu'elle existe aujourd'hui.

À l'origine du système théologique et féodal, les classes du clergé et de la noblesse n'étaient point désœuvrées et incapables.

À cette époque, la guerre était continuelle, et les nobles, qui formaient exclusivement la classe militaire, étaient par conséquent continuellement en activité.

À cette même époque, les nobles dirigeaient les travaux de l'agriculture, qui étaient les seuls travaux industriels importants.

Le clergé était alors le seul corps savant. Le clergé était alors exclusivement chargé de l'éducation publique.

D'après les observations physiologiques, il est constaté que les sociétés, ainsi que les individus, sont soumis à deux forces morales qui sont d'une égale intensité, et qui agissent alternativement : l'une est la force de l'habitude, l'autre est celle qui résulte du désir d'éprouver de nouvelles sensations.

Au bout d'un certain temps, les habitudes deviennent nécessairement mauvaises, parce qu'elles ont été contractées d'après un état de choses qui ne correspond plus aux besoins de la société. C'est alors que le besoin des choses neuves se fait sentir, et ce besoin, qui constitue le véritable état révolutionnaire, dure nécessairement jusqu'à l'époque où la société est reconstituée d'une manière proportionnée à sa civilisation.

La population européenne est dominée par la force révolutionnaire depuis le XVe siècle, et cette force ne cessera d'être dominante qu'à l'époque où un système social, radicalement distinct du système théologique et féodal, sera établi à sa place.

La première opération pour arrêter l'action révolutionnaire consistait à concevoir et à présenter clairement le système social qui convient à l'état présent des lumières.

Cette première opération est terminée.

Il est clair que, dans le système dont l'établissement doit subalterner la force révolutionnaire, les hommes à occupations et à habitudes pacifiques doivent exercer la principale influence, et que, parmi les hommes pacifiques, ce sont les plus capables qui doivent diriger les intérêts nationaux.

Or, les hommes les plus capables, attendu que ce sont leurs travaux qui contribuent le plus à la prospérité sociale, sont les ARTISTES, les SAVANTS et les INDUSTRIELS.

... Que les artistes, par un effort d'imagination, dépouillent le passé de l'âge d'or, et qu'ils en enrichissent l'avenir ;

Que les physiologistes se placent en tête du corps des savants laïques ;

Que les banquiers combinent leurs forces politiques avec celles des savants et des artistes ;

Et les hommes du système théologique et féodal ne figureront bientôt plus que dans les souvenirs, de la même manière que les haruspices et les consuls de Rome.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

10.

Mémoire sur la science de l'homme (1813)

*(Vol. XI) - Vol. 40 des Oeuvres complètes,
édition de 1875*

[Retour à la table des matières](#)

Animé du désir de faire la chose la plus utile pour le progrès de la *science de l'homme*, ... j'ai commencé par examiner avec la plus scrupuleuse attention dans quelle situation se trouvait cette science. Voici quel a été le résultat de mon examen :

Les quatre ouvrages les plus marquants, relativement à cette science, m'ont paru être ceux de Vicq-d'Azyr, de Cabanis, de Bichat et de Condorcet, En comparant les ouvrages de ces quatre auteurs avec ceux de leurs devanciers, j'ai trouvé :

1° Que ces auteurs avaient fait faire un pas bien important à la science, en la traitant par la méthode employée dans les autres sciences d'observation, c'est-à-dire en basant leurs raisonnements sur des faits observés et discutés, au lieu de suivre la marche adoptée pour les sciences conjecturales, où on rapporte tous les faits à un raisonnement ;

2° Que toutes les questions importantes, relatives à cette science, avaient été traitées par l'un ou l'autre de ces quatre auteurs.

Et j'ai conclu de cet examen que le pas le plus important à faire pour la science de l'homme, que celui qui suivrait immédiatement ceux faits par Vicq-d'Azyr, Cabanis, Bichat et Condorcet, était de traiter cette science dans un seul et même ouvrage, en complétant les matériaux que ces quatre grands hommes nous avaient laissés. Tel est l'objet que je me suis proposé dans le présent mémoire, qui sera divisé en deux parties, chacune desquelles sera partagée en deux sections.

La première partie traitera de l'individu-homme, et la seconde, de l'espèce humaine.

La première section de la première partie sera un résumé physiologique, la seconde, un résumé psychologique.

La première section de la seconde partie contiendra une esquisse de l'histoire des progrès de l'esprit humain, depuis son point de départ jusqu'à ce jour. Dans la seconde, je présenterai un aperçu sur la marche que suivra l'esprit humain après la génération actuelle.

Je donnerai à la première partie le titre d'examen des ouvrages de Vicq-d'Azyr, et à la seconde, celui d'examen du *Tableau historique des progrès de l'esprit humain*, par Condorcet. Par la discussion, je rejetterai certaines idées émises par ces auteurs, j'en admettrai d'autres, et je compléterai celles que j'aurai admises, de manière à en former un tout systématiquement organisé.

... Au XVe siècle, l'enseignement public était presque entièrement théologique. Depuis la réforme de Luther jusqu'à la brillante époque du siècle de Louis XIV, l'étude des auteurs profanes, grecs et latins, s'est introduite par degrés dans l'instruction publique, et cette étude, qui a continuellement pris de l'extension aux dépens de la théologie, est devenue exclusive, de manière que la science dite sacrée a été reléguée dans des écoles spéciales, auxquelles on a donné le nom de séminaires, et qui n'ont été fréquentées que par ceux qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Sous le règne de Louis XV, les sciences physiques et mathématiques ont commencé à faire partie de l'instruction publique ; sous le règne de Louis XVI, elles y ont joué un rôle important ; enfin les choses sont arrivées au point qu'elles forment aujourd'hui la partie essentielle de l'enseignement. L'étude de la littérature n'est plus considérée que comme un objet d'agrément. Telle est la différence, à cet égard, entre l'ancien ordre de choses et le nouveau, entre celui qui existait il y a cinquante ans, quarante ans, trente ans même, et celui actuel, que pour s'informer, à ces époques encore bien rapprochées de nous, si une personne avait reçu une éducation distinguée, on demandait : Possède-t-elle bien ses auteurs grecs et latins ? et qu'on demande aujourd'hui : Est-elle forte en mathématiques ? est-elle au courant des connaissances acquises en physique, en chimie, en histoire naturelle, en un mot dans les sciences positives et dans celles d'observation ?

En se rappelant les notions générales que tous les hommes instruits ont reçues dans leur éducation, sur la marche que l'esprit humain a suivie depuis

l'origine de son développement, en réfléchissant d'une manière particulière sur la marche qu'il suit depuis le XVe siècle, on voit :

1° Que sa tendance, depuis cette époque, est de baser tous ses raisonnements sur des faits observés et discutés ; que déjà, il a réorganisé sur cette base positive l'astronomie, la physique, la chimie ; et que ces sciences font aujourd'hui partie de l'instruction publique, qu'elles en forment la base. *On conclut de là nécessairement que la physiologie, dont la science de l'homme fait partie, sera traitée par la méthode adoptée pour les autres sciences physiques, et qu'elle sera introduite dans l'instruction publique quand elle aura été rendue positive;*

2° On voit que les sciences particulières sont les éléments de la science générale ; que la science générale, c'est-à-dire la philosophie, a dû être conjecturale, tant que les sciences particulières l'ont été ; qu'elle a dû être mi-conjecturale et positive, quand une partie des sciences particulières est devenue positive, pendant que l'autre était encore conjecturale ; et qu'elle sera tout à fait positive quand toutes les sciences particulières le seront. Ce qui arrivera à l'époque où la physiologie et la psychologie seront basées sur des faits observés et discutés ; car il n'existe pas de phénomène qui ne soit astronomique, chimique, physiologique ou psychologique. On a donc conscience d'une époque à laquelle la philosophie qui sera enseignée dans les écoles sera positive;

3° On voit que les systèmes de religion, de politique générale, de morale, d'instruction publique, ne sont autre chose que des applications du système des idées, ou, si on préfère, que c'est le système de la pensée, considéré sous différentes faces. Ainsi, *il est évident qu'après la confection du nouveau système scientifique, il y aura réorganisation des systèmes de religion, de politique générale, de morale, d'instruction publique, et que, par conséquent, le clergé sera réorganisé;*

4° On voit que les organisations nationales sont des applications particulières des idées générales sur l'ordre social, et que la réorganisation du système général de la politique européenne amènera à sa suite les réorganisations nationales des différents peuples qui, par leur réunion politique, forment cette grande société.

Dans son résumé le plus succinct, voici la conception dont mon ouvrage sera le développement :

Tous les travaux de l'esprit humain, jusqu'à l'époque où il a commencé à baser ses raisonnements sur des faits observés et discutés, doivent être considérés comme des travaux préliminaires ;

La science générale ne pourra être une science positive qu'à l'époque où les sciences particulières seront basées sur des observations ;

La politique générale, qui comprend le système religieux et l'organisation du clergé, ne sera une science positive qu'à l'époque où la philosophie sera

devenue dans toutes ses parties une science d'observation ; car la politique générale est une application de la science générale ;

Les politiques nationales se perfectionneront nécessairement quand les institutions de politique générale seront améliorées.

... Mes idées sur la science de l'homme seront basées sur les ouvrages de Vicq-d'Azyr, de Bichat, de Condorcet et de Cabanis, ou plutôt, je m'attacherai dans ce mémoire à lier, combiner, organiser, compléter les idées produites par Vicq-d'Azyr, Bichat, Cabanis et Condorcet, de manière à en former un tout systématique.

Cabanis et Bichat ont certainement traité l'un et l'autre des questions du plus haut degré d'intérêt ; mais comme cependant ils n'ont agité l'un et l'autre, ou plutôt chacun d'eux, qu'une question particulière relativement à la science de l'homme, je n'ai pas cru devoir consacrer une des divisions de ce mémoire à l'examen de leurs idées, je les ai considérées comme des appendices de celles de Vicq-d'Azyr.

Ce mémoire sera, ainsi que je l'ai dit plus haut, divisé en deux parties : dans la première, j'examinerai les idées de Vicq-d'Azyr, et dans la seconde, celles de Condorcet. Ces examens auront des caractères bien différents : je critiquerai peu Vicq-d'Azyr, parce que ses idées de détail m'ont paru en général très justes, je m'occuperai seulement de les coordonner et de les compléter, de manière à en former les séries les plus étendues qu'il me sera possible. Je suivrai une marche absolument différente à l'égard de Condorcet. Je le critiquerai beaucoup, attendu que toutes ses idées de détail me paraissent mauvaises, et je referai son ouvrage, dont la conception est de la plus admirable justesse et de la plus sublime élévation. Il se trouvera, comme on voit, que dans la première partie je traiterai de la science de l'homme relativement à la connaissance de *l'individu*, et dans la seconde relativement à celle de *l'espèce*. Je parlerai cependant de l'espèce dans la première et de l'individu dans la seconde, mais ce ne sera qu'accessoirement.

... C'est le Dr Burdin qui m'a fait connaître l'importance de la physiologie. Voici à peu près le langage qu'il m'a tenu

Toutes les sciences ont commencé par être conjecturales le grand ordre des choses les a appelées toutes à devenir positives. L'astronomie a commencé par être de l'astrologie ; la chimie n'était à son origine que de l'alchimie ; la physiologie qui, pendant longtemps, a nagé dans le charlatanisme, se base aujourd'hui sur des faits observés et discutés ; la *psychologie commence à se baser sur la physiologie et à se débarrasser des préjugés religieux sur lesquels elle était fondée*.

Les sciences ont commencé par être conjecturales, parce qu'à l'origine des travaux scientifiques il n'y avait encore que peu d'observations faites, que le petit nombre de celles qui avaient été faites n'avaient pas eu le temps d'être examinées, discutées, vérifiées par une longue expérience, et que ce n'étaient que des faits présumés, des conjectures. Elles ont dû, elles doivent devenir positives, parce que l'expérience journallement acquise par l'esprit humain lui fait acquérir la connaissance de nouveaux faits, et rectifier celle plus ancien-

nement acquise de certains faits qui avaient été observés d'abord, mais à une époque où l'on n'était pas encore en état de les analyser. L'astronomie étant la science dans laquelle on envisage les faits sous les rapports les plus simples et les moins nombreux, est la première qui doit avoir acquis le caractère positif. La chimie doit avoir marché après l'astronomie et avant la physiologie, parce qu'elle considère l'action de la matière sous des rapports plus compliqués que l'astronomie, mais moins détaillés que la physiologie.

Par ce peu de mots, je crois avoir prouvé que ce qui est arrivé est ce qui devait arriver. C'est beaucoup de savoir la raison qui a amené successivement l'ordre des choses qui nous ont précédés, puisqu'elle donne le moyen de découvrir ce qui arrivera.

Une idée me reste à poser pour compléter la base sur laquelle se fondera ce que j'ai à vous dire : c'est que l'astronomie a été introduite dans l'instruction publique, ainsi que la chimie, dès l'instant qu'elles ont acquis le caractère positif. D'où je conclus, comme idée générale, que toute science qui acquerra le caractère positif sera introduite dans l'instruction publique.

Je vais maintenant vous exposer directement ce que je pense sur l'état actuel de la physiologie, sur ce qu'elle deviendra, sur les effets que ses progrès produiront dans le système général des idées, dans l'organisation du corps scientifique, dans le système religieux, dans le système politique, dans celui de la morale, etc.

La physiologie ne mérite pas encore d'être classée au nombre des sciences positives; mais elle n'a plus qu'un seul pas à faire pour s'élever complètement au-dessus de l'ordre des sciences conjecturales. Le premier homme de génie qui paraîtra dans cette direction scientifique basera la théorie générale de cette science sur des faits observés ; il n'y a qu'une vue d'ensemble à donner sur les travaux de Vicq-d'Azyr, de Cabanis, de Bichat et de Condorcet, pour organiser la théorie générale de la physiologie ; car ces quatre auteurs ont traité presque toutes les questions physiologiques importantes, et ils ont basé tous les raisonnements qu'ils ont produits sur des observations discutées.

Je vais énumérer les principaux effets qui résulteront de l'organisation positive de la *théorie Physiologique, science dont la sommité est la science de l'homme* ou la connaissance du petit monde. Je vous les présenterai méthodiquement, c'est-à-dire ils se déduiront les uns des autres, ils s'enchaîneront dans l'ordre de conséquence ; en un mot, ils seront conséquence les uns des autres.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

11.

De la réorganisation de la société européenne (1814)

*(Vol. XV) - Vol. I des Oeuvres complètes,
édition de 1868*

[Retour à la table des matières](#)

Les progrès de l'esprit humain, les révolutions qui s'opèrent dans la marche de nos connaissances, impriment à chaque siècle son caractère.

... Quel sera le caractère du nôtre ? Jusqu'ici, il n'en a eu aucun. Se traînera-t-il toujours sur les traces du siècle précédent ? et nos écrivains ne seront-ils rien autre chose que les échos des derniers philosophes ?

Je ne le pense pas ; la marche de l'esprit humain, ce besoin d'institutions générales qui se fait sentir si impérieusement par les convulsions de l'Europe, tout me dit que l'examen des grandes questions politiques sera le but des travaux de notre temps.

La philosophie du siècle dernier a été révolutionnaire celle du XIXe siècle doit être organisatrice.

... Il n'y a point de changement dans l'ordre social, sans un changement dans la propriété. L'enthousiasme du bien public peut bien faire consentir d'abord aux sacrifices que ce changement commande, et c'est la première époque de toute révolution ; mais on se repent bientôt, on s'y refuse, et c'est la seconde. Or, la résistance des propriétaires ne peut être vaincue, si les non-propriétaires ne s'arment, et de là, la guerre civile.

... L'imagination des poètes a placé l'âge d'or au berceau de l'espèce humaine, parmi l'ignorance et la grossièreté des premiers temps ; c'était bien plutôt l'âge de fer qu'il fallait y reléguer. L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social ; nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour ; c'est à nous de leur en frayer la route.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

12.

L'industrie (1817), vol. II

*(Vol. XVIII) - Vol. 2 des Oeuvres complètes,
édition de 1868*

[Retour à la table des matières](#)

À nos yeux, la société est l'ensemble et l'union des hommes livrés à des travaux utiles ; nous ne concevons point d'autre société que celle-là.

La société a deux ennemis qu'elle craint et qu'elle déteste dans une mesure parfaitement égale : l'anarchie et le despotisme.

Objet de l'entreprise. - Les hommes livrés à l'industrie, et dont la collection forme la société légitime, n'ont qu'un besoin, c'est la liberté : la liberté pour eux, c'est de n'être point gênés dans le travail de la production, c'est de n'être pas troublés dans la jouissance de ce qu'ils ont produit.

L'homme est naturellement paresseux : un homme qui travaille n'est déterminé à vaincre sa paresse que par la nécessité de répondre à ses besoins, ou par le désir de se procurer des jouissances. Il ne travaille donc que dans la mesure de ses besoins et de ses désirs. Mais, dans l'état de société, les jouis-

sances qui le sollicitent étant très multipliées, et beaucoup plus nombreuses que ses facultés productives, il est forcé de donner une partie de ce qu'il peut produire, en échange de certains produits qu'il n'obtient pas directement par son travail. Cette nécessité (qui s'est convertie pour lui en une source de richesses) est la seule qu'il reconnaisse, la seule à laquelle il consente à se soumettre : c'est-à-dire que l'homme industriel, comme tel, n'est véritablement soumis qu'à une seule loi, celle de son intérêt.

... [Au sein de toute société] circule *une foule d'hommes parasites* qui, ayant les mêmes besoins et les mêmes désirs que les autres, n'ont pu surmonter comme eux la paresse naturelle à tous, et qui, ne produisant rien, consomment ou veulent consommer comme s'ils produisaient. *Il est de force que ces gens-là vivent sur le travail d'autrui, soit qu'on leur donne, soit qu'ils prennent; en un mol, il y a des fainéants, c'est-à-dire des voleurs.*

Les travailleurs sont donc exposés à se voir privés de la jouissance qui est le but de leur travail. De ce danger résulte pour eux un besoin d'une espèce particulière, lequel donne lieu à un travail distinct des autres, celui qui a pour but d'empêcher la violence dont l'oisiveté menace l'industrie.

Aux yeux de l'industrie, un gouvernement n'est autre chose que l'entreprise de ce travail. *La matière du gouvernement, c'est l'oisiveté; dès que son action s'exerce hors de là, elle devient arbitraire, usurpatrice et par conséquent tyrannique et ennemie de l'industrie; il fait le mal que son but est d'empêcher.* Puisqu'on travaille pour soi, on veut travailler à sa manière. Toutes les fois qu'une action supérieure et étrangère à l'industrie se mêle à la sienne et prétend la gouverner, elle l'entrave et la décourage. L'action de l'industrie cesse dans la proportion exacte de la gêne qu'elle éprouve ; si les industriels sont susceptibles d'être gouvernés, ce n'est pas en tant qu'industriels.

L'action du gouvernement étant jugée un service utile à la société, la société doit consentir à payer ce service.

Pendant que le navigateur parcourt les mers, il ne cultive pas les champs ; pendant que celui qui gouverne veille à la sûreté de ceux qui produisent, il ne produit pas. Mais le navigateur, aussi bien que celui qui gouverne, payent leur part de travail utile. L'un et l'autre méritent leur part dans les produits ; celle du navigateur s'apprécie facilement par la concurrence ; celle du gouvernement que doit-elle être ?

La solution de ce problème est sur toute chose ce qui intéresse l'industrie ; car si elle ne fait pas les sacrifices nécessaires, le service languira, et la sûreté dont elle a besoin ne sera pas complète.

D'un autre côté, si faute de données suffisantes pour apprécier la valeur du service, elle le paye beaucoup plus qu'il ne devrait l'être, il en résulte pour elle un double inconvénient. D'abord elle retire à ses occupations productives une partie des capitaux dont elle a besoin pour prospérer ; et de l'autre, elle donne au gouvernement un excès de force et d'action qui ne peut manquer de s'étendre jusqu'à elle et de s'exercer à son détriment.

L'industrie a besoin d'être gouvernée le moins possible, et pour cela il n'est qu'un moyen, c'est d'en venir à être gouvernée au meilleur marché possible.

Qu'on cherche dans la société industrielle l'homme de tous, le moins pourvu d'intelligence, un homme dont les idées ne s'étendent pas au-delà de ses affaires domestiques, et après lui avoir appris que l'impôt levé sur lui est en grande partie le salaire d'un travail qui lui procure la tranquillité et qui empêche qu'il ne soit inquiet dans la jouissance de ses propriétés, qu'on lui pose cette question :

S'il était possible de faire que vous eussiez pour peu d'argent ces mêmes avantages que vous payez aujourd'hui si cher, ne seriez-vous pas de cet avis ?

Et s'il était clair à vos yeux qu'en payant votre tranquillité moins cher, elle dut par cela même se trouver plus complète et mieux assurée, ne seriez-vous pas encore plus partisan du bon marché ?

Lettres à un Américain

[Retour à la table des matières](#)

Si j'examine quelle est la passion qui a opéré la Révolution française, et quelle classe de la société l'a éprouvée le plus fortement, je vois que c'est l'égalité et que les hommes de la dernière classe ont été le plus vivement poussés par leur ignorance, comme par leur intérêt, à s'y livrer avec violence. L'effet de la passion de l'égalité a été de détruire l'organisation sociale qui existait au moment de son explosion. Je demande maintenant si, une fois que tout est détruit, une autre passion n'est pas nécessaire pour activer les travaux d'une construction nouvelle ; ou bien, je demande, en d'autres mots, si c'est par une passion ou par la modération, qu'une révolution peut se terminer ?

Les habitudes contractées sous les anciennes institutions, opposent de grands obstacles à l'établissement d'un régime vraiment nouveau. Un pareil établissement exige de grands travaux philosophiques et de grands sacrifices pécuniaires. *Une passion seule à la force de déterminer les hommes à de grands efforts.*

La modération n'est point une force active ; elle est essentiellement timide, et loin d'avoir rien en soi qui puisse rompre les habitudes contractées, elle ne tend qu'à nous y retenir.

Ce que la modération conseille, c'est de chercher un accord entre des habitudes contractées sous des institutions arbitraires et théologiques, et des idées et des institutions libérales et industrielles ; or, ces dernières, par la force des choses, sont exclusives ; et il n'y aura rien de fait, tant qu'elles n'auront pas pris le dessus, tant qu'elles ne seront pas tout à fait débarrassées de ces éléments étrangers, de cette rouille qui gêne leurs ressorts.

On exagère, quand on dit que la Révolution française a complété la ruine des pouvoirs théologiques et féodaux; elle ne les a pas anéantis ; seulement, elle a diminué beaucoup la confiance qu'on avait dans les principes qui leur servaient de base; de telle sorte qu'aujourd'hui, ces pouvoirs n'ont plus assez de force et de crédit pour servir de lien à la société. Dans quelles idées trouverons-nous donc ce lien organique, ce lien nécessaire ? Dans les idées industrielles, c'est là, et là seulement que nous devons chercher notre salut et la fin de la révolution.

... Selon moi, le but unique où doivent tendre toutes les pensées et tous les efforts, c'est l'organisation la plus favorable à l'industrie; à l'industrie entendue dans le sens le plus général et qui embrasse tous les genres de travaux utiles, la théorie comme l'application; les travaux de l'esprit comme ceux de la main; l'organisation la plus favorable à l'industrie, c'est-à-dire un gouvernement où le pouvoir politique n'ait d'action et de force que ce qui est nécessaire pour empêcher que les travaux utiles ne soient troublés, un gouvernement où tout soit ordonné pour que les travailleurs, dont la réunion forme la société véritable, puissent échanger entre eux directement, et avec une entière liberté, les produits de leurs travaux divers ; un gouvernement tel, enfin, que la société, qui seule peut savoir ce qui lui convient, ce qu'elle veut et ce qu'elle préfère, soit aussi l'unique juge du mérite et de l'utilité des travaux ; et conséquemment, que le producteur n'ait qu'à attendre que du consommateur seul le salaire de son travail, la récompense de son service, quel que soit le nom qu'il lui plaise de choisir.

Au reste, nous ne voulons que faciliter et éclairer la marche nécessaire des choses. Nous voulons que les hommes fassent désormais sciemment, par des efforts plus directs et avec plus de fruit, ce qu'ils ont fait jusqu'ici, pour ainsi dire à leur insu, d'une manière lente, indécise et trop peu fructueuse.

Lors de l'affranchissement des communes, nous voyons la classe industrielle, après avoir racheté sa liberté, parvenue à se créer un pouvoir politique. Ce pouvoir consiste à n'être plus imposée que de son consentement. Elle s'agrandit et s'enrichit peu à peu, elle devient en même temps plus importante ; et son existence sociale est améliorée sous tous les rapports : tandis que les classes que l'on peut appeler théologiques et féodales perdent continuellement en considération et en pouvoir réel, *d'où je conclus que la classe industrielle doit continuer à gagner et envahir enfin la société tout entière.*

C'est là que vont les choses, c'est là que nous allons, et ces institutions vieilles, qui déjà n'ont plus la force de soutenir ce qu'elles avaient élevé, tomberont à jamais et s'effaceront elles-mêmes.

Il y a des révolutions qui ne sont d'abord que particulières et nationales ; il y a des révolutions partielles et qui portent seulement sur quelque'une des institutions sociales. Ces révolutions successives concourent à déterminer plus tard une révolution générale.

... Les gens que j'appelle stationnaires sont ceux qui, se parant mal à propos du titre de raisonnables, veulent amalgamer au nom de la modération, les institutions anciennes avec les nouvelles ; ils ne s'aperçoivent pas que c'est une entreprise absurde, que de tenter la fusion de ces contraires ; ils ne s'aperçoivent pas que tout pouvoir placé entre des mains armées, que toute considération fondée sur des titres d'une origine féodale s'opposent directement aux progrès de l'industrie ; que *l'industrie ne peut ni ne veut capituler à ce sujet, et qu'il est impossible que la révolution se termine autrement que par l'établissement du gouvernement le plus favorable à l'industrie.*

L'opinion stationnaire est celle de tous les hommes qui, trouvant leur position supportable, et ayant peu d'activité dans l'âme, désirent par-dessus tout la tranquillité et la stabilité. Ils abhorrent le changement ; ce sont des malades qui se condamnent volontiers à un état de langueur et de dépérissement qui les conduit à la mort, plutôt que de se résoudre à un régime actif qui les rendrait à la santé. Ces hommes, dont l'esprit ne peut s'élever jusqu'à la considération des conditions nécessaires à l'établissement d'un ordre de choses détermine, sont prêts à consentir à de grands sacrifices pour garder les choses telles qu'elles sont, et les fixer d'une manière invariable au point où elles se trouvent.

L'opinion stationnaire, quoiqu'elle soit celle de la très grande majorité, ne peut être et n'est dans le fait qu'un élément fort peu considérable de l'opinion publique, car étant de sa nature purement passive, tout ce qu'elle peut faire, c'est de gêner l'action des autres.

Une observation qui peut-être vous paraîtra assez piquante, c'est que cette opinion, qui devait être la plus fixe de toutes, est au contraire la plus variable. Les autres marchent constamment vers un but, et agissent d'après un fond d'idées arrêtées ; celle-ci agit d'après toutes les idées qu'on lui présente. Elle se traîne à la suite de toutes les autres pour les enrayer, si j'ose le dire, et c'est précisément en s'opposant aux changements, qu'elle change. Elle se montre toujours prête à saisir et à fixer ce qui est survenu ; peu lui importe la nature et le but du changement ; il existe, cela suffit, il faut qu'il existe toujours : étrange amour du repos, qui nous tient sans cesse en éveil, et qui, dans l'appréhension d'un travail inutile, nous condamne au travail des Danaïdes.

Les personnes que j'appelle rétrogrades soutiennent, par leurs discours et par leurs écrits, que la société se trouve dans un état de dislocation et de désorganisation effrayant ; elles disent qu'un tel état est le plus funeste de tous ; elles démontrent qu'il ne saurait durer, et elles concluent qu'il est d'autant plus urgent de constituer ce qu'elles appellent un ordre de choses solide, que de nouveaux jacobins peuvent à tout moment se montrer, et s'emparer du gouvernement.

Ils examinent ensuite tous les gouvernements qu'on a tenté d'introduire depuis 1789 ; ils disent que l'expérience a prouvé qu'aucun de ces gouvernements n'était bon, puisque tous ont croulé peu de moments après qu'ils ont été établis, et ils concluent que le parti le plus sage serait de revenir à l'Ancien Régime, à une forme de gouvernement qui a duré tant de siècles sans éprouver, pendant toute la durée de sa longue existence, aucune secousse très violente, aucun ébranlement général. Ils conviennent que ce régime n'était pas sans inconvénient ; mais ils disent, d'une part, que toute institution humaine est de sa nature imparfaite, et de l'autre, qu'on peut remédier aux abus.

Il y a un fait qui prouve que cette opinion rétrograde entre pour beaucoup dans la composition de l'opinion publique, qu'elle y joue un rôle beaucoup plus important que ne l'imaginent ceux qui professent l'opinion libérale.

... Je passe à l'examen de l'opinion libérale. J'appelle parti *libéral*, celui qui a tendu à faire que le gouvernement n'eût de pouvoir et d'argent à sa disposition, que ce qu'il est utile à la nation de lui en confier.

Le parti des libéraux a commencé dans le XVIII^e siècle. Pour avoir une idée claire du point où il en est, de l'influence qu'il a dans l'opinion publique, et de ce qui lui reste à faire pour la déterminer entièrement en sa faveur, il est nécessaire que je récapitule la marche qu'il a suivie. Je vous présenterai d'autant plus volontiers cette récapitulation, qu'elle me paraît propre à donner une acception claire au mot *libéral*, chose qui a été entreprise sans succès par un grand nombre d'écrivains.

Ce sont les libéraux qui ont préparé la Révolution, en dévoilant dans leurs écrits les vices de l'ancien gouvernement. Ce sont eux qui ont excité ce grand élan du peuple, dont le souvenir se rattache à tant de maux et à tant de biens, qui ont proclamé les principes généraux que l'Assemblée Constituante a déclarés devoir servir de base à la politique intérieure et extérieure de la nation française.

... L'entreprise des libéraux a été, dès son origine, la combinaison de deux projets liés ensemble par la nature des choses ; mais ces deux entreprises, qui ne pouvaient pas marcher l'une sans l'autre, peuvent bien être examinées séparément. C'est ce que je vais faire.

Les libéraux ont voulu premièrement renverser les institutions féodales et théologiques, détruire les croyances superstitieuses, changer les mœurs et les habitudes qui avaient été imposées par les privilégiés aux hommes qui cultivent l'industrie, aux *vilains*, comme ceux-ci les ont appelés.

... Ce que j'ai entendu par le second objet du parti libéral, c'est le plan d'un nouveau système d'ordre qui vînt remplacer l'ancien ; c'est l'établissement d'une administration des intérêts communs organisée selon la sagesse et les lumières du siècle.

Dans celle seconde sorte d'entreprise, les libéraux n'ont point encore eu le même succès que dans la première. Ils ont fait beaucoup, à certains égards, et sous d'autres rapports, très peu de chose, presque rien.

On trouve, dans un grand nombre d'ouvrages produits par les publicistes français, depuis le commencement de la Révolution, une multitude de principes et d'idées qui peuvent servir à l'organisation d'un nouveau système politique ; mais *la conception générale de ce système n'a pas encore été produite.*

... Il est un ordre d'intérêts senti par tous les hommes, les intérêts qui appartiennent à l'entretien de la vie et au bien-être. Cet ordre d'intérêts est le seul sur lequel tous les hommes s'entendent et aient besoin de s'accorder, le seul où ils aient à délibérer, à agir en commun, le seul donc autour duquel puisse s'exercer la politique et qui doit être pris pour mesure unique dans la critique de toutes les institutions et de toutes les choses sociales.

La politique est donc, pour me résumer en deux mots, la science de la production, c'est-à-dire la science qui a pour objet l'ordre de choses le plus favorable à tous les genres de productions.

Un principe est un point de départ. Si ce point que nous venons de reconnaître, et où nous avons été conduits par des faits, si ce point, dis-je, est réel et bien marqué, la politique dès lors n'est plus dans le vague des conjectures ; elle n'est plus livrée au caprice des circonstances ; son sort n'est plus attaché à celui d'un pouvoir, d'une forme, d'un préjugé ; son terrain est connu ; sa manière est appréciée ; et la science des sociétés a désormais un principe ; elle devient enfin une science positive.

Considérations préliminaires. - Comment se fait-il que l'industrie ait si longtemps et si constamment marché de progrès en progrès ; que la classe des hommes utiles ait sans cesse gagné sur les classes parasites de la société ; que les grandes secousses politiques aient toujours été marquées par de nouvelles conquêtes industrielles ; et que l'industrie n'ait jamais pris sa devise, n'ait jamais levé son étendard ; que son action, au lieu de se produire et de se déclarer au grand jour, avec la confiance de la morale et de la force, se soit toujours développée comme secrètement et dans le silence de la crainte ?

C'est que pendant tout ce temps il a existé et qu'il existe même aujourd'hui une véritable et singulière contradiction entre les principes de la société et sa conduite ; entre ce qu'elle vante et ce qu'elle pratique ; entre ce qu'elle respecte et ce qu'elle recherche.

Il n'y a point de société sans idées communes, sans idées générales : chacun aime à sentir le lien qui l'attache aux autres, et qui sert de garantie à l'union réciproque. Ces idées générales, vraies ou fausses, gouvernent tant qu'elles subsistent ; elles exercent la plus grande influence sur la conduite nationale.

Or, tandis que le sentiment de l'intérêt social agissait par sa propre force, tandis que les arts industriels qui soutiennent la société allaient toujours se perfectionnant et accumulant les richesses, véritable et unique fondement de

toute importance et de toute valeur politique ; d'un autre côté, *les idées dominantes, ou en un mol l'opinion, couvrait de sa défaveur ces utiles et constants efforts. Les industriels eux-mêmes, complices des préventions les plus ennemies de leurs intérêts, n'osaient se livrer franchement à une direction que l'honneur et la religion semblaient désapprouver de concert et condamner au mépris.*

... Que les abstractions cèdent enfin le pas aux idées positives que la morale du sens commun, que la politique industrielle et sensible remplacent décidément une morale de caprice, une politique de révélation.

Avant la Révolution, l'industrie n'avait pas assez de confiance pour prendre le rôle qui lui convient, pour lever son étendard et marcher à la tête de la civilisation. La crise révolutionnaire une fois déclarée, il n'était plus temps, et les esprits se trouvaient trop agités, trop étourdis, pour que les idées calmes et paisibles eussent pu se produire.

Aujourd'hui qu'il n'existe plus aucun de ces obstacles, et que l'industrie, entrée dans la constitution, y exerce de droit l'action la plus forte, une occasion favorable se présente à elle. La seule chose qu'elle ait à craindre, c'est de rester trop timide, et de se laisser conduire encore par d'autres bannières que les siennes ; qu'elle ne consulte donc qu'elle-même et qu'elle agisse ; la constitution ne s'alarmera point de ses efforts ; car rien n'est plus constitutionnel que l'industrie, et la constitution elle-même n'est bonne que parce qu'elle est industrielle...

Conclusion. - Pendant que la théologie et la féodalité se disputaient l'Empire, l'industrie se trouva, par cette diversion, dans une liberté plus grande, et ce fut le peuple qui gagna aux querelles de ses maîtres.

... L'esprit d'opposition et de critique se fortifia de jour en jour ; la *liberté cul son parti, sa marche et ses conquêtes, jusqu'au moment où, par une secousse épouvantable, elle emporta le dernier retranchement du pouvoir, et effaça jusqu'aux plus légères traces de la féodalité et de la théocratie politique.*

... *Ce fut, il est vrai, le pouvoir qui succomba, mais la liberté ne se fonda point, on avait oublié la base : la base de la liberté, c'est l'industrie.*

C'est avec l'industrie et par elle que le besoin et l'amour d'être libre ont pris naissance : la liberté ne peut croître qu'avec elle, ne peut se fortifier que par elle.

... Voilà notre histoire depuis les troubles révolutionnaires jusqu'aujourd'hui. *Ne connaissant plus ni les conditions de la liberté, ni la liberté même, partout où elle s'annonçait, nous nous portions là avec toute l'ardeur de l'espérance ; et de là, toujours sortait pour nous quelque nouvelle organisation de servitude. Si nous voulons être libres, créons nous-même notre liberté et ne l'attendons jamais d'ailleurs.*

... L'amour de la liberté ne suffit pas à un peuple pour être libre, il lui *faut surtout la science de la liberté*.

La science de la liberté a ses faits et ses généralités comme toutes les autres; mais celle science n'est pas connue, à peine est-elle soupçonnée d'un petit nombre.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

13.

L'industrie (1817), vol. III, première partie

*(Vol. XIX) - Vol. 3 des Oeuvres complètes,
édition de 1869*

[Retour à la table des matières](#)

... C'est dans l'industrie que résident, en dernière analyse, toutes les forces réelles de la société.

Ce n'est point aujourd'hui pour la première fois que le genre humain se trouve au moment de la transition d'un régime social à un autre fondé sur un système philosophique différent. Une transition semblable a déjà eu lieu à peu près pendant la durée du gouvernement impérial des Romains. La révolution philosophique qui s'est opérée alors a consisté dans le passage du polythéisme au théisme. Cette révolution une fois terminée, le théisme une fois organisé, il en est résulté une révolution politique correspondante, laquelle a consisté dans le passage de l'ancien ordre social qui existait chez les Grecs et chez les Romains, à celui qui s'est établi chez les peuples modernes.

En méditant, sur cette époque de transition, la seule qui nous soit connue, on voit se confirmer cet important principe, indiqué d'avance par la raison, et

sans lequel on ne peut rien faire de vraiment grand et utile en politique, savoir : Que *tout régime social est une application d'un système philosophique et que, par conséquent, il est impossible d'instituer un régime nouveau, sans avoir auparavant établi le nouveau système philosophique auquel il doit correspondre*. Ici nous voyons que l'ordre social qui a existé chez les Grecs et chez les Romains était une application du polythéisme ; que celui qui lui a succédé, dans l'Europe moderne, était une conséquence du théisme ; et que pour passer de l'un à l'autre, on a commencé par passer du polythéisme au théisme. La révolution philosophique remonte jusqu'à Socrate, et se termine par les travaux d'ensemble des philosophes platoniciens de l'école d'Alexandrie, qui avaient embrassé le christianisme ; la révolution politique commence alors et se termine à l'époque de Charlemagne, où le théisme reçut l'application la plus générale dont il était susceptible, tous les peuples de l'Europe civilisée étant devenus chrétiens par l'influence des conquêtes de Charlemagne.

Cette transition a été bien orageuse. Les maux qu'elle a engendrés peuvent être rapportés à deux causes principales.

D'abord les peuples qui possédaient quelques lumières étaient en minorité par rapport aux peuples tout à fait barbares : et même parmi les peuples éclairés, la classe qui était au courant des connaissances acquises se composait d'un très petit nombre d'individus ; la masse des hommes était d'une ignorance grossière. Dès lors il fut impossible de s'opposer aux terribles invasions des barbares du Nord, qui vinrent fondre sur l'Occident au moment de la transition, au moment où la lutte des deux systèmes portait la confusion dans les idées, l'anarchie dans la société.

En second lieu, la nature même des deux systèmes en présence s'opposait essentiellement à ce que la transition fût possible. L'un et l'autre, en effet, étaient trop absolus, trop raides, pour qu'il fût possible de ménager un passage insensible entre les deux. Il fallait embrasser tout à fait ou le polythéisme ou le théisme ; adopter l'un des deux systèmes sans abjurer entièrement l'autre était une chose impossible, on ne voyait point de milieu, et, en effet, il n'y en avait pas. Ainsi, quand même un homme de génie aurait pu concevoir alors un plan pour opérer graduellement la transition, il aurait été chimérique de songer à l'exécuter.

La transition qui s'opère actuellement se compose, comme la précédente, de deux autres : l'une philosophique, l'autre politique. *La première consiste dans le passage du système théologique au système terrestre et positif* ; la seconde, dans le passage du régime arbitraire au régime libéral et industriel.

La révolution philosophique a déjà commencé depuis bien longtemps ; car on doit en rapporter l'origine à la culture des sciences positives, introduite en Europe par les Arabes, il y a plus de dix siècles. Pour compléter cette révolution, il ne nous reste qu'une chose à faire : ce sont les travaux d'ensemble, nécessaires pour organiser le système positif, dont les éléments existent isolés.

La transition sous le rapport politique peut être regardée comme datant de la réformation de Luther. Quoiqu'elle ait été bien moins funeste que la transition du polythéisme au théisme, cependant elle a produit jusqu'ici de grands

malheurs. Jusqu'à présent on n'a jamais su où on en était la civilisation, d'où il est résulté qu'on a voulu toujours au-delà de ce qui était possible ; parce que, en un mot, on n'a jamais reconnu que l'on se trouvait à une époque de transition.

Aujourd'hui, nous sommes en état de le voir; et cela suffit pour nous garantir désormais des catastrophes ; car, en fait de calamité politique, il n'y a de réelles que celles qui sont imprévues ; les hommes assez sages pour prévoir le mal sont capables de s'en préserver. Ayant reconnu que nous sommes à une époque de transition, nous nous faisons un plan pour qu'elle s'opère de la manière à la fois la plus prompte, la plus facile et la plus paisible; par là, nous coupons court à tous les maux. Le passage du polythéisme au théisme n'a été si funeste que parce qu'il n'a pas été dirigé d'après un plan, parce que la nature des choses s'opposait à ce qu'il le fût. Aujourd'hui, les progrès de l'esprit humain nous ont mis à même de bien voir où nous en sommes, où nous tendons ; et, par suite, de diriger notre marche de la manière la plus avantageuse. Voilà la grande supériorité de l'époque actuelle sur la première époque de transition. Elle consiste en ce qu'il nous est possible de savoir ce que nous faisons ; et c'est là, dans toutes les époques de la société, la chose la plus difficile. Ayant la conscience de notre état, nous avons celle de ce qu'il convient de faire. Nous voyons que nous sommes arrivés à la dernière période de la transition.

... Dans tous les temps et chez tous les peuples on trouve, entre les institutions sociales et les idées morales, une correspondance constante, d'après laquelle on ne peut douter qu'il n'existe, entre la morale et la politique, une liaison de causalité. Et, en effet, la politique est une conséquence de la morale. Celle-ci consiste dans la connaissance des règles qui doivent présider aux rapports entre l'individu et la société, pour que l'un et l'autre soient le plus heureux qu'il est possible. Or, la politique n'est autre chose que la science de celles d'entre ces règles qui sont assez importantes pour qu'il soit utile de les organiser, et en même temps assez claires, assez universellement adoptées, pour que l'organisation en soit possible. Ainsi, la politique dérive de la morale, et les institutions d'un peuple ne sont que la conséquence de ses idées.

Si cela est, comme on n'en peut douter, il importe à la question que nous traitons de jeter un coup d'œil sur l'état actuel de la morale, sur le caractère qu'elle doit avoir à présent, sur les perfectionnements qu'il est possible d'y apporter aujourd'hui. Nous avons cherché à établir dans les articles précédents, que notre politique actuelle doit être essentiellement transitoire ; que ce n'est pas à nous qu'il est réservé d'instituer le régime industriel ; mais que nous devons en préparer l'établissement par de grands travaux philosophiques, dont nous avons indiqué plus haut la nature et la nécessité. Mais combien ces idées seront fortifiées, si nous reconnaissons que notre morale elle-même ne peut être que transitoire ! Cela étant établi, on ne peut plus douter que la politique, dérivant de la morale, ne doive par conséquent être transitoire aussi.

C'est pourquoi nous croyons utile de présenter les considérations suivantes sur la morale, comme étant à l'appui des idées que nous avons émises dans les articles précédents, sur la nécessité d'un régime transitoire.

Il n'y a point de société possible sans idées morales communes. La morale faisant connaître les moyens de bonheur que fournissent à l'homme les relations avec ses semblables est le lien nécessaire de la société ; car, à moins que la force ne s'en mêle, il ne peut y avoir entre les hommes d'association durable si chacun d'eux ne pense que l'association lui est utile. L'origine de la morale se confond donc nécessairement avec celle de la société ; aussi, l'une ne nous est pas plus connue que l'autre. Nous voyons seulement qu'il n'y a pas de peuplade, si grossière qu'elle soit, chez laquelle on ne trouve quelques idées morales.

La plus ancienne époque sur laquelle nous ayons des notions dont l'exactitude soit suffisamment probable est celle des républiques grecques. L'état de la morale, chez ces peuples, est le premier que nous connaissions avec quelque détail. On avait fait quelques pas ; mais la morale était encore bien imparfaite. Elle était assez avancée pour maintenir la paix et la charité entre les hommes d'une même peuplade, mais son empire ne s'étendait pas plus loin. Tout ce qui portait le nom d'étranger, c'est-à-dire tout homme qui ne faisait point partie de la peuplade, était regardé comme ennemi, et traité en conséquence ; et, sous ce rapport, ces Grecs, tant admirés dans les collèges, n'étaient guère plus civilisés que les tribus sauvages du Nord-Ouest de l'Amérique. En outre, d'un bourg à l'autre on changeait de divinités, et cette multitude de dieux nationaux se querellaient avec autant d'animosité que les hommes s'opposait essentiellement à l'union des individus. Comme si ce n'était pas assez de tout cela pour perpétuer la discorde, il arriva que, dans la même peuplade, les philosophes enseignèrent chacun des principes de morale tout différents.

Dans cet état de la morale, ce qu'il y avait de plus urgent à faire pour la perfectionner, c'était de détruire le polythéisme, et de remplacer toutes les idées surnaturelles particulières par une seule croyance générale, dans laquelle tous les hommes puissent s'accorder. C'est ce que conçut Socrate, et cette entreprise, continuée par ses successeurs, fut terminée par l'établissement du christianisme. La religion chrétienne fit faire ainsi un grand pas à la civilisation, en réunissant tous les hommes par la croyance à un seul Dieu, et par le dogme de la fraternité universelle. Par ce moyen, il fut possible d'organiser une société plus vaste, et de réunir tous les peuples en une famille commune.

Depuis le perfectionnement apporté par le christianisme dans la morale, cette science n'a pas fait de pas très important, et elle est restée, pendant dix-huit siècles, dans un état presque absolu de stagnation.

Quels sont les grands pas que la morale doit faire encore pour atteindre complètement son but, qui est le plus grand bonheur possible de l'espèce humaine ? Voilà ce que nous devons examiner d'abord ; il nous sera ensuite plus facile de reconnaître ce qu'il est possible d'entreprendre aujourd'hui pour l'avancement de la morale.

Il reste deux choses capitales à faire en morale : remplir les lacunes qu'elle présente et lui donner de nouvelles bases.

Les idées morales laissent encore deux grandes lacunes : l'une par rapport aux devoirs réciproques des gouvernants et des gouvernés, l'autre qui se rapporte aux relations de peuple à peuple.

Pour ce qui concerne le premier objet, il est bien passé en maxime générale que les gouvernants doivent travailler pour le bonheur des gouvernés ; mais un principe n'est pas une science : un axiome aussi vague ne suffit point pour tracer les devoirs de l'homme public, car quelque chose que fasse un administrateur, il se persuade toujours très facilement qu'il opère dans l'intérêt de ses administrés. Et si l'on prétendait qu'il suffit de ce principe pour constituer la science des obligations qu'impose la qualité d'homme public, autant vaudrait soutenir que la morale est toute faite dès qu'on a établi qu'elle doit avoir pour but le bonheur des hommes. D'ailleurs, il est clair que les devoirs des gouvernants ne peuvent être soumis à aucune règle de morale, tant que le gouvernement est considéré comme devant diriger la société. Entre l'homme qui dirige et l'homme qui est dirigé, quelle morale peut-il y avoir ? L'un doit commander, l'autre doit obéir, voilà tout. Ainsi, il ne sera possible de remplir celle lacune de la morale, que lorsque les hommes en seront venus à considérer le gouvernement non comme le directeur, mais comme l'agent, le chargé d'affaires de la société : lorsque les limites de ses fonctions seront clairement reconnues, lorsqu'il aura été établi que les gouvernements doivent uniquement s'attacher à garantir les travailleurs de l'action improductive des fainéants, à maintenir sécurité et liberté dans la production.

En second lieu, il faut établir, sur des bases plus raisonnables, plus amicales, les relations entre les peuples. Les nations en sont encore à se considérer comme nécessairement ennemies sous beaucoup de rapports ; chacune s' imagine qu'elle ne peut prospérer que par le malheur des autres. Les haines nationales ont été grandement affaiblies par l'influence du christianisme, mais elles n'ont pas encore radicalement disparu ; les prohibitions des produits étrangers, les guerres pour détruire le commerce d'un peuple, etc., sont autant de preuves funestes de l'existence de ces haines, de l'urgence dont il est de prouver à tous les peuples que leurs intérêts sont communs, et qu'ils doivent se traiter en frères. Or, ... ce perfectionnement de la morale ne peut avoir lieu que par l'influence des idées industrielles, des véritables principes économiques.

Enfin, il reste à faire en morale un travail encore plus considérable, plus important que les deux travaux dont nous venons de donner l'idée ; car il faut refondre tout le système des idées morales ; il faut l'asseoir sur de nouvelles bases ; en un mot, il faut passer de la morale céleste à la morale terrestre. Sans discuter ici les inconvénients qu'on trouve à fonder la morale sur la théologie, il suffit d'observer que, de fait, les idées surnaturelles sont détruites presque partout ; qu'elles continueront à perdre chaque jour de leur empire, et que l'espoir du paradis et la crainte de l'enfer ne peuvent plus servir de base à la conduite des hommes. L'esprit humain a marché depuis l'établissement de la morale chrétienne ; et par l'effet de ses progrès il se trouve que le temps de la théologie est passé sans retour, et que ce serait folie de vouloir continuer à fonder la morale sur des préjugés dont le ridicule fait tous les jours justice. Les théogonies ont eu leur part, et désormais elles ne peuvent plus servir à rien. Le christianisme a fait faire un grand pas à la morale ; il serait injuste et absurde de le nier ; mais on doit reconnaître avec la même bonne foi que son règne est fini et que le temps pendant lequel il a été utile est déjà loin de nous.

L'ère des idées positives commence : on ne peut plus donner à la morale d'autres motifs que des intérêts palpables, certains et présents. Tel est l'esprit du siècle et tel sera, pour jamais, de plus en plus, l'esprit des générations futures. Voilà le grand pas que va faire la civilisation; il consistera dans l'établissement de la morale terrestre et positive.

Mais un aussi grand travail que celui de changer tout à fait de système de morale n'est pas l'ouvrage d'un seul jour. Il nous est bien facile de reconnaître que ce n'est pas à notre génération qu'il est réservé de vivre sous l'influence du nouveau système ; car ce système n'est point encore organisé, il n'est pas même conçu et encore moins adopté. Le travail de l'espèce, pour le produire, peut être regardé comme ayant commencé par la réformation de Luther. Chez les peuples qui ont embrassé la réforme, l'enseignement de la morale se fait d'après des principes plus positifs. Chez les autres, les institutions morales sont restées soumises à tout l'ancien empire de la théologie ; mais, néanmoins, les progrès de l'esprit humain y ont amené la même chute des vieilles idées et la tendance vers les idées positives. Pour passer au nouveau système, il reste à faire les travaux philosophiques nécessaires pour revoir toutes les idées, pour les asseoir sur les principes de l'industrie, pour rapporter toute la morale à la production, comme on y rapportera la politique.

Nous devons donc nous regarder comme placés à l'époque du passage de la morale théologique à la morale industrielle; nous sommes à la dernière période de la transition, à celle où doivent se faire les travaux d'ensemble indispensables pour terminer l'entreprise commencée par Luther. Voilà le rôle qui nous convient, celui qui nous est assigné par la marche de la civilisation. Nous devons faire les nouvelles idées morales ; mais devons-nous faire des nouvelles institutions morales ? Il est évident que non, pour la raison toute simple qu'il faut attendre que les idées soient faites pour songer à les organiser. Ainsi, ce serait folie que de vouloir supprimer actuellement les institutions morales qui subsistent encore, c'est-à-dire les institutions religieuses. On l'a tenté dans notre révolution ; mais aussi qu'est-il arrivé ? Que ces institutions se sont reconstituées, et qu'après beaucoup de malheurs, on en est revenu au point de départ. Il en est du sacerdoce exactement comme de la royauté : l'anéantir est impossible encore ; c'est une œuvre destinée à nos descendants, et qui s'accomplira paisiblement, d'elle-même, si nous sommes assez sages pour nous conformer à la marche de l'esprit humain et pour ne pas vouloir sauter par-dessus une génération.

*
* *

... 1° La loi qui constitue la propriété est la plus importante de toutes ; c'est elle qui sert de base à l'édifice social. La loi qui établit la division des pouvoirs, et qui en règle l'exercice, n'est qu'une loi secondaire ;

2° La propriété doit être constituée d'une manière telle que le possesseur soit stimulé à la rendre productive le plus qu'il est possible.

... L'Industrie est une : tous ses membres sont unis par les intérêts généraux de la production, par le besoin qu'ils ont tous de sécurité dans les travaux et de liberté dans les échanges. Les producteurs de toutes les classes, de tous les pays, sont donc essentiellement amis; rien ne s'oppose à ce qu'ils s'unissent, et la coalition de leurs efforts nous paraît, ... la condition indispensable pour que l'industrie obtienne tout l'ascendant dont elle peut et doit jouir. Mais si tous les industriels ont les mêmes intérêts, tous n'ont pas les mêmes moyens. Chaque genre d'industrie donne, à ceux qui l'exercent, des forces particulières. De même, les industriels de chaque pays se trouvent dans telle ou telle position plus ou moins favorable aux intérêts de l'industrie, selon le gouvernement sous lequel ils vivent. L'industrie a partout la même marche ; mais, suivant les circonstances où elle s'est trouvée dans tel ou tel pays, elle a pris un caractère politique particulier, elle a obtenu telle ou telle influence dans la direction des affaires publiques : or, il nous semble que ces différences dans l'état politique de l'industrie chez les différents peuples, loin d'être un obstacle à l'union des industries nationales, sont, au contraire, pour elles, un motif nouveau de se coaliser, parce que ces diverses forces politiques de l'industrie, loin d'être essentiellement opposées, peuvent, au contraire, se combiner avec avantage pour atteindre le but d'utilité commune. C'est ce que nous allons établir en comparant l'état actuel de l'industrie anglaise avec celui de l'industrie française ; lesquelles sont incontestablement les deux industries les plus considérables, celles qu'il importe le plus d'unir, parce que la coalition de leurs efforts suffit pour exécuter tout ce qui est nécessaire à l'établissement complet et général du régime industriel.

... C'est parce que l'esprit industriel ne domine pas encore, que les haines nationales continuent à subsister. Mais du moment que l'industrie prendra le dessus, ces haines disparaîtront pour faire place à des dispositions fraternelles, fondées sur la conscience de l'identité des intérêts. En un mot, la haine existe encore entre les industriels praticiens de France et les industriels praticiens d'Angleterre ; mais cette haine n'est point produite par l'esprit industriel ; elle est uniquement, de part et d'autre, le résultat de l'esprit féodal ; elle a constamment diminué avec l'influence de la féodalité ; elle doit disparaître entièrement quand l'esprit industriel deviendra tout à fait dominant.

... N'est-il pas bien remarquable que des industriels soient précisément les seuls qui ne discutent pas les intérêts de l'industrie ? N'est-il pas bien étrange que les savants et les producteurs, qui sont les vrais intéressés dans les affaires publiques, et qui seuls ont les connaissances positives nécessaires pour en bien juger, n'osent former leur opinion sur les questions d'intérêt général, que d'après les décisions d'écrivains qui ne remplissent ni l'une ni l'autre de ces deux conditions ? En vérité, un tel état de choses est trop bizarre, tranchons le mot, trop niais, pour qu'il puisse durer, pour qu'il ne cesse pas dès l'instant qu'il sera remarqué. On est donc en droit d'espérer que les industriels cesseront bientôt de traiter leurs affaires par procureurs ; qu'ils se mêleront de discuter par eux-mêmes les questions d'intérêt public; qu'en un mot, de passive qu'elle a été jusqu'à présent, l'industrie deviendra active. C'est dans ce changement important que consiste, à proprement parler, le passage du régime arbitraire au régime industriel, comme nous l'avons déjà remarqué et comme il n'est pas inutile de le répéter. Tant que l'industrie se considère comme étant sous la tutelle du gouvernement et sous l'inspiration des écrivains politiques qui n'appartiennent à aucune des deux classes industrielles, elle est passive, et on

reste dans l'Ancien Régime ; mais du moment que l'industrie s'occupe de vouloir par elle-même, de rechercher ce qui lui convient, et qu'elle ne se meut directement que d'après sa propre impulsion, alors elle devient active, et on entre dans le régime industriel.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

14.

L'industrie (vol. III, seconde partie, 1818)

(Vol. XIX) - Vol. 3 des Oeuvres complètes, édition de 1869

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons démontré dans nos premiers volumes

1° Que la classe industrielle est la seule classe utile

2° Que cette classe devient continuellement plus nombreuse, et que, s'accroissant toujours aux dépens des autres, elle doit finir par devenir la classe unique ;

3° Que toutes les lois, ainsi que toutes les mesures administratives pouvaient être bien jugées en les considérant sous cet unique rapport : sont-elles utiles ou nuisibles à l'industrie ? et que c'était même la seule manière de les juger sainement.

Ces démonstrations méritaient peut-être du public un accueil plus favorable que celui qu'elles ont reçu. Quoi qu'il en soit, ceux qui écrivent doivent

s'attendre, non seulement à porter la peine de leurs erreurs, mais encore à être comptables pour les vérités qu'ils n'ont pas su faire valoir tout leur prix. Le public n'est jamais complètement injuste.

... La loi qui constitue les pouvoirs et la forme du gouvernement n'est pas aussi importante, elle n'a pas autant d'influence sur le bonheur des nations que celle qui constitue les propriétés, et qui en règle l'exercice. Qu'on n'imagine pas cependant que nous veillons en conclure que la loi qui établit la division des pouvoirs ne soit pas essentielle ; nous sommes loin de professer une pareille hérésie. Certainement, la forme du gouvernement parlementaire est très préférable à toutes les autres ; mais ce n'est qu'une forme, et la constitution de la propriété est le fond ; donc c'est celle Constitution qui sert véritablement de base à l'édifice social.

Ainsi la question la plus importante à résoudre serait, à notre avis, celle de savoir de quelle manière la propriété doit être constituée pour le plus grand bien de la société entière, sous le double rapport de la liberté et de la richesse.

Or, c'est à cette question générale que se rattache la question que nous allons traiter ici.

Tant que les consommateurs se trouveront en force de majorité dans les délibérations où il s'agit de faire leur part, cette part sera toujours très forte, aussi forte qu'ils la voudront faire, c'est-à-dire qu'en dépit de vos formes parlementaires, vous serez gouvernés arbitrairement. Dès le moment, au contraire, que les industriels, c'est-à-dire les gens intéressés à la liberté et à l'économie publiques, se seront emparés exclusivement du droit de voter l'impôt, alors ils ne donneront que ce qu'ils voudront bien donner, et ils seront véritablement libres d'exercer leurs droits dans toute leur étendue. Et encore une fois, pour arriver là, que faut-il faire ? Bien comprendre la nature du droit de propriété, et fonder ce droit de la manière la plus favorable à l'accroissement des richesses et des libertés de l'industrie.

La déclaration des droits de l'homme, qu'on a regardée comme la solution du problème de la liberté sociale, n'en était véritablement que l'énoncé. Ce problème est-il résolu ?

... De toutes les classes de la société, les industriels sont ceux qui ont entre eux les rapports les plus actifs et les plus continus, soit par écrit, soit verbalement ; de plus, cette classe jouit de l'avantage d'être, en quelque façon, organisée par le fait de l'influence graduelle que les maisons exercent les unes sur les autres, suivant leur degré d'importance dans les affaires. Enfin, elles se trouvent dans une situation telle que si une douzaine des premières maisons industrielles de Paris sentaient bien l'utilité pour elles de la mesure que nous proposons, leur opinion deviendrait en peu de temps commune à toute la classe commerçante. En effet, la première maison de banque de la capitale se trouve liée, au moyen de quelques échelons intermédiaires, avec les porteballes et les moindres marchands des campagnes. Or, cette opinion une fois devenue commune à toute la classe des commerçants ne trouverait assurément pas d'opposants parmi les agriculteurs, puisque c'est pour eux que l'avantage serait le plus direct et le plus évident.

Quelles sont les forces morales ou physiques qui pourraient en France s'opposer à l'adoption d'une mesure qui aurait pour elle l'approbation des vingt millions d'hommes, dont se compose la classe industrielle ?

... Les trois ou quatre cent mille légistes, apprentis légistes, ou servants de légistes, qu'il y a en France, sont autant d'hommes qui ne produisent rien, et sont par conséquent à charge de l'industrie, qui les nourrit, les loge, les vêtir gratuitement; et ce n'est pas seulement de l'action physiquement et moralement utile qui pourrait être exercée par ces quatre cent mille individus que la nation se trouve privée, elle a encore à regretter le mauvais emploi, l'emploi improductif de tous les capitaux qui leur appartiennent. Or, ces capitaux sont un objet extrêmement important; ils montent en France à plusieurs milliards.

Les tribunaux civils et les tribunaux de commerce diffèrent essentiellement entre eux, et dans leur composition, et dans leur manière de procéder à l'examen des affaires, comme aussi à l'égard de l'esprit dont les juges qui les composent sont animés.

Les tribunaux de commerce considérant presque toutes les affaires, principalement quant au fond, et accessoirement quant à la forme, ils ont toujours pour objet de concilier les parties et de terminer les différends de la manière la plus prompte et la moins coûteuse. La dépense causée par ces tribunaux, soit à la charge du trésor public, soit à la charge des parties, est fort modique ; les juges ne sont point payés; ils exercent tous une autre profession que celle de juger; ils sont tous en activité de commerce.

Les juges des tribunaux civils sont tous payés plus ou moins chèrement. Le chancelier, qui est leur chef, a un traitement énorme. Ces juges envisagent presque toujours les discussions qui leur sont soumises, principalement sous le rapport des formes, accessoirement sous le rapport du fond. Ils laissent les avocats se livrer, tant qu'ils veulent, à leur loquacité et discuter, aussi longuement qu'il leur plaît, toutes les questions accessoires, même les plus minutieuses. On dirait qu'ils s'entendent tous, juges, avocats, procureurs, pour rendre les procès éternels et ruineux; mais, en effet, ne sont-ils pas tous animés du même esprit de corps, depuis le dernier clerc jusqu'au chancelier ?

Les juges des tribunaux civils ne font et n'ont fait, dans leur vie, d'autre métier que celui de juger ou plaider : leur plus grand intérêt est dans le plus grand nombre de procès ; ils n'ont que ce moyen d'accroître ou de conserver leur importance sociale. Cet esprit et cette disposition sont absolument contraires à l'esprit et à la disposition des juges qui composent les tribunaux de commerce; tous ayant, ou ayant eu d'autres occupations, tous possédant, ou ayant possédé d'autres moyens d'acquérir de la considération et des richesses.

Les tribunaux de commerce renvoient au jugement d'arbitres, nommés Par les parties, la décision d'une grande quantité d'affaires. Qu'arrive-t-il ? Toutes les fois qu'après un jugement arbitral prononcé, la partie condamnée veut faire casser ce jugement, quelque juste qu'il soit, elle trouve une multitude d'avocats prêts à plaider d'une manière conforme à ses désirs, et des tribunaux civils tout disposés à casser un arbitrage où ils voient un empiétement sur leurs droits. En un mot, presque tous les jugements par arbitres dont on appelle aux tribunaux civils sont annulés, et une affaire sur le fond de laquelle le sens commun avait

porté son jugement est remise en discussion et presque toujours jugée, définitivement, dans le sens contraire.

... Quoi qu'il en soit de ce que nous venons de dire sur les légistes et des dangers que nous voyons à les laisser jouir de l'influence qu'ils exercent, on doit aussi les considérer sous un autre point de vue, et envisager la question sous toutes ses faces ; disons donc notre pensée tout entière et retournons franchement la médaille.

Si nous avons désapprouvé l'institution des tribunaux civils, si nous avons trouvé l'esprit des légistes peu libéral, c'est que nous avons comparé les tribunaux civils avec les tribunaux de commerce, et l'esprit politique des légistes avec celui des industriels ; mais si nous comparons les tribunaux civils et l'esprit actuel des légistes à la justice telle qu'elle fût administrée par les Francs vainqueurs, après leur établissement complet dans les Gaules, et à la morale de ces juges primitifs, ensuite et successivement avec les cours féodales, royales et seigneuriales qui se sont établies, avec les parlements enfin, nous trouverons les tribunaux civils qui existent aujourd'hui des institutions très libérales, et les légistes actuels dirigés par les principes d'une très bonne morale; nous trouverons que c'est au corps des légistes que nous sommes principalement redevables de la destruction du despotisme militaire; ce sont les légistes qui ont soustrait les contestations qui s'élèvent entre les citoyens à des jugements arbitraires; ce sont eux qui ont établi l'entière liberté des plaidoiries, et, certes, ils ont mérité par ces travaux une place honorable dans l'histoire des progrès de l'esprit humain.

En résumé, nous pensons que l'institution de l'ordre judiciaire a été fort utile, mais qu'aujourd'hui elle est nuisible ; qu'elle retarde les progrès de la civilisation, et que cette institution peut et doit être remplacée, dans toutes ses parties, par des tribunaux industriels qui ne sont autre chose que des arbitrages, seule jurisprudence nécessaire quand il n'existera plus d'autres propriétés que des propriétés industrielles ; ce qui serait la conséquence naturelle de la mesure que nous proposons.

Enfin, nous pensons qu'il reste encore aux légistes un grand service à rendre à la société, c'est de mettre en évidence les inconvénients de cette même mesure, s'ils trouvent qu'il en peut résulter quelques-uns ; cette controverse ne saurait manquer d'exciter les publicistes à perfectionner l'idée dont nous présentons le premier aperçu.

Si la mesure dont il s'agit est réellement bonne et qu'elle donne les moyens de supprimer presque tous les frais de justice ; si, par conséquent, elle est très nuisible aux légistes (en tant que légistes), puisqu'elle anéantirait la profession qui les fait vivre et qui leur procure une grande considération, une discussion s'élèvera naturellement entre eux et nous, c'est-à-dire entre les légistes et les industriels, d'une part sur l'utilité, de l'autre sur les inconvénients de cette même mesure, dans l'intérêt national.

Cette discussion sera utile sous deux rapports : le premier, qu'elle mettra en évidence la supériorité des principes de l'économie politique sur ceux du droit civil; car il ne suffit pas qu'une vérité soit prouvée, il faut encore qu'elle soit discutée, ce qui ne saurait avoir lieu utilement que lorsqu'il y a, comme

ici, des intérêts majeurs en opposition ; le second, qu'elle fera connaître toutes les précautions à prendre pour éviter, le plus possible, les divers inconvénients qui existent presque toujours pendant que s'opèrent les changements les plus avantageux dans les lois et dans les usages.

*
* *

... Si l'on remonte dans l'histoire de l'industrie jusqu'à l'époque des Grecs et des Romains, on trouve que chez ces peuples, la classe industrielle était complètement esclave de la classe militaire.

L'esclavage de l'industrie continua sous les guerriers du Nord qui détruisirent l'Empire romain, et qui s'établirent dans l'occident de l'Europe, à la place des anciens maîtres ou vainqueurs.

Celle révolution, qui paraît, au premier abord, n'avoir consisté pour l'industrie que dans un simple changement de maîtres, fût cependant pour elle de la plus grande importance, à raison des suites heureuses de ce changement de domination.

L'esclavage de la classe industrielle changea de nature et devint esclavage de la glèbe, ce qui était une grande amélioration. En outre, les vainqueurs s'étant répandus dans la campagne, les industriels, qui étaient établis dans les villes, ne furent plus soumis à l'inspection immédiate et continue des maîtres, ce qui leur fut encore très favorable.

Ainsi, pour ces deux motifs, la conquête de l'Empire romain par les peuples du Nord de l'Europe produisit le premier perfectionnement notable qui ait eu lieu dans le sort de l'industrie.

Le second progrès de la classe industrielle consista dans son affranchissement.

Les avantages que la destruction de l'Empire romain procura, comme nous venons de le voir, à l'industrie, lui ayant permis de prendre un certain développement, elle parvint graduellement au point de pouvoir racheter sa liberté. Ce rachat est le plus important de tous les pas que l'industrie ait faits et de tous ceux qu'elle fera par la suite. C'était le point le plus capital pour elle ; c'est le commencement de son existence politique, que nous allons voir se développer.

Ce pas important est désigné ordinairement sous le nom d'affranchissement des communes ; et c'est à bon droit qu'on se sert de cette expression, car les communes et l'industrie sont une seule et même chose : les communes, à leur origine, étant composées, en totalité, d'artisans et de négociants qui s'étaient établis dans les villes. C'est là un fait très essentiel à remarquer et qu'il ne faut jamais perdre de vue, pour se faire une idée juste de ce que nous devons entendre aujourd'hui par les communes.

Après que les industriels eurent racheté leur liberté, leur sort se trouva amélioré, sous ce rapport que chacun d'eux fut soustrait à l'arbitraire direct du seigneur dont il dépendait avant le rachat, et ce fut certainement un grand adoucissement pour eux. Mais ces rachetés n'en restèrent pas moins en masse dans la dépendance des prêtres, des nobles et des militaires ; ils n'en étaient pas moins obligés de leur donner une grande partie des produits de leurs travaux, et de supporter les fréquentes avanies auxquelles ils étaient exposés de leur part. Voici de quelle manière l'industrie s'est délivrée de cette seconde espèce d'arbitraire.

Les privilégiés qui composaient exclusivement la totalité du Parlement, et qui n'avaient aucune intention de partager les pouvoirs qu'ils exerçaient, imaginèrent d'appeler les députés des communes, c'est-à-dire de l'industrie, pour leur faire rendre compte de ce qu'ils possédaient, afin d'en tirer, en mettant de l'ordre dans la perception, plus qu'on ne pouvait en obtenir par la voie des avanies. Telle est la véritable origine des communes parlementaires, lesquelles n'ont aucun rapport avec les assemblées de soldats au champ de mai, qui ont existé en France, à des époques plus rapprochées de sa conquête.

L'établissement de cet usage doit être regardé comme ayant été extrêmement favorable à la classe industrielle, puisqu'il est le principe de tous les succès politiques qu'elle a obtenus depuis. Cependant, dans les commencements, les communes, c'est-à-dire, encore une fois, l'industrie, regardaient comme une charge très désagréable l'obligation où elles étaient d'envoyer des députés au Parlement, parce que ces députés n'y jouissaient d'aucun droit, et que leur mission se bornait à déclarer à combien se montaient les richesses de leurs commettants. Mais les choses n'en restèrent pas là et ne pouvaient pas en rester là. L'industrie, malgré les avanies et les vexations de tout genre que la classe militaire et féodale faisait peser sur elle, vint à bout de s'enrichir à force de travail, de patience et d'économie. Elle acquit de l'importance et de la considération, parce qu'elle devint plus nombreuse ; parce que des mariages entre les industriels et les militaires associèrent d'intérêts beaucoup d'individus de la classe militaire, à beaucoup de membres des communes. Par ces raisons, par beaucoup d'autres, et surtout par celle que l'industrie sut faire sentir aux militaires, qu'il lui était possible de tirer d'elle beaucoup plus d'argent, tout en lui en faisant payer moins ; en un mot, par la capacité financière que l'industrie montra et qu'elle présenta aux militaires comme pouvant leur être utile, elle obtint, de ces derniers, que les communes aient voix délibérative dans le Parlement.

Ce grand pas fait par l'industrie mérite bien de fixer l'attention ; car c'est en quelque sorte le commencement d'une nouvelle ère pour l'espèce humaine. De ce moment, la loi du plus fort a cessé d'être la loi unique ; ou plutôt, la force et la ruse ont cessé d'être les seuls éléments qui aient concouru à la formation de la loi : l'intérêt général aussi a commencé à être consulté.

Le pas que l'industrie a fait, après celui dont nous venons de parler, le dernier qu'elle ait fait jusqu'à ce jour, sous le rapport purement politique, est postérieur à la Révolution anglaise. Il s'agit de l'usage qui s'est introduit, que la Chambre des communes volât le budget, seule, entièrement seule, et exclusivement à tout autre pouvoir. La grande révolution des Européens aurait été terminée dès cette époque, le régime industriel et pacifique aurait été établi à

ce moment, si, d'une part, les communes d'Angleterre n'avaient été représentées que par des membres de l'industrie ; et si, de l'autre, l'industrie anglaise avait senti que, par la nature des choses, elle se trouvait plus intimement liée d'intérêt avec les industriels des autres pays, qu'avec les Anglais appartenant à la classe militaire ou féodale.

Mais à cette époque, la féodalité ayant encore une très grande force, et l'industrie étant peu éclairée sur ses intérêts et sur la marche qu'elle devait suivre, elle se laissa dominer par l'esprit féodal qui est essentiellement un esprit de conquête.

L'ordre naturel des choses, la marche de la civilisation, ont réservé la gloire de terminer la grande révolution européenne à l'industrie française qui, pour avoir fait le pas dont nous parlons, plus tard que l'industrie anglaise, ne l'a fait que plus complet et plus décisif, ayant obtenu ce succès à une époque à laquelle la féodalité n'a plus de force et où l'industrie peut aisément s'éclairer sur ses intérêts et suivre une marche bien calculée.

Nous terminerons là notre récapitulation du passé politique de l'industrie. Donnons maintenant un coup d'œil aux succès civils qu'elle a obtenus depuis que la chambre des communes s'est trouvée nantie du droit exclusif de voter l'impôt.

L'importance que l'industrie s'est acquise, depuis cette époque, est incalculable. Elle a tout envahi ; elle s'est emparée de tout. En perfectionnant ses produits, elle a habitué les hommes à des jouissances qui sont devenues, pour eux, des besoins. Mais c'est surtout le gouvernement qui est devenu tributaire de l'industrie ; c'est surtout lui qui est entré dans sa dépendance. Le gouvernement veut-il faire la guerre ? Se procurer des tueurs n'est pas son principal souci ; c'est à l'industrie qu'il s'adresse, d'abord pour avoir de l'argent, et ensuite pour se procurer tous les objets dont il a besoin, et qu'il achète d'elle avec l'argent qu'il a obtenu d'elle. C'est elle qui lui fournit des canons, des fusils, de la poudre, des habits, etc. L'industrie s'est emparée de tout, même de la guerre.

Par un effet heureux et nécessaire des perfectionnements de l'art militaire, la guerre s'est mise de plus en plus dans la dépendance de l'industrie, tellement qu'aujourd'hui la véritable force militaire est passée entre les mains des industriels. Ce ne sont plus les armées qui constituent la force militaire d'un pays, c'est l'industrie. Les armées d'aujourd'hui (et par armée, entendez la collection des guerriers, depuis le simple soldat jusqu'au chef le plus éminent), les armées, disons-nous, ne remplissent plus que des fonctions subalternes ; car leur mérite ne consiste qu'à employer les produits de l'industrie ; l'armée qui en est le mieux pourvue est toujours celle qui obtient l'avantage, à moins d'une incapacité absolue de la part des généraux. Et la Révolution française a bien prouvé que cette capacité du général n'est pas si rare à trouver, ni si difficile à acquérir : on peut même observer que la capacité militaire, du moins pour les corps qui font aujourd'hui la principale force des armées, et desquels dépend en grande partie le succès des batailles, est un produit de l'industrie théorique.

L'industrie s'est également emparée des finances : aujourd'hui, en France et en Angleterre, c'est elle qui fait les avances pour les besoins du service

publie, et c'est dans ses mains que se versent les produits de l'impôt. Il résulte de cet aperçu de la marche et des progrès de l'industrie :

1° Que, sous le rapport politique, la classe industrielle, esclave à son origine, a graduellement relevé et agrandi son existence sociale, et qu'enfin elle est aujourd'hui en position de prendre le pouvoir général, puisque la chambre des communes, étant nantie du droit exclusif de voter l'impôt, possède, par cela même, le grand pouvoir social, celui dont tous les autres dépendent ; et que, par conséquent, si le grand pouvoir politique n'est point encore entre les mains de l'industrie, cela tient uniquement à ce que la Chambre des communes n'est point encore composée en majorité, comme elle devrait l'être, de membres des communes, c'est-à-dire, de l'industrie ;

2° Que, sous le rapport civil, la force réelle réside aujourd'hui dans l'industrie, et que la classe féodale s'est placée, relativement à tous ses besoins, dans la dépendance de l'industrie.

... D'après ce que nous venons d'établir, l'industrie possède aujourd'hui la force réelle, et, de plus, elle possède les principes qui lui manquaient, ou du moins, il lui est très facile de les acquérir, puisqu'ils existent.

Si tel est, comme nous le pensons, le point véritable où en est aujourd'hui l'industrie de sa carrière politique, d'où vient que la direction de la société n'est point encore passée entre ses mains ? d'où vient que le régime industriel ne s'établit pas, et que le régime féodal et militaire subsiste encore ? Cela vient premièrement de ce que les principes industriels ne sont pas encore assez généralement connus, et ne peuvent, par conséquent, avoir acquis le crédit qui doit faire leur confiance et leur force ; et, en second lieu, de ce que la force réelle et les principes ne suffisent pas, comme on pourrait le croire de prime abord, pour que l'industrie se constitue à la tête de la société : il lui faut encore un moyen, et un moyen légal de faire passer le pouvoir entre ses mains. C'est faute de connaître ce moyen, que, lorsque l'industrie a voulu faire des tentatives pour se saisir du pouvoir, elle n'a employé et n'a pu employer que l'insurrection. Or, l'insurrection est d'abord le plus insuffisant de tous les moyens ; et, ensuite, ce moyen est absolument contraire aux intérêts de l'industrie ; car, pour elle, tout emploi de la force est un mal, et c'est sur l'industrie que pèsent le plus les désordres populaires, parce que les propriétés industrielles sont, de toutes les propriétés, les plus faciles à détruire.

Ainsi, après le problème résolu par Smith, de la production des principes propres à guider la marche de l'industrie, le problème qui se présentait naturellement à résoudre, dans l'intérêt des progrès de l'industrie, était celui-ci : - Trouver un moyen légal pour que le grand pouvoir politique passe entre les mains de l'industrie.

Il ne faut ni de grandes forces d'intelligence, ni beaucoup de travail pour imaginer un moyen insurrectionnel ; mais pour trouver un moyen légal, la question présente beaucoup plus de difficultés. C'est à résoudre cette question que nous nous sommes attachés, persuadés que cette solution est la seule chose aujourd'hui qui manque à l'industrie, le seul pas qui reste à faire pour déterminer l'établissement du régime industriel qui est le but de tous les

efforts que les nations civilisées ont faits depuis plus de six siècles, et le terme de la grande révolution européenne qui se prépare depuis si longtemps.

... Après avoir, ... mis le lecteur à portée de suivre rapidement l'historique des tribunaux et celui de l'industrie, il nous semble que nous laisserions imparfaits les rapprochements qu'il importe d'établir, si nous ne les terminions point par la comparaison de la conduite des légistes et de celle des industriels, pendant le cours de la Révolution française.

Quelle a donc été la conduite des légistes ? d'abord ce sont les Girondins qui ont renversé l'ancien gouvernement ; ce sont eux qui ont établi la république ; ce sont eux qui ont empêché la réorganisation de la monarchie ; et ce parti, connu sous le nom de Girondin, avait pour chefs Guadet, Vergniaud et Gensonne, tous trois légistes, tous trois avocats.

L'ancien gouvernement ayant été renversé, ce fut Robespierre qui s'empara du pouvoir ; et qui était Robespierre ? Encore un légiste : ses principaux lieutenants étaient aussi des légistes. On vit des comités de salut public et de sûreté générale, tout peuplés de légistes. Il est constant que ce sont les légistes qui ont gouverné la France pendant l'époque la plus orageuse et la plus affligeante de la révolution.

C'étaient eux également qui administraient les assemblées de département, celles des districts, celles des cités appelées municipalités ; toutes étaient dirigées par eux.

Ils ne se bornèrent point alors à s'emparer des pouvoirs législatif, administratif et exécutif ; mais ils parvinrent aussi à diriger l'impulsion populaire. Ils fournirent des chefs aux Jacobins ; ils créèrent le club des Cordeliers ; ils composèrent enfin, presque exclusivement, tous les bureaux des différentes sociétés populaires de ces temps malheureux.

Ainsi, du moment où il faut bien reconnaître que le régime de la terreur a été inventé par les légistes, devenus maîtres de tout, et fondé, par eux, sur les ruines de l'ancien ordre de choses qu'ils avaient détruit, il faut bien les reconnaître aussi pour les instigateurs, les régulateurs, et même, jusqu'à un certain point, comme les exécuteurs de tant d'atrocités qui ont signalé leur sinistre invention.

Toujours guidés par le même esprit de corps, celui de la domination, ils ne se démentent dans aucune de nos grandes crises politiques. Il leur faut du pouvoir à quel prix que ce soit ; et, pour en obtenir le plus possible, nouveaux protégés, ils savent prendre toutes les formes selon les circonstances. Suivons leur marche.

Bonaparte survient et s'empare à son tour de la suprême autorité. Aussitôt, ce même corps de légistes qui, la veille encore, pour ainsi dire, professait le républicanisme le plus forcené ; qui venait presque d'inventer cette phrase à jamais mémorable, écrite en gros caractères, sur tous les édifices publics : Unité, indivisibilité de la république ; liberté, égalité, fraternité ou la mort, fut un des premiers à se courber devant l'idole. C'était à qui d'entre eux montrerait le plus de zèle, le plus d'empressement pour servir et consolider la nouvelle

puissance. Cambacérès a créé le rôle de lieutenant civil d'un despote militaire. À cette époque, les discours de toutes les cours de justice, de tous les tribunaux, ont prouvé que le despotisme convenait infiniment à l'esprit de notre législature. Rien de si curieux en ce genre qu'un opuscule qui parut lors de la chute de Napoléon, sous le titre d'oraison funèbre d'un grand homme, par une société de gens de lettres : on l'avait composée de tous les passages adulateurs, de toutes les maximes spécieuses et erronées sorties de la bouche ou de la plume de ces êtres versatiles, qui n'hésitent jamais à tout sacrifier à leur intérêt personnel ; et comme chaque phrase portait le nom de son auteur, il était facile de se convaincre que la meilleure part de l'ouvrage appartenait encore aux légistes.

Cependant Bonaparte est renversé par l'effet d'une réaction militaire; l'ancien gouvernement est rétabli, et le corps des légistes change de langage; mais il ne s'en montre pas moins ardent pour servir le pouvoir, et pour restreindre les libertés du peuple ; sa manière d'interpréter la charte est constamment anti-libérale.

La Révolution a fourni au corps des légistes l'occasion de faire connaître l'esprit dont il est animé : c'est une soif infatigable du pouvoir, au point que le posséder en subalternes devient l'objet de leurs désirs et de leurs efforts, quand ils ne peuvent pas être maîtres absolus; et l'on cessera de s'en étonner, si l'on fait réflexion que les empereurs romains, les plus grands despotes qui aient jamais existé, sont les inventeurs de la science professée par les légistes, ainsi que des principes de droit dont ils se chargent de faire les applications.

Les industriels n'ont joué aucun rôle actif pendant le cours de la Révolution ils n'ont rien gouverné, rien administré des affaires publiques ils n'ont aucunement tenté de s'emparer du pouvoir ; aucun des actes arbitraires qui ont rendu cette époque horriblement mémorable n'a été commis par eux : c'est à eux, au contraire, que ces sortes d'actes ont fait le plus de mal. Les industriels ont, dans cet intervalle, perdu leurs capitaux deux fois : la loi du maximum les leur enleva une première fois ; vint ensuite, sous Bonaparte, la loi qui fit brûler les marchandises anglaises et ruina une seconde fois l'industrie.

Les industriels n'ayant point cherché à s'emparer du pouvoir, lorsque l'ancien gouvernement succomba, ont montré le même éloignement à devenir les instruments des divers pouvoirs qui se sont succédé depuis.

L'esprit politique que les industriels ont laissé voir dès l'origine de leur corporation, c'est-à-dire depuis l'affranchissement des communes, celui qu'ils ont manifesté pendant tout le cours de la Révolution, celui enfin qu'ils professent encore aujourd'hui et d'après lequel ils agissent, est une combinaison où ils se proposent constamment pour but : 10 d'éviter toute secousse politique, et par conséquent de ne point changer la forme de gouvernement quelconque qui se trouve établie ; 20 de limiter l'action du pouvoir et de la restreindre le plus possible ; 30 de diminuer les dépenses du gouvernement et tout mauvais emploi de l'impôt.

Il se trouve aujourd'hui, par l'effet de la loi des élections, quelques industriels importants dans la Chambre des députés. Qu'on examine avec soin toutes les opinions qui ont été émises par eux, et l'on verra qu'ils ont eu

constamment pour objet d'obtenir, de concilier, et de combiner le plus de tranquillité, de liberté et d'économie possible.

Il résulte évidemment de cette comparaison :

1° Que les gouvernants, ainsi que les gouvernés, ont intérêt à accroître l'importance politique des industriels, puisque, d'une part, ceux-ci sont toujours disposés à maintenir le gouvernement existant, et que, de l'autre, ils travaillent sans cesse à restreindre le pouvoir et à diminuer l'impôt.

2° Qu'il est également de l'intérêt des gouvernants et des gouvernés de diminuer l'influence politique des légistes, puisque, d'un côté, celle corporation est ambitieuse, révolutionnaire, toujours prête à renverser ou à envahir le pouvoir; et que, d'un autre, quand elle ne peut pas s'emparer du pouvoir, ou qu'elle est obligée de l'abandonner, elle se montre toujours prête à servir ceux qui le possèdent contre les intérêts du peuple ; enfin que, dans l'un et l'autre cas, elle travaille à diminuer les libertés de la nation, comme à donner de l'accroissement aux charges qui pèsent sur elle.

La seule classe de la société dans laquelle nous désirons voir s'accroître l'ambition et le courage politique, la seule où cette ambition puisse être utile, où ce courage soit nécessaire, est, en général, la classe des industriels ; car leurs intérêts particuliers sont parfaitement d'accord avec l'intérêt commun, par la seule force des choses. C'est dans le sentiment de cette vérité que nous avons hautement embrassé la cause des industriels, la regardant comme le centre réel et le foyer de la civilisation.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici sur la conduite que les industriels devaient tenir peut se résumer en un mot, en un simple principe du sens commun.

Fuyez tout mélange, toute communauté avec les hommes dont l'intérêt est, par sa nature, ennemi du vôtre.

Liez-vous avec les hommes qui ont avec vous un même intérêt, et fortifiez-en le nombre par tous les moyens qui vous appartiennent. Or, nous vous en proposons un bien simple et bien puissant, dont le succès ne dépend que de vous ; sachez seulement vous entendre et vouloir.

Les intérêts des cultivateurs, sont les mêmes que les vôtres ils sont industriels ; liez-vous à eux et emparez-vous d'un si puissant renfort. Ce point emporté, votre cause est gagnée sans retour.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

15.

Le parti national ou industriel comparé au parti anti-national

*(Extrait de la dixième livraison du Politique, 1819)
(Vol. XIX) - Vol. 3 des Oeuvres complètes, édition de 1869*

[Retour à la table des matières](#)

La conduite des industriels est morale, celle des partisans de l'arbitraire est immorale ; ainsi le parti industriel a pour lui la force morale, qui est la première de toutes ; il a aussi la force physique, puisqu'il est au moins cinquante fois plus nombreux que le parti des désœuvrés.

Ce parti possède aussi la force du raisonnement, puisque ceux qui cultivent les sciences positives (qui sont les meilleurs raisonneurs) sont de son côté.

Il a pour lui la force de l'imagination, puisque les artistes font partie des industriels.

Les industriels sont encore supérieurs en capacité politique à leurs adversaires.

Enfin les industriels ont pour eux la force pécuniaire, puisqu'ils possèdent plus d'argent disponible que les propriétaires d'immeubles qui ne sont point industriels.

Je passe au résumé des forces et des moyens du parti anti-industriel, c'est-à-dire du parti qui a pour objet de retenir les producteurs sous la domination des gens immoraux, qui considèrent la nation comme une collection d'hommes destinés par Dieu à leur procurer des jouissances.

Ce parti puise toute sa force dans les mauvaises habitudes contractées par le peuple sous l'Ancien Régime, dans la superstition, dans la vénalité des juges, dans la corruption des fonctionnaires publics, et dans le défaut de patriotisme des militaires qui se vouent au service du pouvoir sans examiner l'action qu'il exerce.

Je n'accompagnerai ce résultat de la comparaison que je viens d'esquisser d'aucune réflexion. Je me bornerai pour le moment à dire qu'une lutte entre deux partis aussi disproportionnés en force et en moyens est bien extraordinaire.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

16.

Sur la querelle des abeilles et des frelons

*(Extrait de la onzième livraison du Politique, 1819)
(Vol. XIX) - Vol. 3 des Oeuvres complètes, édition de 1869*

[Retour à la table des matières](#)

J'ai établi... que le parti des producteurs était supérieur a celui de ses adversaires sous le rapport du nombre, sous celui de la moralité, de la capacité en raisonnement et en imagination; j'ai prouvé qu'il lui était également supérieur en capacité politique.

Je n'ai accompagné ces faits d'aucune réflexion, je n'en ai tiré aucune conséquence ; j'ai cru devoir les livrer à l'examen et à la méditation du lecteur avant d'en rien conclure.

Je vais maintenant présenter ma conclusion qui, pour s'être fait attendre, n'en sera que mieux appréciée.

Je conclus donc que le parti des producteurs possédant presque exclusivement toutes les forces élémentaires et positives qui peuvent agir sur la société, il se trouve dans la réalité investi de la principale puissance politique.

... Depuis longtemps les producteurs ont toute la puissance nécessaire pour établir l'ordre social qui peut leur être le plus avantageux, puisque depuis l'époque où l'industrie a acquis un certain développement ils ont sur les consommateurs non producteurs une supériorité de force très prononcée sous tous les rapports physiques et moraux.

Cependant, ils n'ont été jusqu'à ce jour que des instruments dans les mains des gouvernants, que des vaches à lait pour les nobles, pour les militaires, et pour les légistes, quoiqu'ils leur soient très supérieurs en puissance.

La première raison du fait extraordinaire que les producteurs sont gouvernés par un parti qui leur est inférieur sous tous les rapports physiques et moraux est que jusqu'à ce jour ils n'ont pas eu la volonté de constituer l'ordre de choses qui leur convenait le mieux.

Il y a une seconde raison, c'est que le savoir leur a manqué je dirai plus, il leur manque encore dans ce moment.

Si on me demande quel est le savoir politique qui manque aux industriels et dont ils ont besoin pour atteindre leur but, je répondrai : c'est d'abord l'idée claire du système politique qui leur convient ; c'est ensuite la connaissance du moyen d'unir leurs efforts contre le parti des nobles.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

17.

L'organisateur, vol. I, 1819

(Vol. XX) - Vol. 4 des Oeuvres complètes, édition de 1869

[Retour à la table des matières](#)

Nous supposons que la France perde subitement ses cinquante premiers physiciens, ses cinquante premiers chimistes, ses cinquante premiers physiologistes, ses cinquante premiers mathématiciens, ses cinquante premiers poètes, ses cinquante premiers peintres, ses cinquante premiers sculpteurs, ses cinquante premiers musiciens, ses cinquante premiers littérateurs.

Ses cinquante premiers mécaniciens, ses cinquante premiers ingénieurs civils et militaires, ses cinquante premiers artilleurs, ses cinquante premiers architectes, ses cinquante premiers médecins, ses cinquante premiers chirurgiens, ses cinquante premiers pharmaciens, ses cinquante premiers marins, ses cinquante premiers horlogers.

Ses cinquante premiers banquiers, ses deux cents premiers négociants, ses six cents premiers cultivateurs, ses cinquante premiers fabricants d'armes, ses cinquante premiers tanneurs, ses cinquante premiers teinturiers, ses cinquante

premiers mineurs, ses cinquante premiers fabricants de draps, ses cinquante premiers fabricants de coton, ses cinquante premiers fabricants de soieries, ses cinquante premiers fabricants de toile, ses cinquante premiers fabricants de quincaillerie, ses cinquante premiers fabricants de faïence et de porcelaine, ses cinquante premiers fabricants de cristaux et de verrerie, ses cinquante premiers armateurs, ses cinquante premières maisons de roulage, ses cinquante premiers imprimeurs, ses cinquante premiers graveurs, ses cinquante premiers orfèvres et autres travailleurs de métaux.

Ses cinquante premiers maçons, ses cinquante premiers charpentiers, ses cinquante premiers menuisiers, ses cinquante premiers maréchaux, ses cinquante premiers serruriers, ses cinquante premiers couteliers, ses cinquante premiers fondeurs, et les cent autres personnes de divers états non désignés, les plus capables dans les sciences, dans les beaux-arts, et dans les arts et métiers, faisant en tout trois mille premiers savants, artistes et artisans de France.

Comme ces hommes sont les Français les plus essentiellement producteurs, ceux qui donnent les produits les plus importants, ceux qui dirigent les travaux les plus utiles à la nation, et qui la rendent productive dans les sciences, dans les beaux-arts et dans les arts et métiers, ils sont réellement la fleur de la société française ; ils sont de tous les Français les plus utiles à leur pays, ceux qui lui procurent le plus de gloire, qui hâlent le plus sa civilisation ainsi que sa prospérité ; la nation deviendrait un corps sans âme, à l'instant où elle les perdrait ; elle tomberait immédiatement dans un état d'infériorité vis-à-vis des nations dont elle est aujourd'hui la rivale, et elle continuerait à rester subalterne à leur égard tant qu'elle n'aurait pas réparé celle perle, tant qu'il ne lui aurait pas repoussé une tête. Il faudrait à la France au moins une génération entière pour réparer ce malheur, car les hommes qui se distinguent dans les travaux d'une utilité positive sont de véritables anomalies, et la nature n'est pas prodigue d'anomalies, surtout de celles de celle espèce.

Passons à une autre supposition. Admettons que la France conserve tous les hommes de génie qu'elle possède dans les sciences, dans les beaux-arts, et dans les arts et métiers, mais qu'elle ait le malheur de perdre le même jour Monsieur, frère du roi, Monseigneur le duc d'Angoulême, Monseigneur le duc de Berry, Monseigneur le duc d'Orléans, Monseigneur le duc de Bourbon, Madame la duchesse d'Angoulême, Madame la duchesse de Berry, Madame la duchesse d'Orléans, Madame la duchesse de Bourbon et Mademoiselle de Condé.

Qu'elle perde en même temps tous les grands officiers de la couronne, tous les ministres d'État (avec ou sans départements), tous les conseillers d'État, tous les maîtres des requêtes, tous ses maréchaux, tous ses cardinaux, archevêques, évêques, grands vicaires et chanoines, tous les préfets et les sous-préfets, tous les employés dans les ministères, tous les juges, et, en sus de cela, les dix mille propriétaires les plus riches parmi ceux qui vivent noblement.

Cet accident affligerait certainement les Français, parce qu'ils sont bons, parce qu'ils ne sauraient voir avec indifférence la disparition subite d'un aussi grand nombre de leurs compatriotes. Mais celle perte des trente mille indi-

vidus réputés les plus importants de l'État, ne leur causerait de chagrin que sous un rapport purement sentimental, car il n'en résulterait aucun mal politique pour l'État.

D'abord pour la raison qu'il serait très facile de remplir les places qui seraient devenues vacantes ; il existe un grand nombre de Français en état d'exercer les fonctions de frère du roi aussi bien que de Monsieur; beaucoup sont capables d'occuper les places de prince tout aussi convenablement que Monseigneur le duc d'Angoulême, que Monseigneur le duc de Berry, que Monseigneur le duc d'Orléans, que Monseigneur le duc de Bourbon; beaucoup de Françaises seraient aussi bonnes princesses que Madame la duchesse d'Angoulême, que Madame la duchesse de Berry, que Mesdames d'Orléans, de Bourbon et de Condé.

Les antichambres du château sont pleines de courtisans prêts à occuper les places de grands officiers de la couronne ; l'armée possède une grande quantité de militaires aussi bons capitaines que nos maréchaux actuels. Que de commis valent nos ministres d'État ! Que d'administrateurs plus en état de bien gérer les affaires des départements que les préfets et les sous-préfets présentement en activité ! Que d'avocats aussi bons jurisconsultes que nos juges ! Que de curés aussi capables que nos cardinaux, que nos archevêques, que nos évêques, que nos grands vicaires, et que nos chanoines ! Quant aux dix mille propriétaires vivant noblement, leurs héritiers n'auront besoin d'aucun apprentissage pour faire les honneurs de leurs salons aussi bien qu'eux.

La prospérité de la France ne Peut avoir lieu que par l'effet et en résultat des progrès des sciences, des beaux-arts et des arts et métiers : or, les princes, les grands officiers de la couronne, les évêques, les maréchaux de France, les préfets et les propriétaires oisifs ne travaillent point directement au progrès des sciences, des beaux-arts, des arts et métiers ; loin d'y contribuer, ils ne peuvent qu'y nuire, puisqu'ils s'efforcent de prolonger la prépondérance exercée jusqu'à ce jour par les théories conjecturales sur les connaissances positives ; ils nuisent nécessairement à la prospérité de la nation en privant, comme ils le font, les savants, les artistes et les artisans, du premier degré de considération qui leur appartient légitimement ; ils y nuisent puisqu'ils emploient leurs moyens pécuniaires d'une manière qui n'est pas directement utile aux sciences, aux beaux-arts et aux arts et métiers ; ils y nuisent puisqu'ils prélèvent annuellement, sur les impôts payés par la nation, une somme de trois à quatre cents millions sous le litre d'appointements, de pensions, de gratifications, d'indemnités, etc., pour le payement de leurs travaux qui lui sont inutiles.

Ces suppositions mettent en évidence le fait le plus important de la politique actuelle ; elles placent à un point de vue d'où l'on découvre ce fait dans toute son étendue et d'un seul coup d'œil ; elles prouvent clairement, quoique d'une manière indirecte, que l'organisation sociale est peu perfectionnée ; que les hommes se laissent encore gouverner par la violence et par la ruse, et que l'espèce humaine (politiquement parlant) est encore plongée dans l'immoralité.

Puisque les savants, les artistes et les artisans, qui sont les seuls hommes dont les travaux soient d'une utilité positive à la société, et qui ne lui coûtent

presque rien, sont subalternisés par les princes et par les autres gouvernants qui ne sont que des routiniers plus ou moins incapables.

Puisque les dispensateurs de la considération et des autres récompenses nationales ne doivent, en général, la prépondérance dont ils jouissent qu'au hasard de la naissance, qu'à la flatterie, qu'à l'intrigue ou à d'autres actions peu estimables.

Puisque ceux qui sont chargés d'administrer les affaires publiques se partagent entre eux, tous les ans, la moitié de l'impôt, et qu'ils n'emploient pas un tiers des contributions, dont ils ne s'emparent pas personnellement, d'une manière qui soit utile aux administrés.

Ces suppositions font voir que la société actuelle est véritablement le monde renversé.

Puisque la nation a admis pour principe fondamental que les pauvres devaient être généreux à l'égard des riches, et qu'en conséquence les moins aisés se privent journellement d'une partie de leur nécessaire pour augmenter le superflu des gros propriétaires. Puisque les plus grands coupables, les voleurs généraux, ceux qui pressurent la totalité des citoyens, et qui leur enlèvent trois à quatre cents millions par an, se trouvent chargés de faire punir les petits délits contre la société.

Puisque l'ignorance, la superstition, la paresse et le goût des loisirs dispendieux forment l'apanage des chefs suprêmes de la société, et que les gens capables, économes et laborieux ne sont employés qu'en subalternes et comme des instruments.

Puisque, en un mot, dans tous les genres d'occupations, ce sont des hommes incapables qui se trouvent chargés du soin de diriger les gens capables ; que ce sont, sous le rapport de la moralité, les hommes les plus immoraux qui sont appelés à former les citoyens à la vertu, et que, sous le rapport de la justice distributive, ce sont les grands coupables qui sont préposés pour punir les fautes des petits délinquants.

... Ne doit-on pas s'attendre que les pouvoirs des gouvernants seront diminués, et que les sommes consenties par les nations européennes pour les frais d'administration de leurs affaires seront considérablement restreints ; en un mot que le mode d'administration des affaires publiques, existant encore aujourd'hui, sera totalement changé ; qu'il sera entièrement anéanti, et qu'il éprouvera enfin le même sort que l'anthropophagie, que le système politique qui avait été fondé sur la croyance aux décisions des aruspices et des augures, que celui qui a existé dans le Moyen Age ?

N'est-il pas évident que la véritable cause de la Révolution actuelle est le désir que les gouvernés ont de restreindre les pouvoirs des gouvernants, de diminuer la considération extrêmement exagérée dont ils sont investis, de réduire les sommes qu'ils perçoivent pour le paiement de leurs travaux, attendu qu'ils jugent que ces travaux sont beaucoup trop chèrement payés pour les services qu'ils rendent à la société ?

N'est-il pas évident, enfin, que la Révolution ne sera terminée, que le calme ne sera rétabli, qu'après que les gouvernés auront atteint leur but ?

L'expérience de tous les siècles connus a prouvé que l'espèce humaine a toujours travaillé à l'amélioration de son sort, et, par conséquent, au perfectionnement de son organisation sociale, d'où il résulte qu'il est de sa nature de perfectionner indéfiniment son régime politique en remplaçant successivement les institutions qui ont pour objet le maintien de l'ordre social, par de nouvelles institutions ayant le même but, mais qui soient combinées de manière à les rendre plus douces pour les gouvernés et moins onéreuses pour eux que celles qui les avaient précédés.

L'expérience des siècles a également prouvé que chacun des perfectionnements qui se sont opérés dans l'organisation sociale a donné lieu à une crise, ou plutôt qu'il a été le résultat d'une grande crise politique; elle a prouvé que chacune de ces crises (qui a été d'autant plus longue que les hommes étaient moins éclairés) a duré jusqu'à l'époque où le moyen d'effectuer le perfectionnement a été trouvé et mis en pratique. Les faits qui constatent ce que je viens de dire se trouvent profondément gravés dans la tête de tous les hommes instruits.

Enfin, cette même expérience générale a encore prouvé que chacune des crises dont je viens de parler a été annoncée par le même symptôme. Les institutions fondamentales étaient devenues un objet de risée publique, et, en effet, la religion chrétienne a commencé à s'établir peu de temps après que Cicéron eut dit qu'il ne concevait pas comment deux augures pouvaient se regarder sans rire. Ainsi, dans l'aperçu du travail que j'entreprends de présenter au public, partie par partie, j'ai dû commencer par prouver que les institutions actuelles étaient tout à fait en arrière des connaissances acquises par les gouvernés, qu'elles étaient, et qu'elles méritaient, en effet, d'être un objet de risée publique.

... À l'époque où la guerre était et devait être regardée comme le premier moyen de prospérité pour les nations, il était naturel que la direction des affaires temporelles de la société fût entre les mains d'un pouvoir militaire, et que l'industrie, classée comme subalterne, ne fût employée que comme instrument. Au contraire, quand les sociétés sont enfin convaincues par l'expérience que le seul moyen pour elles d'acquérir de la richesse consiste dans l'activité pacifique, c'est-à-dire dans celle des travaux industriels, la direction des affaires temporelles doit naturellement passer à la capacité industrielle, et la force militaire, à son tour, ne peut plus être classée qu'en subalterne, comme une force purement passive, destinée même vraisemblablement à devenir un jour tout à fait inutile.

Or, l'affranchissement des communes a posé la base de ce nouvel état de choses ; il en a préparé la possibilité, et même la nécessité, qui s'est ensuite développée de plus en plus, ainsi que nous le prouverons bientôt. Cet affranchissement a constitué la capacité industrielle, puisqu'il a établi pour elle une existence sociale indépendante du pouvoir militaire.

Avant cette époque, outre que les artisans pris collectivement étaient dans la dépendance absolue des militaires, chacun d'eux était entièrement soumis à l'arbitraire individuel du possesseur de la terre dont il faisait partie.

L'affranchissement, en laissant subsister le premier genre d'arbitraire, anéantit le second, et par suite, créa le germe de la destruction du premier. Auparavant, les artisans ne possédaient rien en propre, tout ce qu'ils possédaient et eux-mêmes appartenaient à leur seigneur ; ils n'avaient que ce qu'il voulait bien leur laisser. L'affranchissement (des communes) créa une propriété industrielle ayant pour origine le travail, propriété distincte, indépendante et bientôt rivale de la propriété territoriale, qui était purement d'origine et de nature militaire.

Par cette mémorable innovation, la capacité industrielle put se développer, se perfectionner, s'étendre, et les nations purent s'organiser dans toutes leurs parties sur une base industrielle, la tête seule de la société restant militaire, ainsi que la direction générale dont elle continuait à demeurer en possession.

Faisons, pour le pouvoir spirituel, des observations analogues à celles que nous venons de faire pour le pouvoir temporel.

La capacité scientifique positive est... ce qui doit remplacer le pouvoir spirituel.

À l'époque où toutes nos connaissances particulières étaient essentiellement conjecturales et métaphysiques, il était naturel que la direction de la société, quant à ses affaires spirituelles, fût entre les mains d'un pouvoir théologique, puisque les théologiens étaient alors les seuls métaphysiciens généraux. Au contraire, quand une fois toutes les parties de nos connaissances sont uniquement fondées sur des observations, la direction des affaires spirituelles doit être confiée à la capacité scientifique positive, comme étant évidemment très supérieure à la théologie et à la métaphysique.

... Le pouvoir temporel dans l'ancien système étant militaire, exigeait, par sa nature, le plus haut degré d'obéissance passive de la part de la nation. Au contraire, dans la capacité industrielle, envisagée comme devant diriger les affaires temporelles de la société, l'arbitraire ne saurait entrer, puisque, d'une part, tout est jugeable dans le plan qu'elle peut former pour travailler à la prospérité générale, et d'une autre part, l'exécution de ce plan ne peut exiger qu'un très faible degré de commandement des hommes à l'égard les uns des autres.

De même, le pouvoir spirituel, étant de sa nature conjectural, devait nécessairement demander le plus haut degré de confiance et de soumission d'esprit. C'était là une condition indispensable à son existence et à son action. Au contraire, la capacité scientifique positive, conçue comme dirigeant les affaires spirituelles de la société, n'exige ni croyance aveugle, ni même confiance, au moins de la part de tous ceux qui sont susceptibles d'entendre les démonstrations : quant aux autres, l'expérience a suffisamment prouvé que leur confiance dans les démonstrations unanimement arrêtées entre les savants positifs ne peut jamais leur être aucunement préjudiciable, et que ce genre de confiance, en un mot, n'est point susceptible d'abus.

Ainsi, on peut considérer, si on veut, la capacité scientifique positive comme donnant lieu à un pouvoir, en tant qu'elle crée une force ; mais c'est le pouvoir de démonstration, au lieu de pouvoir de révélation.

Tel est donc notre point de départ.

... S'occuper uniquement d'agir sur la nature, pour la modifier autant que possible de la manière la plus avantageuse à l'espèce humaine, ne tendre à exercer d'action sur les hommes que pour les déterminer à concourir à celle action générale sur les choses.

Telle est, en peu de mots, la marche simple que les savants et les artisans ont suivie d'une manière invariable depuis l'origine, en se proposant pour but unique, les uns d'étudier la nature pour la connaître, les autres d'appliquer cette connaissance à la satisfaction des besoins et des désirs de l'homme.

Cette marche était tellement sage, qu'on n'aurait pu en choisir une meilleure s'il eut été possible aux savants et aux artisans de se conduire d'après des vues préméditées et librement discutées dès l'origine.

Enfin, ce plan se trouve être si parfait que tout ce qui nous reste à faire aujourd'hui, c'est de l'appliquer, sans y rien changer, à la direction de l'ensemble de la société, de même que nos pères sont parvenus graduellement à y rapporter toutes les parties de l'action sociale considérées isolément.

Il est facile de s'expliquer pourquoi ce plan a dû être suivi sans jamais avoir été combiné, ni même senti par personne. Après avoir donné cette explication, nous indiquerons, en aperçu, les motifs du succès qu'il a obtenu.

Les communes, par le fait même de leur affranchissement, se sont trouvées débarrassées de la dépendance individuelle qui pesait auparavant sur chacun de leurs membres ; mais elles sont restées soumises à la dépendance collective, exercée sur la masse des artisans et des savants, par la masse des militaires et des théologiens.

Cette dépendance était tellement grande à l'origine, et les communes tellement faibles, qu'elles ne pouvaient évidemment concevoir la pensée de s'y soustraire. Cet obstacle, qui, à la première vue, paraissait devoir leur être funeste, fut précisément ce qui assura le succès de leurs efforts ; il les empêcha de s'égarer et les contraignit, par une nécessité invincible, à suivre la marche qui était au fond la meilleure. Ne pouvant songer à entrer en partage de l'autorité, ni même à se soustraire au despotisme collectif, les communes ne tendirent qu'à profiter du degré de liberté individuelle qu'elles avaient obtenu, pour développer le plus possible la capacité industrielle et la capacité scientifique.

Savants et artisans ne cherchèrent qu'à agir sur la nature, les uns pour pénétrer par des observations et des expériences dans la connaissance de ces lois, les autres pour appliquer cette connaissance à la production des objets nécessaires, utiles ou agréables. Tous ne firent en cela que suivre la tendance naturelle qui nous entraîne vers l'amélioration de notre sort ; car, par le fait

même de leur infériorité politique, l'action sur la nature était la seule voie qui fût ouverte aux communes pour améliorer leur condition sociale. On voit bien clairement, par là, quelle force a obligé les communes à suivre, sans s'en rendre compte, le plan que j'ai indiqué tout à l'heure.

... Examinons maintenant d'une manière directe les avantages de la marche suivie par les communes. Les communes, sans s'inquiéter de la manière dont les militaires et les théologiens dirigeaient l'ensemble de la société, et faisant pour ainsi dire abstraction de l'ancien système, organisèrent tous les travaux particuliers (dont la disposition leur avait été laissée libre) dans l'unique but d'agir sur la nature. Par cette sage conduite, elles eurent l'assurance, non seulement de ne pas déplaire aux pouvoirs existants, mais de leur être agréables, et de recevoir tous les encouragements compatibles avec l'exercice de l'autorité. Il y a plus même; elles étaient sûres de parvenir peu à peu, par une plus grande action exercée sur la nature, et par la richesse ainsi que la considération qu'elles en tiraient, à racheter successivement la majeure partie de l'autorité qui pesait sur elles.

Enfin, elles devaient compter aussi que, par l'accroissement successif de la capacité industrielle et de la capacité scientifique, elles acquerraient une force progressivement croissante, qui leur permettrait peu à peu de traiter d'égal à égal avec leurs dominateurs, et plus tard même de prendre le dessus vis-à-vis d'eux, ce qui est effectivement devenu possible aujourd'hui.

... En dernière analyse, le principal désir de presque tous les individus n'est point d'agir sur l'homme, mais sur la nature.

Il n'est personne, pour ainsi dire, qui ne renonce avec empressement à une autorité très absolue, quand l'exercice de celle autorité exclut la jouissance des avantages de la civilisation, qui sont le résultat de l'action exercée sur les choses.

... Que l'on considère aujourd'hui l'état du peuple, et on verra qu'effectivement il n'est plus en rapport direct et continu, au temporel, qu'avec ses chefs industriels. Suivez par la pensée dans ses relations journalières un ouvrier quelconque, soit dans l'agriculture, soit dans les manufactures, soit dans le commerce, vous trouverez qu'il n'est habituellement en contact et en subordination qu'avec des chefs agriculteurs, manufacturiers, ou commerçants, et nullement, par exemple, avec le grand seigneur, qui est propriétaire de la terre, ou le capitaliste oisif auquel appartiennent, en tout ou en partie, la manufacture ou la maison de commerce. Ses rapports avec les chefs militaires de la société rentrent tous dans les rapports généraux du nouveau système avec l'ancien...

C'est ici le lieu d'observer, par rapport au peuple, la différence fondamentale qui existe à son avantage entre sa coordination actuelle vis-à-vis de ses chefs industriels et son ancienne soumission aux chefs militaires. Cette différence fera ressortir une des oppositions les plus importantes et les plus heureuses entre l'ancien système et le nouveau.

Dans l'ancien système, le peuple était enrégimenté par rapport à ses chefs; dans le nouveau, il est combiné avec eux. De la part des chefs militaires il y avait commandement, de la part des chefs industriels il n'y a plus que direction. Dans le premier cas, le peuple était sujet, dans le second, il est sociétaire. Tel est effectivement l'admirable caractère des combinaisons industrielles, que tous ceux qui y concourent sont, en réalité, tous collaborateurs, tous associés, depuis le plus simple manœuvrier jusqu'au manufacturier le plus opulent, et jusqu'à l'ingénieur le plus éclairé.

Dans une société où il entre des hommes qui n'apportent ni capacité, ni mise quelconque, il y a nécessairement des maîtres et des esclaves, sans quoi les travailleurs ne seraient pas assez dupes pour consentir à un pareil arrangement s'ils pouvaient s'y soustraire. On ne peut pas même concevoir une telle société ayant commencé autrement que par la force. Mais *dans une coopération, où tous apportent une capacité et une mise, il y a véritablement association, et il n'existe d'autre inégalité que celle des capacités et celle des mises, qui sont l'une et l'autre nécessaires, c'est-à-dire inévitables, et qu'il serait absurde, ridicule et funeste de prétendre faire disparaître.*

Chacun obtient un degré d'importance et des bénéfices proportionnels à sa capacité et à sa mise; ce qui constitue le plus haut degré d'égalité qui soit possible et désirable. Tel est le caractère fondamental des sociétés industrielles, et voilà ce que le peuple a gagné en s'organisant par rapport aux chefs des arts et métiers. Il n'y a plus de commandement exercé sur lui par ses 'nouveaux chefs, que ce qui est strictement nécessaire pour maintenir le bon ordre dans le travail, c'est-à-dire très peu de choses. La capacité industrielle répugne tout autant par sa nature à exercer l'arbitraire qu'à le supporter. N'oublions pas d'ailleurs que, dans une société de travailleurs, tout tend naturellement à l'ordre ; le désordre vient toujours, en dernière analyse, des fainéants.

Enfin, observons que les progrès de l'industrie, des sciences et des beaux-arts, en multipliant les moyens de subsistance, en diminuant le nombre des inoccupés, en éclairant les esprits et en polissant les mœurs, tendent de plus en plus à faire disparaître les trois plus grandes causes de désordre : la misère, l'oisiveté et l'ignorance.

Nous avons à faire, pour le spirituel, des observations analogues à celles qui viennent d'être faites pour le temporel.

Avant l'introduction des sciences positives en Europe, ou, pour parler plus juste, avant que les sciences eussent passé des mains du clergé dans celles des séculiers (événement qui suivit le premier de très près), la masse du peuple était organisée spirituellement grâce à ses chefs théologiques. Le peuple croyait sur leur parole ; il les consultait sur tout, et il s'en rapportait aveuglément à leurs décisions ; les doctrines qu'il leur convenait d'établir devenaient les siennes. En un mot, il avait à leur égard l'habitude d'une confiance absolue et d'une soumission d'esprit tout à fait illimitée. Mais du moment que les sciences positives ont eu acquis un certain développement, cette confiance et

ce respect se sont peu à peu retirés du clergé et transportés successivement aux savants.

Ce changement a été puissamment secondé par le changement analogue qui s'était déjà effectué dans le temporel. Le peuple, organisé industriellement, s'aperçut bientôt que ses travaux ordinaires d'arts et métiers n'étaient nullement en rapport avec les idées théologiques, qu'il ne pouvait tirer des théologiens aucunes lumières réelles sur les objets de ses occupations journalières, et partout où il put être en contact avec les savants, soit directement, soit indirectement, il perdit l'habitude de consulter les prêtres, et il prit celle de se mettre en rapport avec ceux qui possédaient les connaissances positives. Sans doute ce rapport est encore fort loin d'être aussi intime qu'il pourrait et devrait l'être, et cela tient principalement, non pas au peu de désir que le peuple aurait de s'instruire, mais au peu de moyens qu'il en a et au peu de soin qu'on prend pour lui faire acquérir les connaissances qui lui seraient utiles. Le peuple est au contraire avide d'instruction bien plus que les oisifs de nos salons, parce que ses travaux lui en font sentir à tout instant la nécessité. Partout où il a trouvé possibilité d'étudier, il a étudié. Mais quoique l'action de la capacité scientifique sur le peuple soit encore très faible, eu égard à ce qu'elle peut devenir, il n'en est pas moins vrai qu'elle est beaucoup plus grande qu'on ne se le figure ordinairement. Des faits saillants et incontestables prouvent que le peuple accorde aujourd'hui à l'opinion unanime des savants le même degré de confiance qu'il accordait dans le Moyen Age aux décisions du pouvoir spirituel.

... Nous devons également observer ici que la confiance du peuple pour ses nouveaux chefs spirituels est tout à fait distincte, par sa nature, de celle qu'il avait dans l'ancien système pour ses chefs théologiques ; celle-ci consistait dans une soumission d'esprit tout à fait aveugle, qui exigeait dans chaque individu une abnégation absolue de sa propre raison. La confiance dans les opinions des savants a un tout autre caractère. C'est l'assentiment donné à des propositions sur des choses susceptibles de vérification, propositions admises à l'unanimité par les hommes qui ont acquis et prouvé la capacité nécessaire pour en juger.

... La seule chose qui manque aujourd'hui au nouveau système pour terminer sa constitution, c'est uniquement une volonté ferme et active de la part des savants et des artisans, d'entreprendre la tâche que je viens d'indiquer, chacun pour la partie que la marche de la civilisation lui assigne.

Que les beaux-arts, par la force d'imagination qui est entre leurs mains, exercent sur la masse commune l'action suffisante pour la déterminer à suivre irrévocablement cette direction, et à seconder ses chefs naturels dans cette grande coopération.

Que les artistes transportent le paradis terrestre dans l'avenir, qu'ils le présentent comme devant être le résultat de l'établissement du nouveau système, et ce système se constituera promptement.

... L'idée mère du projet consiste dans le principe que l'ordre social doit aujourd'hui avoir pour objet unique, direct et permanent, l'action des hommes sur les choses, et que l'administration des intérêts généraux de la société doit

être exclusivement confiée aux artistes, aux savants et aux artisans, seuls possesseurs des capacités positives qui sont les éléments de l'action administrative utile.

... Dans une société organisée pour le but positif de travailler à sa prospérité par les sciences, les beaux-arts et les arts et métiers, l'acte politique le plus important, celui qui consiste à fixer la direction dans laquelle la société doit marcher, n'appartient plus aux hommes investis des fonctions sociales, il est exercé par le corps social lui-même ; c'est de cette manière que la société, prise collectivement, peut réellement exercer la souveraineté, souveraineté qui ne consiste point alors dans une opinion arbitraire érigée en loi par la masse, mais dans un principe dérivé de la nature même des choses, et dont les hommes n'ont fait que reconnaître la justesse et proclamer la nécessité. Dans un tel ordre de choses, les citoyens chargés des différentes fonctions sociales, même des plus élevées, ne remplissent, sous un certain point de vue, que des rôles subalternes, puisque leurs fonctions, de quelque importance qu'elles soient, ne consistent plus qu'à marcher dans une direction qui n'a pas été choisie par eux. De plus, le but et l'objet d'une telle organisation sont si clairs, si déterminés, qu'il n'y a plus de place pour l'arbitraire des hommes, ni même pour celui des lois, parce que l'un et l'autre ne peuvent s'exercer que dans le vague qui est, pour ainsi dire, leur élément naturel. L'action de gouverner est nulle alors, ou presque nulle, en tant que signifiant action de commander, d'où l'adage que ce que les gouvernements peuvent faire de mieux pour le bonheur de la société, c'est de ne pas s'en mêler. Mais cette manière de voir, qui est juste quand on ne la considère que par rapport au système politique existant, est évidemment fausse quand on l'adopte dans un sens absolu ; elle ne peut subsister ainsi qu'autant qu'on ne s'est pas élevé à l'idée d'un autre système politique.

Les fonctions qui ont spécialement pour objet le maintien de l'ordre, ne seront donc plus classées, dans la nouvelle organisation sociale, que suivant leur rang naturel, c'est-à-dire, comme des fonctions subalternes de police : car, il est évident qu'elles ne peuvent être fonction principale qu'autant que l'association n'a pas de but ; du moment qu'elle en a un quelconque, même vicieux, elles deviennent secondaires. Or, observons maintenant que cette portion de l'action sociale est la seule dans le nouveau système qui exige un certain degré de commandement des hommes à l'égard les uns des autres, puisque tout le reste, comme nous l'avons expliqué, est l'action des principes. Il suit de là que l'action de gouverner proprement dite sera restreinte alors le plus possible. Les hommes jouiront, par conséquent, dans cet ordre de choses, du plus haut degré de liberté qui soit compatible avec l'état de société. Il faut même remarquer que celle fonction de maintenir l'ordre peut alors aisément devenir, presque en totalité, une charge commune à tous les citoyens, soit pour contenir les perturbateurs, soit pour décider les contestations. Ainsi, la portion de pouvoir qu'il suffira d'accorder aux hommes chargés spécialement de cet objet, pourra être excessivement faible, et sera d'autant moins redoutable pour la liberté, que ces hommes ne seront classés que comme subalternes. Il faut un très grand appareil de gouvernement pour maintenir l'ordre, lorsque le système politique ne tend point clairement à la prospérité sociale, parce qu'alors on est obligé de considérer la masse comme ennemie de l'ordre établi. Mais lorsque chacun aperçoit nettement le but d'amélioration vers lequel on marche, et les

pas successifs qui en rapprochent, la masse de la population exerce une force passive qui suffit presque seule pour contenir une minorité antisociale.

... 1° *Les affaires publiques seront administrées au meilleur marché possible* quand elles seront dirigées par les savants, les artistes et les artisans, car les savants, les artistes et les artisans sont les hommes les moins ambitieux des richesses ; ils ne désirent, en général, que la quantité d'argent nécessaire pour la satisfaction modérée de leurs besoins, pour la raison qu'une fortune considérable ne leur est point indispensable, et leur est même assez inutile pour obtenir une grande considération. De plus, ils seront encore moins avides d'argent quand ils se trouveront investis exclusivement des fonctions sociales, puisqu'ils surpasseront alors en considération les hommes les plus riches.

Ce travail a eu pour objet d'indiquer à la nation les mesures qu'elle devait prendre pour assurer le premier degré de considération aux hommes qui sont le plus utiles à la société, pour faire cesser l'importance politique de ceux qui lui sont onéreux et inutiles. Il a eu pour objet direct : 1° de déterminer la nation à placer la direction suprême de ses affaires entre les mains de ceux qui sont pourvus de la capacité positive ; 2° de lui faire sentir que les hommes pourvus de la capacité positive devaient être divisés en trois classes, et que leurs chefs devaient former trois conseils (ou chambres) séparés ; savoir : le conseil chargé d'inventer, celui chargé d'examiner, et celui chargé d'exécuter ; ce qui correspondait aux trois classes anciennement formées, des artistes, des savants et des artisans. Enfin, nous croyons devoir remarquer qu'il y a deux sortes de fortunes. Les unes qui, en général, résultent d'opérations hasardeuses ou d'agiotages, soit avec le gouvernement, soit avec les particuliers, et qui sont, par conséquent, une sorte de pillage : celles-là sont toujours acquises avec l'intention de se procurer des jouissances personnelles. Les véritables savants, les véritables artistes et les véritables artisans ne peuvent jamais devenir possesseurs de fortunes de ce genre. Une autre espèce de fortunes, et qui sont acquises avec l'intention d'en faire un tout autre emploi, résultent de découvertes importantes dans les sciences, dans les beaux-arts et dans les arts et métiers, ou bien elles sont le fruit de travaux opiniâtres et d'une sévère économie. Elles sont toujours employées au perfectionnement des sciences, des beaux-arts et des arts et métiers. Les fortunes de ce genre, qui sont ordinairement les seules désirées par les savants, les artistes et les artisans, ne sont jamais acquises aux dépens des individus ni de la nation, et elles tournent constamment au profil de la masse entière de la société.

2° *Les savants, les artistes et les artisans sont les hommes qui gouverneraient le moins la société s'ils étaient chargés de la direction de ses affaires générales ; car, dans toutes les entreprises quelconques des sciences, des beaux-arts et des arts et métiers, conçus et exécutés par des savants, des artistes et des artisans, l'action de gouverner est considérée comme subalterne, et elle est toujours confiée à des sous-ordres.*

... Le but que je me suis proposé dans ce travail a été de résumer toutes les critiques qui avaient été faites de l'Ancien Régime ; mon but a été de mettre en évidence la monstruosité de cette organisation sociale dans l'état présent des lumières.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

18.

Lettres de Henri Saint-Simon à Messieurs les Jurés qui doivent prononcer sur l'accusation intentée contre lui (mars 1820)

*(Oeuvres choisies de C.-H. de Saint-Simon,
par C. Lemonnier, t. II, Bruxelles, 1859)*

[Retour à la table des matières](#)

J'ai dit que la société est actuellement coordonnée d'après deux systèmes d'organisation absolument opposés, l'un qui gouverne les affaires générales, l'autre qui dirige tous les travaux particuliers. En partant de ce fait incontestable, *j'ai comparé, sous le rapport de la capacité, de la moralité et de l'utilité sociale, les fonctionnaires publics, qui sont les chefs de l'ancien système, et nos premiers savants, nos premiers artistes et nos premiers industriels, qui sont les chefs du nouveau.*

À l'aide d'une double supposition, j'ai mis en évidence l'immense supériorité morale de ces derniers sur les premiers. Considérant ensuite l'état présent de la société, *j'ai fait voir combien il est monstrueux que la distribution de la*

considération et du pouvoir social soit absolument au rebours de cet ordre positif des supériorités.

... J'ai publié un ouvrage ayant pour titre l'industrie. J'ai exposé dans cet ouvrage que les industriels, que les artistes, que les savants devaient être considérés comme les véritables chefs de la nation, qu'ils devaient, par conséquent, être exclusivement chargés de l'administration générale de ses affaires.

La publication de ce nouveau principe d'organisation sociale a fait une grande sensation dans le public, et cependant l'ouvrage n'a pas obtenu un succès suffisant pour qu'il m'ait été possible de la soutenir.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

19.

Du système industriel (tome I, 1821)

*(Vol. XXI) - Vol. 5 des Oeuvres complètes, édition de 1869
Considérations sur les mesures à prendre pour terminer la
révolution*

[Retour à la table des matières](#)

À Messieurs les Agriculteurs, Négociants, Manufacturiers et autres Industriels qui sont membres de la Chambre des Députés.

Première Lettre. - *Sous les rapports les plus essentiels, ce sont les légistes et les métaphysiciens qui dirigent aujourd'hui les affaires publiques : ils occupent les places les plus importantes du gouvernement, leur opinion est prépondérante dans le Conseil d'État; ils ont la majorité dans la chambre des députés; on peut même les considérer comme étant entièrement maîtres de celle chambre, car ce sont eux qui ont fourni des chefs aux deux partis qui la composent. En un mot, les légistes et les métaphysiciens dominent, au moment actuel, la société dans toutes ses parties et sous tous ses rapports politiques;*

ce sont eux qui dirigent les gouvernants; ce sont eux aussi qui dirigent les gouvernés ; ce sont eux qui font les plans des ultra ; ce sont eux qui font les calculs ministériels; ce sont eux enfin qui combinent, pour les libéraux, les moyens de s'opposer au retour de l'Ancien Régime.

Messieurs, les légistes et les métaphysiciens s'occupent beaucoup plus des formes que du fond, des mots que des choses, des principes que des faits ; ils ne sont point habitués à diriger leur attention et leurs travaux vers un but unique, fixe et déterminé : or, de tout cela, il doit résulter, et il résulte en effet que leur esprit s'égare souvent dans le labyrinthe des idées abstraites ; et de tout cela je lire la conclusion suivante :

Tant que ce seront les légistes et les métaphysiciens qui dirigeront les affaires publiques, la Révolution n'atteindra point son terme.

... A cela vous me répondrez unanimement que vous regardez les légistes comme des faiseurs de phrases ; qu'ils vous paraissent embrouiller tout ce qu'ils veulent éclaircir; et que, loin de chercher à les introduire dans vos entreprises, vous évitez avec le plus grand soin d'avoir avec eux d'autres rapports que ceux qui résultent des relations générales, existantes entre tous les membres de la grande société. En un mot, vous déclarez qu'une maison d'industrie vous paraît perdue quand elle se trouve forcée, par les circonstances, à placer son gouvernail dans les mains d'un légiste.

... Cessez de vous laisser conduire par les légistes ; renoncez à l'existence politique subalterne dont vous vous êtes contentés jusqu'à ce jour ; élevez-vous à la hauteur des circonstances où vous vous trouvez, elles vous sont extrêmement favorables ; ... faites-vous une opinion qui vous soit propre, formez un parti qui soit le vôtre.

... Il est également clair que le noyau du parti qui terminera la Révolution se composera principalement de cultivateurs, de négociants, d'artistes et de manufacturiers.

Il est hors de doute que si la Révolution, qui dure déjà depuis plus de trente années, n'est pas plus avancée, c'est par la raison qu'aucun des partis qui se sont formés ne s'est trouvé composé de la manière convenable ; c'est par la raison que les industriels n'ont joué encore qu'un rôle passif en politique.

Enfin, il est évident que votre position de membres de la chambre des députés vous appelle à former le noyau du parti industriel.

Deuxième Lettre. - Ce sont incontestablement les cultivateurs, les négociants et les manufacturiers (parmi lesquels je comprends les artistes) qui ont produit toutes les richesses qui existent en France.

Ce sont eux aussi qui possèdent la majeure partie des richesses acquises ; car tous les magasins de quelque importance leur appartiennent.

Les industriels sont donc investis de la plus grande partie de la force pécuniaire possédée par la nation française.

Or, il est évident que la prépondérance pécuniaire des industriels sur les autres Français suffirait, à elle seule, pour leur donner les moyens de forcer le gouvernement à s'organiser conformément aux intérêts des cultivateurs, des négociants et des manufacturiers.

... Les travaux auxquels se livrent les industriels ont différents degrés de généralité, et il résulte de cette disposition fondamentale une sorte de hiérarchie entre les différentes classes qui composent cette masse énorme de citoyens actifs pour la production.

Ainsi, les industriels peuvent et doivent être considérés comme ayant une organisation et comme formant une corporation. Et, en effet, tous les cultivateurs et les autres fabricants sont liés entre eux par la classe des commerçants, et tous les négociants ont, dans les banquiers, des agents qui leur sont communs ; de manière que les banquiers peuvent et doivent être considérés comme les agents généraux de l'industrie ;

Dans cet état de choses, il est facile aux industriels de se combiner et d'agir de concert pour leurs intérêts politiques ;

Dans cet état de choses, les premières maisons de banque de Paris se trouvent appelées à diriger l'action politique des industriels ;

Dans cet état de choses, la morale impose aux chefs de ces maisons, l'obligation de travailler à la formation du parti industriel ;

Dans cet état de choses, enfin, le plus puissant et le plus actif de tous les stimulants pousse les chefs des premières maisons de banque de Paris à planter le drapeau industriel ; car la carrière qui leur est ouverte, comme agents généraux des intérêts politiques de l'industrie, est celle qui peut leur procurer le plus d'estime, de considération, de bonheur et de richesse.

Dans l'état présent de la civilisation, la première capacité politique est la capacité en administration ; le ministère le plus important est celui des finances, et le gouvernant qui acquerrait la plus grande réputation, serait celui qui produirait le meilleur projet de budget ; c'est-à-dire le projet de ce genre le plus conforme aux intérêts des cultivateurs, des négociants et des manufacturiers.

Or, les industriels sont de tous les Français ceux qui ont fait les meilleures études en administration, parce que leurs capitaux sont toujours en activité, parce que les capitaux qu'ils font valoir, sont, par l'effet de leur crédit, triples de ceux qu'ils possèdent, de manière que les fautes qu'ils commettent en administration se trouvent avoir soixante fois plus d'inconvénients que celles dans lesquelles tombent les autres citoyens qui, dans toutes les directions publiques et privées, n'ont habituellement que des revenus à gérer.

Troisième Lettre. - Déjà depuis longtemps les industriels sont individuellement libres : ils sont entièrement indépendants des individus attachés aux autres classes de la société ; mais leur corporation porte encore le joug qui lui a été imposé, d'abord par les militaires, ensuite par les légistes.

Pour s'affranchir de la domination des militaires et des légistes (de ces hommes dont les travaux ne sont plus que d'une utilité passagère ou secondaire), la première chose que les industriels ont à faire, ainsi que je vous l'ai dit dans ma dernière Lettre, c'est d'acquiescer conscience claire de leurs forces, de leurs moyens et de leur capacité politique.

Celui qui se croit subalterne l'est en effet. - Celui qui se sent capable de jouer le premier rôle est le seul qui donne à ses facultés tout le développement dont elles sont susceptibles. - Si vous vous faites mouton, le loup vous mangera.

La première chose que les industriels ont à faire, c'est de se convaincre, par quelques bonnes réflexions faites le matin, la tête sur leur oreiller, que ce sont les cultivateurs, les négociants ainsi que les manufacturiers, qui sont appelés, exclusivement à tous autres citoyens, à concevoir et à combiner les moyens de faire prospérer d'une manière générale la culture, le commerce et la fabrication.

Quatrième Lettre. - Il a existé une époque à laquelle les militaires ont dû dominer la société ; et ils ont, en effet, exercé sur elle un grand empire. Cette époque a été celle de l'ignorance.

Les métaphysiciens et les légistes ont dû jouer ensuite le premier rôle ; car ce sont eux qui ont mis en évidence les vices de la féodalité, et ils ont, en effet, fixé la principale attention de la société sur leurs discours et sur leurs écrits. Cette époque a été celle de la demi-science.

Mais, Messieurs, le progrès des lumières a enfin amené le régime du sens commun, et le sens commun n'est ni violent, ni bavard ; il n'est ni militaire, ni légiste.

Les organes naturels, les seuls véritables organes du sens commun, ou de l'intérêt commun, sont les industriels, par la raison que la force des choses contraint les cultivateurs, les négociants, ainsi que les fabricants, à mener de front la combinaison de l'intérêt général avec les calculs relatifs à leurs intérêts particuliers.

... *Au Roi.* - Les forces temporelles et spirituelles de la société ont changé de mains. La force temporelle véritable réside aujourd'hui dans les industriels, et la force spirituelle dans les savants. Ces deux classes sont, en outre, les seules qui exercent sur l'opinion et sur la conduite du peuple une influence réelle et permanente.

C'est ce changement fondamental qui a été la véritable cause de la Révolution française. Cette grande crise n'a point eu sa source dans tel ou tel fait isolé, quelque importance réelle qu'il ait pu avoir d'ailleurs. Il s'est opéré un bouleversement dans le système politique, par la seule raison que l'état de société auquel correspondait l'ancienne constitution avait totalement changé de nature. Une révolution civile et morale, qui s'exécutait graduellement depuis plus de six siècles, a engendré et nécessité une révolution politique : rien n'était plus conforme à la nature des choses. Si l'on veut absolument assigner une origine à la Révolution française, il faut la dater du jour où a commencé l'affranchissement des communes et la culture des sciences d'observation dans l'Europe occidentale.

... Puisque la Révolution française avait pour cause fondamentale le changement des forces qui s'était opéré au temporel et au spirituel, le seul moyen de la diriger convenablement était, sans doute, de mettre en activité politique directe les forces qui étaient devenues prépondérantes ; et tel est encore aujourd'hui le seul moyen de la terminer. Il fallait donc appeler les industriels et les savants à former le système politique correspondant au nouvel état social. C'est ce que paraît avoir senti, Sire, votre illustre et malheureux frère, en accordant au tiers état une double représentation dans les états généraux.

La Révolution a donc été bien commencée. Pourquoi a-t-elle été presque immédiatement jetée dans une fausse route ?

... Les légistes, qui n'étaient à l'origine que des agents des militaires, ont bientôt formé une classe distincte qui a modifié l'action féodale par l'établissement de la jurisprudence, laquelle n'a été qu'un système organisé de barrières opposées à l'exercice de la force.

Pareillement, les métaphysiciens, sortis d'abord du sein de la théologie sans cesser jamais de fonder leurs raisonnements sur une base religieuse, ont modifié l'influence théologique par l'établissement du droit d'examen en matière de dogme et de morale.

... Il résulte de cet état nécessaire de choses que, dans les deux ou trois derniers siècles, ce sont les légistes et les métaphysiciens qui ont occupé presque exclusivement la scène politique, et que les communes ont peu à peu contracté l'habitude de voir en eux les défenseurs nés de leurs intérêts généraux.

Comme ils avaient effectivement très bien rempli la tâche que la marche naturelle de la civilisation leur avait assignée, les communes, prenant d'une manière absolue ce qui n'était vrai que relativement, n'ont pas cru pouvoir mieux faire, lorsqu'elles ont été appelées à former les états généraux de 1789, que de leur confier le cause industrielle.

... Les légistes et les métaphysiciens, ainsi appelés à la formation du nouveau système politique, n'ont pu que continuer à suivre leurs habitudes constantes, et ils se sont occupés uniquement d'établir un système très étendu

de garanties pour les gouvernés, et de barrières contre les gouvernants, sans s'apercevoir que les forces contre lesquelles ils voulaient encore se précautionner étaient presque éteintes.

Quand ils ont voulu aller plus loin, ils se sont jetés dans la question absolue du meilleur gouvernement imaginable ; et, toujours dirigés par les mêmes habitudes, ils l'ont traité comme une question de jurisprudence et de métaphysique. Car, en effet, la théorie des droits de l'homme, qui a été la base de tous leurs travaux en politique générale, n'est autre chose qu'une application de la haute métaphysique à la haute jurisprudence.

... Les communes, sachant nettement ce qui leur convenait, et ne se dirigeant que d'après des idées positives, seraient entrées directement dans la route du nouveau système politique, qui se serait ensuite graduellement formé, suivant le cours ordinaire des choses, à mesure que les idées se seraient éclaircies.

... Ainsi, les effets propres de la Révolution ne sont nullement en rapport d'importance avec l'idée qu'on s'en forme communément. Cette époque n'a été que la dernière période de la décadence de l'ancien système social, décadence qui s'opérait depuis cinq à six siècles, et qui était alors presque complète. Le renversement de ce système n'a point été l'effet, encore moins l'objet de la Révolution ; il en a au contraire été la véritable cause. Le but réel de la Révolution, celui que la marche de la civilisation lui a assigné, était la formation d'un nouveau système politique. C'est parce que ce but n'a pas été atteint, que la Révolution n'est point encore terminée.

... D'un autre côté, ni les industriels, ni même les savants, ne sont organisés sous le rapport politique; ils n'ont aucune activité pour leurs intérêts généraux; ils ne s'en occupent point, si ce n'est pour se plaindre quand ils sont trop foulés, sans remonter jamais à la source du mal, afin d'en découvrir le remède : ils n'ont point de brillants et bruyants avocats ; leurs représentants dans les chambres y sont en très petite minorité, et n'y forment, d'ailleurs, aucun parti distinct.

... Il est également incontestable à mes yeux, que le vœu des communes de voir terminer la Révolution par l'établissement d'un nouveau système politique, fondé sur l'industrie, comme nouvel élément temporel et sur les sciences d'observation comme nouvel élément spirituel ; que ce vœu, dis-je, finira nécessairement par prévaloir contre tous les obstacles et contre les efforts de tous les partis, puisqu'il est le résultat final de tous les progrès que la civilisation a faits depuis six cents ans, et même, on peut le dire, depuis son origine.

Au roi et à Messieurs les Agriculteurs, Négociants, Manufacturiers et autres industriels qui sont membres de la chambre des députés. - Il n'existe qu'un seul moyen de terminer la Révolution : ce moyen consiste à établir l'administration des affaires publiques la plus favorable à la culture, au commerce et à la fabrication.

Or, le moyen le plus certain pour rendre l'administration des affaires publiques la plus favorable possible à la culture, au commerce et à la fabrication,

consiste évidemment à placer la direction des affaires générales dans les mains des cultivateurs, des négociants et des manufacturiers les plus capables.

... Il sera établi un Conseil d'Industriels (qui portera le litre de Chambre de l'industrie) : ce Conseil sera attaché au ministère des Finances, et il sera composé de vingt-cinq personnes.

Le ministre des Finances sera membre de cette Chambre et il en sera président.

Cette Chambre sera composée d'abord des quatre cultivateurs dont les cultures sont les plus importantes; des deux négociants faisant le plus d'affaires ; des deux fabricants employant le plus d'ouvriers; et des quatre banquiers jouissant du plus grand crédit.

Cette première moitié de la Chambre procédera à la nomination de douze autres membres, pris parmi les industriels, dans la proportion suivante, savoir : six cultivateurs, deux négociants, deux manufacturiers et deux banquiers.

... Il sera établi un Conseil attaché au ministère de l'Intérieur ; le ministre sera membre et président de ce Conseil.

Ce Conseil sera composé de vingt-cinq membres ; savoir : 1° de sept agriculteurs, trois négociants et trois fabricants ; 2° de deux physiciens, trois chimistes et trois physiologistes, tous membres de l'Académie des Sciences, et de trois ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Les membres de ce Conseil, le ministre seul excepté, seront nommés par la Chambre de l'Industrie.

... Le moyen de terminer la Révolution consiste à placer l'administration des affaires publiques dans les mains des cultivateurs, des négociants et des manufacturiers, parce que les industriels sont les administrateurs les plus capables, et surtout les plus économes.

... Le nombre des Français occupés de travaux de culture, de commerce ou de fabrication, est de plus de vingt-cinq millions d'individus.

DEUXIÈME CORRESPONDANCE AVEC MESSIEURS LES INDUSTRIELS. - Première Lettre. - Tous les citoyens livrés à des occupations utiles à la société, doivent désirer que les industriels soient chargés de faire le budget; car ils sont les plus intéressés de tous au perfectionnement de la morale publique et privée, ainsi qu'à l'établissement des lois nécessaires pour empêcher les désordres, et ils sentent mieux que personne l'utilité des sciences positives et les services que les beaux-arts rendent à la société ; car ils sont les plus capables, les seuls capables de répartir entre les membres de la société la considération et les récompenses nationales, de la manière convenable, pour que justice soit rendue à chacun suivant son mérite,

... Il est incontestable que ce sont les industriels qui forment la classe la plus utile et la plus nombreuse ; que ce sont eux qui fournissent, par leurs

travaux, à tous les besoins de la société; que ce sont eux qui produisent toutes les richesses nationales.

... C'est une erreur de croire que les chefs des travaux industriels ne possèdent que des connaissances particulières, que les connaissances relatives à la branche d'industrie qu'ils exploitent. Il y a une capacité qui leur est commune à tous ; c'est la capacité administrative; c'est la capacité nécessaire pour faire un bon budget ; et, cette capacité, ils sont les seuls qui la possèdent ; ils en ont été les créateurs ; elle n'a commencé à exister qu'à l'époque de l'affranchissement des communes ; elle s'est toujours perfectionnée depuis cette époque. Cette branche de nos connaissances est devenue aujourd'hui une science positive ; c'est-à-dire, cette capacité s'est divisée en deux capacités, la capacité théorique et la capacité pratique ; elle est devenue une science positive, car les faits qui lui servent de base sont des faits observés, car ce sont des faits qui ont été vérifiés par de nombreuses expériences.

... Les industriels sont les seuls capables de régler l'administration des affaires publiques conformément aux intérêts de la très grande majorité de la nation, conformément à l'intérêt des producteurs.

... Je conviens qu'il existe une sorte d'opposition entre les intérêts des cultivateurs et ceux des fabricants, entre les intérêts des cultivateurs et des fabricants réunis et ceux des négociants; mais je dis que cette opposition est infiniment petite en comparaison de celle qui existe entre les intérêts des industriels et ceux de la noblesse, tant ancienne que nouvelle, ceux du clergé tant ancien que nouveau, ceux des légistes, ceux des propriétaires oisifs, et ceux en un mot des Français qui ne sont pas industriels.

Je dis que les industriels de toutes les classes sont intéressés à l'économie dans l'administration, qu'ils sont aussi tous intéressés au maintien de la tranquillité publique, tant intérieure qu'extérieure, tandis que les nobles, les tonsurés, les légistes et les propriétaires oisifs peuvent désirer que le gaspillage continue, parce qu'il leur est profitable.

Deuxième Lettre. - Dans l'état actuel des lumières, ce n'est plus d'être gouvernée dont la nation a besoin, c'est d'être administrée au meilleur marché possible ; or, il n'y a que dans l'industrie qu'on puisse apprendre à administrer à bon marché.

... Si les Bourbons se sont ligués jusqu'à ce jour avec le clergé, avec la noblesse, avec l'ordre judiciaire, et avec les propriétaires oisifs, c'est pour la raison qu'ils ont cru que la force politique se trouvait dans leurs mains ; c'est pour la raison qu'ils ont pensé que ces classes-là leur étaient plus attachées que les industriels...

Troisième Lettre. - *L'objet de mon entreprise est de débarrasser les hommes qui se sont occupés des travaux de l'utilité la plus positive et la plus directe, de la domination exercée sur eux jusqu'à ce jour par le clergé, par la noblesse, par l'ordre judiciaire, ainsi que par les propriétaires qui ne sont pas*

industriels. Je considère, pour le moment, les savants adonnés à l'étude des sciences positives comme ne formant qu'une seule classe avec les cultivateurs, les fabricants, les négociants et les banquiers, mais il ne résulte point de ce que je considère en masse ceux qui contribuent à la production, que la division entre les travaux théoriques et les travaux pratiques doive disparaître : il en résulte encore moins que, d'après mon opinion, les théoriciens doivent jouir d'une considération inférieure à celle qui sera accordée aux praticiens.

... Cette division s'établira d'elle-même entre les hommes positifs, quand ils se seront débarrassés des sabreurs et des faiseurs de phrases ; et on ne saurait douter que les découvertes faites dans les sciences physiques et mathématiques ne procurent, sous le régime industriel, le premier degré de considération, puisqu'elles sont celles de l'utilité la plus générale pour la prospérité de la culture, ainsi que de la fabrication et du commerce.

Deux raisons m'ont engagé à m'adresser plutôt aux cultivateurs, aux fabricants et aux négociants qu'aux savants, pour les engager à s'occuper d'une manière active de l'administration des intérêts généraux de la nation.

Ma première raison a été que les praticiens ont des moyens d'existence qui les rendent indépendants ; tandis que les théoriciens vivent presque tous du produit de places dont le gouvernement dispose, c'est-à-dire qui dépendent, dans ce moment, du clergé, de la noblesse, de l'ordre judiciaire et des propriétaires oisifs. De manière que les premiers ne courent d'autres risques, en manifestant une opinion généreuse, que de se priver de l'expectative d'un sobriquet de baron, de comte, de marquis ou de due ; tandis que les théoriciens exposeraient leurs moyens d'existence en indiquant à la nation les moyens de se débarrasser de l'éteignoir théologique et féodal dont elle est encore affublée.

Ma seconde raison a été que le *pouvoir administratif* devant être invariablement fixé dans les mains des praticiens, et les récompenses nationales devant être accordées par eux, *les théoriciens resteront à tout jamais, sous le rapport temporel, dans la dépendance des cultivateurs, des fabricants, des négociants et des banquiers*, quoiqu'ils doivent obtenir un plus haut degré de considération que celui dont jouiront ceux qui le leur accorderont.

... J'ai connaissance de combinaisons faites pour remédier aux inconvénients qui résulteront de la rapidité avec laquelle la population s'accroîtra, quand le régime industriel aura fait prendre à la culture, à la fabrication et au commerce, tout l'essor dont ils sont susceptibles. Ce travail renferme un système de colonisation large et peu dispendieux.

Enfin, je puis certifier que tous les travaux scientifiques, nécessaires à l'établissement du régime industriel, existent, et je puis certifier également (l'intention de leurs auteurs m'étant connue) qu'ils seront publiés dès que l'administration publique sera sortie des mains du clergé, de la noblesse et de l'ordre judiciaire, pour entrer dans celles des cultivateurs, des fabricants et des négociants.

... J'ai reçu la mission de faire sortir les pouvoirs politiques des mains du clergé, de la noblesse et de l'ordre judiciaire, polir les faire entrer dans celles des industriels ; je remplirai cette mission quels que soient les obstacles que je puisse rencontrer, et quand bien même le pouvoir royal, aveuglé sur ses véritables intérêts, tenterait de s'y opposer.

... Si aujourd'hui, Messieurs, le clergé, la noblesse et l'ordre judiciaire n'ont plus aucune force, c'est que ces institutions ne sont plus d'aucune utilité à la nation, c'est qu'elles ne rendent plus de services aux dernières classes de la société.

... L'ordre judiciaire, bien plus encore que le clergé et la noblesse, a perdu l'estime des Français. Presque tous les juges se sont faits les instruments du pouvoir ; et aujourd'hui, la plus grande partie des présidents et des procureurs du roi, professent, en plein tribunal, des opinions absolument contraires aux droits et aux intérêts de la nation.

... Les efforts philosophiques des littérateurs du XVIIIe siècle, pour débarrasser la société des institutions du clergé, de la noblesse et de l'ordre judiciaire, ont obtenu des succès prompts et brillants ; mais ces succès ont été très incomplets, de même que l'attaque l'avait été : cette affaire n'avait eu lieu qu'entre l'avant-garde philosophique et les privilégiés.

... Le seul moyen d'anéantir ces institutions consiste à les remplacer par d'autres plus en rapport avec l'état des connaissances acquises, et des habitudes contractées.

... L'ancienne doctrine avait constitué la société dans l'intérêt des gouvernants ; la nouvelle doit combiner l'association dans l'intérêt de la majorité des associés. L'ancienne doctrine avait principalement chargé les gouvernants de commander ; la nouvelle doit leur donner pour principale fonction de bien administrer, et elle doit par conséquent appeler la classe des citoyens la plus capable en administration, à diriger les affaires publiques.

... Messieurs, jusqu'à ce jour, vos intérêts n'ont été défendus que par des avocats ou par des métaphysiciens ; il en résulte qu'ils ont été mal défendus. D'abord, par la raison que ces intellectuels ne sont point personnellement intéressés à faire valoir vos droits politiques : toute la considération et l'importance qu'ils pourraient vous faire acquérir diminuerait d'autant celle dont jouissent leurs professions ; ensuite, ils n'ont pas la capacité suffisante pour établir un nouveau système philosophique. Sûrement il vous faut des théoriciens ; mais vous devez employer ceux auxquels vous avez reconnu la capacité intellectuelle la plus positive.

Quatrième Lettre à Messieurs les Industriels. - *Une vérité fâcheuse, mais incontestable, et avec laquelle il est indispensable de vous familiariser, c'est que depuis le commencement de la Révolution vous avez été constamment les dupes des légistes et des métaphysiciens auxquels vous avez imprudemment abandonné la conduite de vos affaires générales.*

... C'est vous et vos collaborateurs, les savants, qui, par une série continue de travaux théoriques et pratiques combinés ensemble, devez préparer, élaborer, et enfin graduellement organiser le régime industriel.

... Rien ne peut vous dispenser de faire vous-mêmes le travail ; vous seuls pourrez avoir à la fois et la volonté, et la capacité indispensables.

... Vous n'êtes pas des métaphysiciens, ni des légistes, ainsi le fond seul vous intéresse.

... *Le pouvoir s'use inévitablement quand il reste toujours dans les mêmes mains, et il se rajeunit, au contraire, et prend de nouvelles forces toutes les fois qu'il change de maîtres.*

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

20.

Du système industriel (Tome I, seconde partie, 1821)

(Vol. XXII) - Vol. 6 des Oeuvres complètes, édition de 1869

[Retour à la table des matières](#)

Cinquième Lettre à Messieurs les Industriels. - L'Angleterre a tendu la première vers le régime industriel. Mais, vu l'état imparfait de la civilisation à l'époque où elle entreprit sa réforme politique, elle n'a pu parvenir qu'à une modification du régime féodal. C'est, en réalité, la nation française qui a été appelée, par la nature des choses, à commencer l'organisation du régime industriel. Quoiqu'elle n'ait point encore conçu nettement le véritable but de sa mission, elle en a fortement senti l'importance, *et le signal qu'elle a donné en 1789 a imprimé à toute l'Europe occidentale le mouvement qui doit avoir pour résultat final l'établissement du régime industriel, et dans lequel la France doit conserver l'initiative.*

Sixième Lettre aux Industriels. - Le fait est que les anciennes doctrines ne peuvent plus servir de base à la société, et que, par conséquent, plus on sent l'importance sociale d'un système d'idées générales, plus on doit désirer

ardemment qu'un système nouveau soit promptement organisé, pour remédier à la décrépitude de l'ancien système, qui ne lui permet plus d'exercer aucune action réelle.

... Pour vous, Messieurs, qui savez parfaitement combien les anciennes doctrines sont aujourd'hui dépourvues de force et de vie, il est indispensable que vous sentiez vivement le besoin d'une nouvelle doctrine générale, appropriée à l'état présent de la civilisation et des lumières. Une société ne peut pas subsister sans idées morales communes ; cette communauté est aussi nécessaire au spirituel, que l'est, au temporel, la communauté d'intérêts. Or, ces idées ne peuvent être communes, si elles n'ont pas pour base une doctrine philosophique universellement adoptée dans l'édifice social ; cette doctrine est la clef de la voûte, le lien qui unit et consolide toutes les parties. Croyez-vous, en bonne foi, Messieurs, que la critique des idées théologiques et féodales faite, ou du moins terminée par les philosophes du XVIIIe siècle, puisse tenir lieu d'une doctrine ? *La société ne vit point d'idées négatives, mais d'idées positives. Elle est aujourd'hui dans un désordre moral extrême, l'égoïsme fait d'effrayants progrès, tout tend à l'isolement. Si les infractions aux rapports sociaux ne sont ni plus grandes, ni plus multipliées, cela tient uniquement à l'état très développé de la civilisation et des lumières ; d'où il résulte, dans la généralité des individus, des habitudes profondes de sociabilité, et le sentiment d'une certaine communauté des intérêts les plus grossiers. Mais si la cause du mal, le défaut d'une doctrine susceptible de toute l'influence nécessaire se prolongeait encore, ces habitudes et ce sentiment seraient insuffisants pour mettre un frein à l'immoralité générale et particulière.*

... Les légistes, les métaphysiciens et les littérateurs qui, aujourd'hui sont tous plus ou moins métaphysiciens, ne doivent pas avoir plus de part à ce travail que les théologiens.

Pour déterminer les savants à organiser la doctrine industrielle, deux conditions doivent être remplies. L'une par vous ; et elle doit consister dans la garantie que vous offrirez aux savants qui voudront coopérer à ce travail d'obtenir une existence à l'abri des caprices des gouvernants, qui pourraient, dans l'origine, étant mal conseillés, vouloir s'opposer à cette entreprise, et qui tiennent presque tous les savants dans une étroite dépendance temporelle. Quand même l'opposition des gouvernements n'existerait pas, en effet, ce que je suis très porté à croire, au moins pour l'instant où le caractère de l'entreprise sera bien établi, néanmoins l'inquiétude que les savants en concevraient serait suffisante pour ralentir leur zèle. Vous devez donc donner aux savants une entière sécurité sous ce rapport, et cela dépend absolument de vous.

Les savants ont bien, et les éléments du travail théorique nécessaire pour la formation de la doctrine industrielle, et les dispositions intellectuelles indispensables pour cela ; mais il leur manque l'idée générale de ce travail, sans laquelle néanmoins il ne pourrait être mis en activité, puisqu'il faut qu'un noyau de doctrine serve de lien aux éléments complets, mais isolés, que les savants possèdent, pour que la combinaison de leurs capacités individuelles puisse avoir lieu. C'est aux philosophes positifs, c'est-à-dire aux hommes occupés à observer et à coordonner les généralités positives, qu'il appartient de remplir cette importante fonction. Aucun philosophe ne se présentant pour

obéir à cette grande mission, que l'état de la civilisation met réellement à l'ordre du jour, j'ai osé m'en charger.

À Messieurs les Cultivateurs, Fabricants, Négociants, Banquiers et autres industriels, ainsi qu'à Messieurs les Savants, qui professent les sciences physiques et mathématiques, et à Messieurs les Artistes, qui professent les beaux-arts. - Mon intention, enfin, est d'ouvrir les yeux des industriels sur ce point important : c'est qu'ils sont ceux qui produisent toutes les richesses, que ce sont eux, par conséquent, qui payent toutes les dépenses, et qu'il résulte évidemment de ces deux faits que ce sont eux qui doivent faire les projets de budget, d'autant plus qu'ils forment la classe de citoyens qui administre avec le plus d'économie.

Messieurs, le grand mouvement moral qui doit faire passer la société du régime arbitraire modifié au régime le plus avantageux à la majorité de la société, ne peut pas être purement national, il ne peut s'effectuer qu'en étant commun aux peuples les plus éclairés. Ce changement doit s'opérer de la même manière et par les mêmes moyens que le passage du polythéisme au théisme.

... Messieurs, le but direct de mon entreprise est d'améliorer le plus possible le sort de la classe qui n'a point d'autre moyen d'existence que le travail de ses bras ; mon but est d'améliorer le sort de cette classe non seulement en France, mais en Angleterre, en Belgique, en Portugal, en Espagne, en Italie, dans le reste de l'Europe et dans le monde entier. Cette classe, malgré les immenses progrès de la civilisation (depuis l'affranchissement des Communes), est encore la plus nombreuse dans les pays les plus civilisés ; elle forme la majorité dans une proportion plus ou moins forte chez toutes les nations du globe. Ainsi ce serait d'elle que les gouvernements devraient s'occuper principalement, et au contraire c'est celle de toutes dont ils soignent le moins les intérêts ; ils la regardent comme essentiellement gouvernable et imposable, et le seul soin important qu'ils prennent à son égard est de la maintenir dans l'obéissance la plus passive.

Quel est le moyen d'améliorer le plus promptement et le plus sûrement possible le sort des peuples ? Voilà le grand problème politique à résoudre. Je crois en avoir trouvé la solution. Je vais vous la présenter. Je réclame, Messieurs, toute votre attention. Songez que, si ce n'est pas sur le sort de l'espèce humaine, c'est au moins sur celui de la génération présente que vous allez prononcer.

Les hommes du peuple, de même que les riches, ont deux espèces de besoins : ils ont des besoins physiques et des besoins moraux ; ils ont besoin de subsistance, ils ont aussi besoin d'instruction.

Quel est le moyen de procurer à la généralité des hommes du peuple, le plus promptement possible, le plus de subsistance possible ?

J'observe d'abord que le seul moyen général de procurer des subsistances au peuple consiste à lui procurer du travail. La question se trouve donc convertie en celle-ci :

Quel est le moyen de procurer au peuple la plus grande quantité de travail possible ?

Je réponds à cette question :

Le meilleur moyen est de confier aux chefs des entreprises industrielles le soin de faire le budget, et par conséquent de diriger l'administration publique; car, par la nature des choses, les chefs des entreprises industrielles (qui sont les véritables chefs du peuple, puisque ce sont eux qui le commandent dans ses travaux journaliers) tendront toujours directement, et pour leurs propres intérêts, à donner le plus d'extension possible à leurs entreprises, et il résultera de leurs efforts à cet égard le plus grand accroissement possible de la masse des travaux qui sont exécutés par les hommes du peuple.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

21.

Du système industriel (Tome II, deuxième partie, 1822)

(Reproduit d'après le texte publié dans le Choix de Textes de Jean Dautry, Paris, 1951, Éditions Sociales, pp. 143-150).

[Retour à la table des matières](#)

Lettres à Messieurs les Ouvriers. - Messieurs, le principal but que je me propose dans mes travaux est d'améliorer autant que possible votre situation. Je n'occupe aucune place, je ne possède aucun pouvoir: ainsi le seul moyen que je puisse employer pour vous être utile consiste à vous donner de bons conseils. Je vous invite à tenir le langage suivant aux chefs des principales maisons de culture, de fabrication et de commerce. Il me paraît certain qu'il en résultera pour vous des grands avantages, et que votre existence sera promptement améliorée. C'est vous qui allez parler : ... *Vous êtes riches, et nous sommes pauvres; vous travaillez de tête, et nous des bras; il résulte de ces deux différences fondamentales qui existent entre nous que nous sommes... vos subordonnés. Puisque vous êtes nos chefs, Messieurs, c'est à vous que nous devons adresser nos doléances. Henri IV pensait que tous les efforts du gouvernement devaient tendre à nous mettre en état de manger la*

poule au pot tous les dimanches... Messieurs, notre gros bon sens nous suffit pour nous apercevoir que les affaires de la nation française sont très mal administrées, que ses ressources sont mal employées, que son activité est mal dirigée, ou plutôt qu'elle est paralysée par la fausse direction qui lui est donnée...

On peut doubler, en moins de dix ans, la valeur du territoire de la France. Pour cela, il faudrait défricher les terres incultes, dessécher celles qui sont marécageuses, percer de nouvelles routes, améliorer celles qui existent, construire tous les ponts nécessaires pour abrégier les transports et faire tous les canaux qui peuvent être utiles à la navigation, ainsi qu'aux irrigations.

Les fonds ne manqueront point pour réaliser un bon projet d'amélioration générale du territoire de la France. Les capitaux se présenteront avec empressement, si l'État... concède autant que possible, aux entrepreneurs tous les bénéfices qui résulteront de l'exécution de leurs entreprises.

Les bras ne manqueront pas non plus, car, faute d'avoir pris la mesure que nous venons d'indiquer, et qui est la seule propre à donner une activité générale à la production, un grand nombre de terrassiers manquent habituellement d'ouvrage. Les travaux ordinaires de la culture emploient tous les bras pendant la moisson ; mais, une fois la moisson terminée, le huitième de la population suffit pour les labeurs, les semences, le hersage, le battage et la garde des troupeaux ; de manière que, dans les lieux où la population n'est pas employée à la fabrication des objets ouvragés, la plus grande partie des ouvriers manquent d'ouvrage pendant une grande partie de l'année. On peut bien estimer à six millions la quantité des terrassiers sans occupation pendant tout l'intervalle des moissons.

... Réfléchissez sur l'idée que nous venons de vous soumettre, et vous reconnaîtrez facilement que, si le gouvernement déclarait qu'il concéderait, autant que possible, aux entrepreneurs des travaux ayant pour objet l'accroissement de valeur du territoire de la France, tous les avantages particuliers qui résulteraient de ces travaux, les entreprises de ce genre seraient poursuivies avec ardeur et exécutées rapidement.

Vous reconnaîtrez également que l'adoption de celle mesure procurera, tant à vous qu'à nous, les avantages les plus importants dont la société puisse nous faire jouir. Elle accroîtra vos richesses, elle nous donnera du travail, et, par conséquent, de l'aisance...

L'administration actuelle des affaires publiques est très vicieuse sous ce premier rapport que le nombre des administrateurs, ainsi que celui de leurs subordonnés, est beaucoup trop considérable ; ce qui fait monter les frais de cette administration à un prix exorbitant ; ce qui fait supporter à la nation une charge très pesante et qui ne lui est d'aucune utilité.

Elle est vicieuse sous un rapport encore bien plus important, c'est que les administrateurs sont pris dans *les classes de la société dont la capacité n'est pas celle d'administrer, dans les classes dont les intérêts sont, à beaucoup d'égards, contraires à ceux de la classe productive qui est la nôtre, qui est la*

seule dont les travaux aient directement pour objet l'accroissement de la puissance, de l'aisance et du bonheur positif de la nation...

... En un mot, l'administration actuelle est principalement dirigée par les nobles, par les légistes et par les militaires. Or ces trois classes s'entendent parfaitement à manger les produits de l'industrie, mais elles sont tout à fait incapables de diriger les travaux des producteurs, elles ont même, à certains égards, l'intérêt à s'opposer aux succès de l'industrie, parce que les succès de ce genre tendent à augmenter l'importance des producteurs et à diminuer celle des nobles, des légistes et des militaires.

C'est notre classe, Messieurs, qui supporte directement les inconvénients de la mauvaise administration actuelle... Elle éprouve à elle seule tout le manque à gagner; il est donc naturel que ce soit nous qui nous ingénions davantage à trouver le remède aux maux qui pèsent sur nous d'une manière particulière.

Ces inconvénients, Messieurs, portent encore plus directement et plus fortement sur nous autres ouvriers que sur vous qui êtes riches et capables, puisqu'il en résulte, pour un grand nombre de nous, souffrance sous le rapport des premiers besoins de la vie; c'est donc à nous de prendre l'initiative pour indiquer les moyens de mettre un terme à nos misères... Cette demande... se trouvera être celle de 25 millions d'hommes.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

22.

Brouillons inédits, nos 1 et 2

Non datés (reproduits d'après les Textes choisis de Jean Dautry, 1951, pp. 141-142).

[Retour à la table des matières](#)

Les hommes qui composent la classe ouvrière sentent que leur sort n'est pas amélioré dans la proportion qui devrait naturellement résulter des progrès faits... Ils ne sentent leurs droits, il est vrai, que d'une manière vague. Si on les interrogeait, ils ne se montreraient pas capables d'expliquer clairement par quel moyen il serait possible de diminuer les malheurs de leur position, mais ils ont bien certainement conscience très positive de la possibilité qu'aurait le Parlement de rendre leur existence physique et politique infiniment plus heureuse qu'elle n'a été jusqu'à ce jour.

... La condition des chefs de la classe industrielle est très améliorée, ils ont acquis plus de considération qu'ils n'en avaient avant la Révolution. Leurs propriétés, c'est-à-dire les propriétés mobilières, ont été en quelque façon ennoblies..., et les compagnons de la classe industrielle qui n'ont encore rien gagné voient nécessairement avec humeur leurs chefs devenir comte ou baron et passer par ce moyen dans la classe féodale.

Avant la Révolution, les manœuvres qui forment la masse de la classe industrielle avaient des soutiens, puisqu'ils faisaient cause commune avec les banquiers, les négociants et les manufacturiers. Aujourd'hui qu'ils se voient abandonnés par tout ce qu'il y avait de puissant dans leur classe, ils ont nécessairement de l'humeur.

En nous résumant à ce sujet, nous dirons que les manœuvres ont de l'humeur sous plusieurs rapports, et qu'ils en ont dans ce moment sous le rapport le plus essentiel de tous, sous celui qu'ils manquent d'ouvrage et qu'ils meurent de faim.

... Quel est le moyen de calmer l'humeur des manœuvres qui forment la masse du peuple français ? Quel est le moyen de satisfaire leurs justes prétentions ? C'est de prendre des mesures pour leur assurer le travail. Une pareille mesure exige dans le premier moment une mise dehors considérable et il n'existe qu'un seul moyen pour se procurer l'argent, nécessaire, c'est de supprimer d'autre dépenses, c'est surtout de supprimer la plus considérable de toutes. L'entretien de l'armée est incontestablement la dépense la plus considérable de toutes. Le licenciement de l'armée est donc la première à prendre pour contenter le peuple, pour le rendre heureux et pour ne pas se trouver exposé aux effets de son mécontentement.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

23.

Du système industriel (Tome II, deuxième partie, 1822, suite)

(Vol. XXI) - Vol. 6 des Oeuvres complètes, édition de 1869

[Retour à la table des matières](#)

ADRESSE AUX PHILANTHROPEs. - VOUS devez, Messieurs, suivre l'exemple de vos devanciers ; vous devez développer une énergie égale à la leur ; *ils ont fondé la religion chrétienne, et vous devez la régénérer ; vous devez compléter l'organisation du système de morale, vous devez y soumettre le pouvoir temporel.*

... Le clergé français est une fraction du clergé chrétien ; ainsi il a reçu de son divin fondateur la mission de plaider sans relâche la cause des pauvres, et de travailler sans aucune interruption à l'amélioration morale et physique du sort de cette dernière classe de la société. Or, il est de fait qu'il a tellement perdu de vue sa mission céleste, que son occupation unique consiste aujourd'hui à prêcher au peuple l'obéissance la plus passive envers les puissants de la terre, et qu'on ne lui voit plus faire aucun effort généreux pour rappeler aux

princes, ainsi qu'à leurs courtisans, les devoirs que la religion leur impose à l'égard du peuple.

Au roi. Première Adresse. - ... 1° Sur trente millions de Français, *il y a vingt-neuf millions et demi d'industriels, formant entre eux différentes associations suffisamment étendues, et suffisamment combinées entre elles* ; 2° L'observation de la nature est en pleine activité dans toutes ses branches ; l'astronomie, la physique, la chimie et la physiologie, qui est venue de nos jours couronner l'édifice scientifique. Enfin les nations qui entourent la France, sans avoir toutes satisfait au même degré qu'elle à ces deux grandes conditions, sont toutes néanmoins évidemment animées de la même tendance, elles sont dans la même période de leur civilisation.

Il résulte, Sire, des considérations précédemment énoncées, *qu'il n'y a pas aujourd'hui, en France, d'autre constitution possible que la constitution industrielle.*

... Sire, une constitution réelle ne peut jamais être inventée, elle ne peut être qu'observée...

... Ce qui était difficile à l'époque de l'origine du christianisme, ce n'était pas de faire triompher la religion chrétienne ; c'était, au contraire, d'empêcher la chute du polythéisme, arrivé depuis longtemps à sa décrépitude. Voilà ce qui était si fortement impraticable...

... Ce qui est difficile aujourd'hui, ce n'est pas de constituer le système industriel et scientifique, préparé par tous les degrés de la civilisation dans les siècles antérieurs ; c'est, au contraire, de l'empêcher de se constituer, c'est de rétablir le système féodal et théologique, sapé dans ses fondements depuis six siècles, et successivement détruit dans toutes ses parties pendant cette période, d'une manière si complète, que la génération présente cherche vainement dans les débris de ce système une voie pour se faire une faible image de ce qu'il était. Voilà ce qui est non seulement difficile, mais absolument chimérique, et au-dessus de tout pouvoir humain.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

24.

Du système industriel (Fin de la seconde partie, tome III, 1822)

*(Vol. XXIII) - Vol. 7 des Oeuvres complètes,
édition de 1869*

À Messieurs les Députés qui sont Industriels

[Retour à la table des matières](#)

Seconde Lettre. - ... La position politique dans laquelle nous nous trouvons est fautive sous ce rapport que le pouvoir de diriger les affaires de la société se trouve entre les mains des classes qui ont le moins de forces réelles et de capacités positives, tandis que les classes gouvernées sont les plus capables en même temps que les plus fortes.

Et, en effet, les producteurs, sous le rapport physique, et sous le rapport moral, c'est-à-dire les industriels et les savants positifs, forment la classe des gouvernés, tandis que le gouvernement se trouve dans les mains des nobles, des militaires qui ne sont pas nobles et des légistes qui y jouent aujourd'hui le rôle prépondérant.

Troisième Lettre. - *La classe des gouvernés, qui est la troisième classe de la société, se compose pour la très majeure partie, des hommes les moins instruits et les plus pauvres ; mais elle renferme aussi tous les chefs des travaux industriels, c'est-à-dire tous les entrepreneurs de culture, tous les manufacturiers, tous les négociants et tous les banquiers. Or, ces hommes qui, dans l'état actuel des choses, sont les véritables chefs du peuple, étant par cette raison ceux qui possèdent le plus grand pouvoir réel, ceux qui sont investis de la capacité la plus positive, ceux dont l'utilité est la plus directe.*

... Les nations, de même que les individus, ne peuvent vivre que de deux manières, savoir : en volant ou en produisant. Ainsi, il ne peut y avoir que deux espèces d'organisation sociale, dont le caractère soit positif : l'une ayant pour objet de faire des conquêtes, c'est-à-dire de voler nationalement ; l'autre ayant pour but de produire le plus possible. Dans le premier cas, ce sont les militaires qui doivent se trouver au premier rang, et dans le second, ce sont les industriels qui doivent être placés en première ligne.

Première opinion politique des Industriels ou Lettre de MM. les Entrepreneurs des travaux de culture, de fabrication, de commerce et de banque, à M. Ternaux, membre de la Chambre des Députés. - Autrefois, la principale capacité politique consistait à savoir gouverner, c'est-à-dire à savoir se faire craindre et se faire obéir; la science de l'administration était encore dans l'enfance, et n'avait qu'une influence très secondaire.

Aujourd'hui, celui qui montrera le plus de capacité en administration, celui qui saura le mieux combiner les intérêts des diverses classes de producteurs, celui qui saura donner le plus d'activité à la production; enfin, celui qui saura faire passer le plus promptement le pouvoir des mains des oisifs dans celles des travailleurs, sera celui qui montrera le plus de capacité en politique; ce sera celui qui conduira les affaires publiques.

La France est devenue une grande manufacture, et la nation française un grand atelier. Cette manufacture générale doit être dirigée de la même manière que les fabriques particulières. Or, les travaux les plus importants dans les manufactures, consistent d'abord à établir les procédés de fabrication, ensuite à combiner les intérêts des entrepreneurs avec ceux des ouvriers, d'une part, et de l'autre, avec ceux des consommateurs. Le soin d'empêcher les vols et les autres désordres dans les ateliers, en un mot, le soin de gouverner ces ateliers, n'est considéré que comme un travail tout à fait secondaire, et il est confié à des subalternes.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

25.

Des Bourbons et des Stuarts (1822)

(Oeuvres choisies de C.-H. de Saint-Simon par C. Lemonnier, Bruxelles, 1859, t. II)

[Retour à la table des matières](#)

Il fallait que la masse de la population, c'est-à-dire que la plus grande partie des travailleurs eût acquis la capacité suffisante pour être en état de conduire eux-mêmes leurs affaires.

Or, cette capacité, ils l'ont certainement acquise généralement partout en Europe, mais particulièrement en France.

Les ouvriers occupés à la culture en ont fourni des preuves incontestables lors de la vente des domaines nationaux. Plusieurs milliers de simples journaliers sont devenus subitement propriétaires territoriaux et la plupart ont, dès le principe, administré leur propriété avec beaucoup de sagesse et d'intelligence.

Dans toute l'Europe occidentale, les ouvriers de toutes les classes traitent de gré à gré avec les entrepreneurs et gèrent eux-mêmes leurs affaires ; ils ont donc la prévoyance et l'acquis nécessaires. Il y a plus : un grand nombre d'entre eux parviennent à devenir chefs de travaux industriels importants ; ce qui prouve que la capacité, pour les travaux de l'utilité la plus positive, est généralement répandue dans la masse de la population.

... En réalité, un système d'organisation sociale n'est autre chose qu'un acte d'association, et toute personne qui se fait une idée nette de la manière dont un acte d'association doit être conçu, se trouve en état de juger très pertinemment du système d'organisation sociale qui convient à l'état présent des choses, des lumières et de la civilisation.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

26.

Premier chant des Industriels

(Ile Partie Du système industriel, publié en novembre 1821)

Nous reproduisons des extraits de ce chant (dont Rouget de Lisle, a composé les paroles et la musique sur la demande de Saint-Simon), selon les Textes choisis de J. Dautry, 1951, pp. 137-139.

[Retour à la table des matières](#)

Les temps préparés par nos pères,

Les temps enfin sont arrivés,
Tous les obstacles sont levés;
Nous louchons à nos jours prospères
Déjà s'inclinent devant nous
La foi-ce et l'erreur détrônées
Quelques efforts, quelques journées,
Elles tombent à nos genoux

Refrain

Honneur à nous, enfants de l'industrie !

Honneur, honneur à nos heureux travaux !

Dans lotis les arts vainqueurs de nos rivaux,
Soyons l'espoir, l'orgueil de la patrie.
Déployant ses ailes dorées,
L'Industrie aux cent mille bras
Joyeuse parcourt nos climats,
Et fertilise nos contrées.
Le désert se peuple à sa voix
Le sol aride se féconde,
Et, pour les délices du monde,
Au monde elle donne des lois

Refrain

Par qui voit-on cicatrisée
La trace de nos maux divers ?
Sous le poids de tant de revers,
Qui soutient la France épuisée ?

.....
.....

Refrain

Laissons dans sa lâche mollesse,
Le sybarite végéter
Laissons le noble nous vanter
Ce qu'il appelle sa noblesse

.....
.....

Refrain

Honneur à loi, soutien de l'industrie
Honneur, honneur à les nobles travaux

.....
.....

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

27.

Catéchisme des industriels (1823)

*(Vol. XXXVII) - Vol. 8 des Oeuvres complètes,
édition de 1875*

Premier Cahier

[Retour à la table des matières](#)

D. - *Qu'est-ce qu'un industriel ?*

R. - Un industriel est un homme qui travaille à produire ou à mettre à la portée des différents membres de la société, un ou plusieurs moyens matériels de satisfaire leurs besoins ou leurs goûts physiques ; ainsi, un cultivateur qui sème du blé, qui élève des volailles, des bestiaux, est un industriel ; un charron, un maréchal, un serrurier, un menuisier, sont des industriels ; un fabricant de souliers, de chapeaux, de toiles, de draps, de cachemires, est également un industriel ; un négociant, un roulier, un marin employé sur des vaisseaux marchands, sont des industriels. Tous ces industriels réunis travaillent à produire et à mettre à la portée de tous les membres de la société, tous les moyens matériels de satisfaire leurs besoins ou leurs goûts physiques, et ils forment trois grandes classes qu'on appelle les cultivateurs, les fabricants et les négociants.

D. - Quel rang les industriels doivent-ils occuper dans la société ?

R. - La classe industrielle doit occuper le premier rang, parce qu'elle est la plus importante de toutes ; parce qu'elle peut se passer de toutes les autres, et, qu'aucune autre ne peut se passer d'elle ; parce qu'elle subsiste par ses propres forces, par ses travaux personnels. Les autres classes doivent travailler pour elle, parce qu'elles sont ses créatures, et qu'elle entretient leur existence. En un mot, tout se faisant par l'industrie, tout doit se faire pour elle.

D. - Quel rang les industriels occupent-ils dans la société ?

R. - La classe industrielle est constituée par l'organisation sociale actuelle, la dernière de toutes. L'ordre social accorde encore plus de considération et de pouvoir aux travaux secondaires et même au désœuvrement, qu'aux travaux les plus importants, qu'à ceux de l'utilité la plus directe.

... D. - *Vous prêcherez donc, dans ce catéchisme, l'insurrection et la révolte ? Car les classes qui se trouvent spécialement investies du pouvoir et de la considération, ne sont certainement pas disposées à renoncer aux avantages dont elles jouissent.*

R. - *Loin de prêcher l'insurrection et la révolte, nous présenterons le seul moyen d'empêcher les actes de violence dont la société pourrait être menacée, et auxquels elle échapperait difficilement si la puissance industrielle continuait à rester passive au milieu des factions qui se disputent le pouvoir.*

La tranquillité publique ne saurait être stable tant que les industriels les plus importants ne seront pas chargés de diriger l'administration de la fortune publique.

... Aujourd'hui, la nation n'est plus partagée qu'en deux classes : les bourgeois, qui ont fait la Révolution et qui l'ont dirigée dans leur intérêt, ont anéanti le privilège exclusif des nobles d'exploiter la fortune publique ; ils se sont fait admettre dans la classe des gouvernants, de manière que les industriels doivent aujourd'hui payer les nobles et les bourgeois.

... *Ce ne sont point les industriels qui ont fait la Révolution, ce sont les bourgeois, c'est-à-dire, ce sont les militaires qui n'étaient pas nobles, les légistes qui étaient roturiers, les rentiers qui n'étaient pas privilégiés.* Encore aujourd'hui, les industriels ne jouent qu'un rôle secondaire dans les partis politiques existants et ils n'ont point d'opinion ni de parti politique qui leur soit propre.

... *Les industriels composent plus des 24/25 de la nation ainsi ils possèdent la supériorité sous le rapport de la force physique.*

Ce sont eux qui produisent toutes les richesses ; ainsi ils possèdent la force pécuniaire.

Ils possèdent la supériorité sous le rapport de l'intelligence, car ce sont leurs combinaisons qui contribuent le plus directement à la prospérité publique.

Enfin, puisqu'ils sont les plus capables de bien administrer les intérêts pécuniaires de la nation, la morale humaine ainsi que la morale divine, appellent les plus importants d'entre eux à la direction des finances.

Les industriels sont donc investis de tous les moyens nécessaires ; ils sont investis de moyens irrésistibles pour opérer la transition dans l'organisation sociale qui doit les faire passer de la classe des gouvernés dans celles des gouvernants.

... Certainement, les bourgeois ont rendu des services aux industriels ; mais aujourd'hui la classe bourgeoise pèse, avec la classe noble, sur la classe industrielle. Les bourgeois n'ont plus d'existence sociale que celle de nobles au petit pied, et les industriels sont intéressés à se débarrasser en même temps de la suprématie exercée sur eux par les descendants des Francs et par la classe intermédiaire qui a été créée par les nobles, et qui, par conséquent, aura toujours pour tendance de constituer la féodalité dans ses intérêts.

... Les industriels se constitueront première classe de la société ; les industriels les plus importants se chargeront gratuitement de diriger l'administration de la fortune publique ; ce sont eux qui feront la loi, ce sont eux qui fixeront le rang que les autres classes occuperont entre elles ; ils accorderont à chacune d'elles une importance proportionnée aux services que chacune d'elles rendra à l'industrie ; tel sera inévitablement le résultat final de la Révolution actuelle ; et quand ce résultat sera obtenu, la tranquillité sera complètement assurée, la prospérité publique marchera avec toute la rapidité possible, et la société jouira de tout le bonheur individuel et collectif auquel la nature humaine pourrait prétendre.

... *Le travail est la source de toutes les vertus* ; ainsi la morale divine et la morale humaine appellent également la classe industrielle à jouer le premier rôle dans la société.

... *Le système industriel est fondé sur le principe de l'égalité parfaite...*

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

28.

Catéchisme des industriels (1823)

*(Vol. XXXVII) - Vol. 8 des Oeuvres complètes,
édition de 1875*

Deuxième Cahier (1823)

[Retour à la table des matières](#)

La Révolution française ayant commencé plus d'un siècle après la Révolution anglaise, ses résultats doivent être beaucoup plus favorables à la classe industrielle, et, par conséquent, beaucoup plus défavorables aux nobles et aux bourgeois que ne l'a été la Révolution anglaise.

... Nous avons reconnu que l'éducation politique des industriels était à faire, et c'est parce que nous avons senti profondément cette vérité que nous avons entrepris la publication d'un catéchisme des industriels.

... Donner aux élèves le sentiment de leur valeur, leur inspirer de la confiance dans leurs moyens, nous paraît la première chose dont on doive s'occuper quand ce ne sont pas des enfants qu'on instruit, mais que ce sont des personnes faites à qui on offre des conseils.

Exercer les élèves d'abord à la pratique, et ne leur parler des théories qu'à l'occasion de la pratique qu'ils exercent, est un second principe qui nous a paru essentiel à suivre.

Enfin, et pour ne pas prolonger davantage cette discussion épisodique, nous vous dirons que notre intention est de constituer, le plus promptement possible, le parti industriel...

... Nous invitons tous les industriels qui sont zélés pour le bien public et qui connaissent les rapports existant entre les intérêts généraux de la société et ceux de l'industrie, à ne pas souffrir plus longtemps qu'on les désigne par le nom de libéraux, nous les invitons d'arborer un nouveau drapeau et d'inscrire sur leur bannière la devise : Industrialisme.

Nous adressons la même invitation à toutes les personnes, de quelque état et profession qu'elles soient, si elles sont profondément convaincues, comme nous, que le seul moyen d'établir un ordre de choses calme et stable consiste à charger de la haute administration de la fortune publique ceux qui versent le plus d'argent dans le Trésor public et qui en retirent le moins ; nous les invitons à se déclarer industrialistes.

... La dénomination d'industrialisme pour l'opinion de ce nouveau parti politique, et celle d'industrialistes pour les personnes qui s'attacheront à ce parti, nous paraissent les meilleures.

... La classe industrielle est la plus nombreuse : ainsi toute personne qui se déclare industrialiste fait, en un seul mot, la profession de foi qu'elle est dans l'intention de soutenir les intérêts de la majorité de la nation contre tous les intérêts particuliers.

... Le code de la morale chrétienne a lié tous les hommes par leurs sentiments, mais il n'a point traité la question des intérêts; il s'agit maintenant, pour hâler les progrès de la civilisation, de faire sentir à toits les hommes qu'ils ont des intérêts communs, de leur faire sentir par exemple qu'il résulte un grand bien pour toute l'espèce humaine des progrès de l'industrie et de l'importance politique acquise par la classe industrielle, sur quelque point du globe que ces événements se passent.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

29.

Troisième Cahier (écrit par A. Comte) (1824)

*(Vol. XXXVIII) - Vol. 9 des Oeuvres complètes,
édition de 1875*

Ce Troisième Cahier, écrit par Comte, parut avec une Préface de Saint-Simon d'où sont extraits les fragments suivants :

[Retour à la table des matières](#)

Dans le système que nous avons conçu, la capacité industrielle est celle qui doit se trouver en première ligne ; elle est celle qui doit juger la valeur de toutes les autres capacités, et les faire travailler toutes pour son plus grand avantage.

Les capacités scientifiques, dans la direction de Platon et dans celle d'Aristote, doivent être considérées par les industriels comme leur étant d'une égale utilité, et ils doivent par conséquent leur accorder une considération égale et leur répartir également les moyens de s'activer.

Voilà notre idée la plus générale ; elle diffère sensiblement de celle de notre, élève, qui s'est placé au point de vue d'Aristote, c'est-à-dire au point de

vue exploité de nos jours par l'Académie des Sciences Physiques et Mathématiques.

... De ce que nous venons de dire, il résulte que notre élève n'a traité que la partie scientifique de notre système, mais qu'il n'a point exposé sa partie sentimentale et religieuse : voilà ce dont nous avons dû prévenir nos lecteurs. Nous remédierons autant qu'il nous sera possible à cet inconvénient dans le cahier suivant, en présentant nous-mêmes nos généralités.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

30.

Quatrième Cahier (1824)

*(Vol. XXXIX) - Vol. 10 des Oeuvres complètes,
édition de 1875*

[Retour à la table des matières](#)

L'esclavage qui a pesé tant de siècles sur la classe industrielle, c'est-à-dire, sur l'immense majorité de la nation, n'a encore été complètement anéanti qu'en France. *C'est seulement depuis la Révolution, et par l'effet de la Révolution, que ses derniers restes ont disparu ; et ce n'est par conséquent que depuis cette époque, et en France seulement, qu'il est devenu possible de travailler à l'établissement d'une organisation sociale ayant directement pour objet l'amélioration du sort de la majorité.*

... Jusqu'à ce jour, les hommes ont marché dans la route de la civilisation à reculons, du côté de l'avenir; ils ont eu habituellement la vue fixée sur le passé et ils n'ont donné à l'avenir que des coups d'œil très rares et très superficiels. Aujourd'hui que l'esclavage est anéanti, c'est sur l'avenir que l'homme doit, principalement fixer son attention.

L'action de gouverner a dû être, jusqu'à l'anéantissement de l'esclavage, l'action prépondérante ; aujourd'hui, et de plus en plus, elle ne doit plus être qu'une action subalterne.

... Les savants rendent des services très importants à la classe industrielle ; *mais ils reçoivent d'elle des services bien plus importants encore ; ils en*

reçoivent l'existence ; c'est la classe industrielle qui satisfait leurs premiers besoins; ainsi que leurs goûts physiques de tous les genres; c'est elle qui leur fournit tous les instruments qui peuvent leur être utiles pour l'exécution de leurs travaux.

La classe industrielle est la classe fondamentale, la classe nourricière de toute la société, celle sans laquelle aucune autre ne pourrait subsister. Ainsi elle a le droit de dire aux savants, et, à plus forte raison, à tous les autres non-industriels : nous ne voulons vous nourrir, vous loger, vous vêtir et satisfaire en général vos goûts physiques qu'à telle condition.

... Dans le christianisme, à la formation duquel les platoniciens et les juifs concoururent, le culte des juifs et la doctrine des platoniciens furent amalgamés, et c'est à cet amalgame qu'on a donné le nom de christianisme.

L'exaltation sentimentale fût poussée ait plus haut degré par les fondateurs de l'école chrétienne; leur zèle, leur amour pour le bien public furent plus dominants chez eux que dans aucune corporation dont l'histoire ait fait mention...

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

31.

Opinions littéraires, philosophiques et industrielles (1825)

Quelques opinions philosophiques
à l'usage du XIXe siècle

*(Vol. XXXIX) - Vol. 10 des Oeuvres complètes,
édition de 1875*

[Retour à la table des matières](#)

Depuis le XVe siècle les philosophes ont dû s'occuper principalement de la désorganisation du système théologique et féodal, puisque les découvertes faites à cette époque ont fourni les matériaux nécessaires pour établir un système d'organisation sociale très supérieur à celui qui s'est formé dans le Moyen Age. Aujourd'hui les travaux de désorganisation se trouvant suffisamment avancés et les préjugés n'opposant plus que de faibles obstacles à la production de nouveaux principes, les philosophes doivent unir leurs forces pour produire un système social proportionné à l'état présent des lumières et de la civilisation.

... C'est seulement en 1793 qu'ont été commencés les travaux ayant pour objet la réorganisation de la société.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

32.

De l'organisation sociale (1825)

*(Fragments d'un ouvrage inédit, intégrés dans les Opinions...
(Vol. XXXIX) - Vol. 10 des Oeuvres complètes, édition de 1875*

[Retour à la table des matières](#)

SECOND FRAGMENT. - *Preuves que les prolétaires français sont capables de bien administrer des propriétés.* - Il s'agit de prouver ici que la classe la plus nombreuse, en un mot, que le peuple se compose aujourd'hui d'hommes qui n'ont plus besoin d'être soumis à une surveillance particulière, d'hommes dont l'intelligence est suffisamment développée, et la capacité en prévoyance assez épanouie pour qu'il puisse, sans inconvénient, s'établir un système d'organisation qui les admette comme sociétaires.

Le peuple peut être considéré comme divisé en deux classes celle des ouvriers occupés des travaux agricoles et celle des hommes employés par les fabricants et par les négociants.

... Passons maintenant à l'examen des preuves de capacité qui ont été données par les ouvriers qui exécutent les travaux entrepris par les fabricants et par les négociants.

Au commencement, de la Révolution, une grande partie des entrepreneurs de travaux industriels en fabrication et en commerce ont été ruinés par les

pillages qui ont eu lieu à la suite des insurrections ; ceux des entrepreneurs qui ont évité les pillages ont été écrasés par la loi du maximum, et ceux qui ont été assez heureux pour se soustraire à ces deux calamités industrielles, ou pour y survivre pécuniairement, se sont vu enlever leur fortune par les réquisitions et par la brûlure des marchandises anglaises.

Que serait-il arrivé, après des malheurs aussi généraux, si un grand nombre des ouvriers qui avaient été employés par les manufacturiers et les négociants qui se trouvaient ruinés, et moralement écrasés par l'effet de leurs malheurs, si, disons-nous, un grand nombre de ces ouvriers n'eût possédé une capacité suffisante pour les remplacer ?

... Il est arrivé, au contraire, que les productions de tous les genres se sont infiniment multipliées depuis, et même pendant les malheurs de la Révolution, il est arrivé que, dans tous les ateliers de fabrique et de commerce, des hommes qui y étaient employés comme simples ouvriers sont devenus entrepreneurs et directeurs de ces travaux, et qu'ils se sont montrés plus intelligents et plus actifs que leurs prédécesseurs ; de manière que la France est aujourd'hui infiniment plus prospère, plus productive et plus importante en industrie agricole, manufacturière et commerciale qu'elle ne l'était avant la Révolution, quoique la plus grande partie des directeurs actuels de tous ces genres de travaux soient sortis de la classe du peuple.

Peut-il exister une preuve plus forte et plus complète que la classe du peuple, c'est-à-dire que l'immense majorité de la nation, soit parvenue à un développement d'intelligence suffisant pour que l'organisation sociale, ayant directement le bien public pour objet, puisse s'établir en France sans inconvénient pour la tranquillité publique, et, au contraire, avec de grands avantages pour toutes les classes de la société ?

TROISIÈME FRAGMENT. - *La classe des prolétaires étant aussi avancée en civilisation fondamentale que celle des propriétaires, la loi doit les classer comme sociétaires.*

... La minorité n'ayant plus besoin de moyens de force pour maintenir la classe prolétaire en subordination, les combinaisons auxquelles elle doit s'attacher sont : 1° celles au moyen desquelles les prolétaires seront le plus fortement attachés par leurs intérêts à la tranquillité publique; 2° celles qui auront pour objet de rendre la transmission des propriétés immobilières la plus facile possible; 3° celles dont le but sera d'accorder le premier degré de considération politique aux travailleurs.

... Ceux qui ont déterminé la Révolution, ceux qui l'ont dirigée, et tous ceux qui, depuis 1789 jusqu'à ce jour, ont servi de guides à la nation, ont commis une faute politique énorme : ils ont tous cherché à perfectionner l'action gouvernementale, tandis qu'ils auraient dû la subalterniser et constituer comme action suprême l'action administrative.

... La base de la pyramide nationale actuelle ce sont les ouvriers occupés de travaux manuels ; les premières assises élevées sur cette base ce sont les chefs des travaux industriels, ce sont les savants qui perfectionnent les

procédés de la fabrication et qui étendent son domaine ; ce sont les artistes qui impriment le cachet du bon goût à toutes les productions. Les assises *supérieures*, que nous disons n'être composées que de plâtre, qu'on distingue très bien malgré la dorure qui le recouvre, ce sont les courtisans, ce sont en général tous les nobles tant anciens que nouveaux, ce sont les riches oisifs, enfin ce sont les gouvernants à partir du premier Ministre jusqu'au dernier commis.

QUATRIÈME FRAGMENT. - Quand on commencera les travaux ayant directement pour but l'établissement du système de bien public, dans cette grande entreprise, les artistes, les hommes à imagination ouvriront la marche ; ils proclameront l'avenir de l'espèce humaine ; ils ôteront au passé l'âge d'or pour en enrichir les générations futures ; ils passionneront la société pour l'accroissement de son bien-être, en lui présentant un riche tableau de prospérités nouvelles, en faisant sentir que tous les membres de la société participeront bientôt à des jouissances qui, jusqu'à ce jour, ont été l'apanage d'une classe très peu nombreuse ; ils chanteront les bienfaits de la civilisation, et ils mettront en œuvre, pour atteindre leur but, tous les moyens des beaux-arts, l'éloquence, la poésie, la peinture, la musique, en un mot, ils développeront la partie poétique du nouveau système.

Les savants, les hommes dont la principale occupation consiste à observer et à raisonner, démontreront la possibilité d'une grande augmentation de bien-être pour toutes les classes de la société, *pour la classe la plus laborieuse, celle des prolétaires*, comme pour celle des particuliers les plus riches. Ils mettront en évidence les moyens les plus certains, les plus prompts, pour assurer la continuité des travaux de la masse des producteurs ; ils poseront les fondements de l'instruction publique ; ils établiront les lois hygiéniques du corps social, et, entre leurs mains, la politique deviendra le complément de la science de l'homme.

CINQUIÈME FRAGMENT. - Tout le monde est d'accord sur ce point que de grands changements dans l'organisation sociale sont devenus indispensables, c'est-à-dire tout le monde pense que c'est seulement au moyen de changements radicaux dans la manière dont les intérêts généraux seront dirigés qu'on parviendra à donner de la fixité aux principes politiques, qu'on viendra à bout de terminer entièrement la Révolution, et qu'on replacera enfin la société dans une situation calme et stable.

... La société est toujours restée soumise à l'action gouvernementale ; l'action gouvernementale n'a pas cessé, pendant toute la Révolution, de primer l'action administrative.

... *L'état actuel des choses, en politique, présente le spectacle du monde renversé* : ceux qui dirigent les affaires publiques auraient grand besoin d'être dirigés ; les hautes capacités se trouvent dans la classe des gouvernés ; les gouvernants sont, par l'effet de leur composition, des hommes très médiocres.

C'est dans la classe des laïques que se trouvent les hommes dont les combinaisons perfectionnent le plus la morale, et contribuent davantage à l'accroissement du bien-être de l'espèce humaine ; et cependant, c'est au clergé

que le pouvoir spirituel est confié, et ce sont les ecclésiastiques qui dirigent l'éducation publique.

C'est dans la classe des roturiers que se trouvent les directeurs des travaux qui procurent à la société la satisfaction de tous les besoins physiques, et ce sont les nobles auxquels la première existence temporelle est accordée.

Le moyen de rétablir un ordre de choses calme et stable consiste évidemment à confier la direction des travaux intellectuels aux hommes les plus capables dans les beaux-arts et dans les sciences positives, en les chargeant en même temps de diriger l'éducation publique.

Il consiste à placer le pouvoir temporel dans les mains des industriels les plus importants, et à dépouiller les nobles et les riches oisifs de toute leur importance politique.

Voilà le résultat auquel se trouveront nécessairement conduites toutes les personnes qui récapituleront convenablement la marche de la civilisation depuis le Moyen Age jusqu'à ce jour...

CONCLUSION. - Deux conditions étaient indispensablement nécessaires pour que l'organisation sociale pût être conçue de manière à faire concourir les principales institutions à l'accroissement du bien-être des prolétaires.

D'une part, il fallait que les individus, composant la dernière classe de la société, fussent parvenus à un degré de civilisation tel qu'il permît de les admettre comme sociétaires, et pour cela il était indispensable qu'ils se trouvassent capables d'administrer des propriétés.

Il fallait en outre qu'une révolution dans les propriétés appelât un grand nombre de prolétaires à en posséder, afin qu'en les administrant d'une manière habile, ils prouvassent par l'expérience qu'ils avaient la capacité requise pour être classés par la nouvelle organisation sociale, au rang des sociétaires.

Claude-Henri de Saint-Simon, La physiologie sociale.

33.

Nouveau christianisme (1825)

*(Vol. XXIII) - Vol. 7 des Oeuvres complètes,
édition de 1869*

[Retour à la table des matières](#)

Cet écrit s'adresse à tous ceux qui, classés, soit comme catholiques, soit comme protestants luthériens, ou protestants réformés, ou anglicans, soit même comme israélites, regardent la religion comme ayant pour objet essentiel la morale; à tous les hommes qui admettant la plus grande liberté de culte et de dogme, sont loin cependant de regarder la morale avec des yeux d'indifférence, et qui sentent le besoin continuel de l'épurer, de la perfectionner, et d'étendre son empire sur toutes les classes de la société en lui conservant un caractère religieux.... ce qu'il y a de vraiment sublime, de divin, dans le premier christianisme, la supériorité de la morale sur tout le reste de la loi, c'est-à-dire sur le culte et le dogme.

... Or, d'après ce principe que Dieu a donné aux hommes pour règle de leur conduite, ils doivent organiser leur société de la manière qui puisse être la plus avantageuse au plus grand nombre; ils doivent se proposer pour but, dans tous leurs travaux, dans toutes leurs actions, d'améliorer le plus promptement, et le plus complètement possible, l'existence morale et physique de la classe la plus nombreuse.

... Jamais il n'a existé un si grand nombre de bons chrétiens mais aujourd'hui ils appartiennent presque tous à la classe des laïques. La religion chrétienne a perdu, depuis le XVe siècle, son unité d'action. Depuis cette époque, il n'existe plus de clergé chrétien ; tous les clergés qui cherchent aujourd'hui à fonder leurs opinions, leurs morales, leurs cultes et leurs dogmes sur le principe de morale que les hommes ont reçu de Dieu sont hérétiques, puisque leurs opinions, leurs morales, leurs dogmes et leurs cultes se trouvent plus ou moins en opposition avec la morale divine ; le clergé qui est le plus puissant de tous est aussi celui de tous dont l'hérésie est la plus forte.

... La nouvelle organisation chrétienne déduira les institutions temporelles, ainsi que les institutions spirituelles, du principe que tous les hommes doivent se conduire à l'égard les uns des autres comme des frères. Elle dirigera toutes les institutions, de quelque nature qu'elles soient, vers l'accroissement du bien-être de la classe la plus pauvre.

... Je ferai facilement comprendre à tous les hommes ayant de la bonne foi et de bonnes intentions que *si toutes ces institutions étaient dirigées vers le but de l'amélioration du bien-être moral et physique de la classe la plus pauvre, elles feraient prospérer toutes les classes de la société, toutes les nations*, avec la plus grande rapidité possible.

... Le meilleur théologien est celui qui fait les applications les plus générales du principe fondamental de la morale divine ; le meilleur théologien est le véritable pape, il est le vicaire de Dieu sur la terre.

... *Le nouveau christianisme*... aura sa morale, son culte et son dogme ; il aura son clergé, et son clergé aura ses chefs. Mais, malgré cette similitude d'organisation, le nouveau christianisme se trouvera purgé de toutes les hérésies actuelles ; la doctrine de la morale sera considérée par les nouveaux chrétiens comme la plus importante ; le culte et le dogme ne seront envisagés par eux que comme des accessoires ayant pour objet principal de fixer sur la morale l'attention des fidèles de toutes les classes.

Dans le nouveau christianisme, toute la morale sera déduite directement de ce principe : Les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres ; et ce principe, qui appartient au christianisme primitif, éprouvera une transfiguration d'après laquelle il sera présenté comme devant être aujourd'hui le but de tous les travaux religieux.

Ce principe régénéré sera présenté de la manière suivante : *La religion doit diriger la société vers le grand but de l'amélioration la plus rapide possible du sort de la classe la plus pauvre.*

Ceux qui doivent fonder le nouveau christianisme et se constituer chefs de la nouvelle Église, ce sont les hommes les plus capables de contribuer par leurs travaux à l'accroissement du bien-être de la classe la plus pauvre. Les fonctions du clergé se réduiront à enseigner la nouvelle doctrine chrétienne, au perfectionnement de laquelle les chefs de l'Église travailleront sans relâche.

Voilà en peu de mots le caractère que doit développer, dans les circonstances présentes, le véritable christianisme. Nous allons comparer cette conception d'institution religieuse avec les religions qui existent en Europe et en Amérique ; *de cette comparaison nous ferons facilement ressortir la preuve que toutes les religions prétendues chrétiennes qui se professent aujourd'hui ne sont que des hérésies*, c'est-à-dire qu'elles ne tendent pas directement à l'amélioration la plus rapide du bien-être de la classe la plus pauvre, ce qui est le but unique du christianisme.

... Ainsi les chefs de l'église chrétienne doivent être choisis parmi les hommes les plus capables de diriger les travaux qui ont pour objet l'accroissement du bien-être de la classe la plus nombreuse...

La religion chrétienne propose pour but terrestre aux fidèles l'amélioration la plus rapide possible de l'existence morale et physique du pauvre. Jésus-Christ a promis la vie éternelle à ceux qui travailleraient avec le plus de zèle à l'accroissement du bien-être de la classe la plus nombreuse.

... Ainsi les clergés doivent, dans l'enseignement qu'ils donnent aux enfants, dans les prédications qu'ils font aux fidèles, dans les prières qu'ils adressent au ciel, de même que dans toutes les parties de leurs cultes et de leurs dogmes, fixer l'attention de leurs auditeurs sur ce fait important, que l'immense majorité de la population pourrait jouir d'une existence morale et physique beaucoup plus satisfaisante que celle dont elle a joui jusqu'à ce jour; et que les riches, en accroissant le bonheur des pauvres, amélioreraient leur propre existence.

... J'accuse le pape de se conduire en hérétique

Je l'accuse de tenir une conduite gouvernementale, plus contraire aux intérêts moraux et physiques de la classe indigente de ses sujets temporels que celle d'aucun prince laïque envers ses sujets pauvres.

Qu'on parcoure toute l'Europe, et on reconnaîtra que la population des États ecclésiastiques est celle où l'administration des intérêts publics est la plus vicieuse et la plus anti-chrétienne.

... Ils sont encore plus malheureux sous le rapport moral, puisqu'ils vivent dans l'oisiveté qui est la mère de tous les vices et de tous les brigandages dont ce malheureux pays est infesté.

... J'accuse le pape et tous les cardinaux.... d'avoir consenti à la formation de deux institutions diamétralement opposées à l'esprit du christianisme, celle de l'inquisition et celle des jésuites ; je les accuse ensuite d'avoir, depuis cette époque, accordé, presque sans interruption, leur protection à ces deux institutions.

L'esprit du christianisme est la douceur, la bonté, la charité, et, par-dessus tout, la loyauté ; ses armes sont la persuasion et la démonstration.

L'esprit de l'inquisition est le despotisme et l'avidité, ses armes sont la violence et la cruauté ; l'esprit de la corporation des jésuites est l'égoïsme, et c'est au moyen de la ruse qu'ils s'efforcent d'atteindre leur but, celui d'exercer une domination générale sur les ecclésiastiques aussi bien que sur les laïques...

... Par sa critique de la cour de Rome, Luther a rendu un service capital à la civilisation ; sans lui, le papisme eût complètement asservi l'esprit humain aux idées superstitieuses, en faisant totalement perdre de vue la morale. C'est à Luther qu'on doit la dissolution d'un pouvoir spirituel qui n'était plus en rapport avec l'état de la société. Mais Luther ne pouvait combattre les doctrines ultramontaines sans essayer de réorganiser lui-même la religion chrétienne.

... La partie dogmatique de la réforme de Luther a été manquée ; cette réforme a été incomplète, elle a besoin de subir elle-même une réformation.

J'accuse les luthériens d'être hérétiques sous ce premier chef

Je les accuse d'avoir adopté une morale qui est très inférieure à celle qui peut convenir aux chrétiens dans l'état actuel de leur civilisation.

... Le véritable christianisme doit rendre les hommes heureux, non seulement dans le ciel, mais sur la terre.

Ce n'est plus sur des idées abstraites que vous devez fixer l'attention des fidèles ; c'est en employant convenablement les idées sensuelles, c'est en les combinant de manière à procurer à l'espèce humaine le plus haut degré de félicité qu'elle puisse atteindre pendant sa vie terrestre, que vous parviendrez à constituer le christianisme...

... Le but général que vous devez présenter aux hommes dans leurs travaux, c'est l'amélioration de l'existence morale et physique de la classe la plus nombreuse, et vous devez produire une combinaison d'organisation sociale propre à favoriser davantage cet ordre de travaux et à assurer sa prépondérance sur tous les autres, de quelque importance qu'ils puissent paraître.

Pour améliorer le plus rapidement possible l'existence de la classe la plus pauvre, la circonstance la plus favorable serait celle où il se trouverait une grande quantité de travaux à exécuter et où ces travaux exigeraient le plus grand développement de l'intelligence humaine. Vous pouvez créer cette circonstance ; maintenant que la dimension de notre planète est connue, faites faire par les savants, par les artistes et les industriels un plan général de travaux à exécuter *pour rendre la possession territoriale de l'espèce humaine la plus productive possible et la plus agréable à habiter sous tous les rapports.*

... Au lieu de prendre les mesures nécessaires pour accroître l'importance sociale de la religion chrétienne, il (Luther) a fait rétrograder cette religion jusqu'à son point de départ ; il l'a replacée en dehors de l'organisation sociale ; il a par conséquent reconnu que le pouvoir de César était celui dont tous les autres émanaient ; il n'a réservé à son clergé que le droit d'humble supplique à

l'égard du pouvoir temporel ; et, par ces dispositions, il a voué les capacités pacifiques à rester éternellement dans la dépendance des hommes à passions violentes et à capacité militaire.

... Plus la société se perfectionne au moral et au physique, plus les travaux intellectuels et manuels se subdivisent ; ainsi dans l'habitude de la vie, l'attention des hommes se fixe sur des objets d'un intérêt de plus en plus spécial, à mesure que les beaux-arts, que les sciences et que l'industrie font des progrès.

De là il résulte que, plus la société fait de progrès, et plus elle a besoin que le culte soit perfectionné ; car le culte a pour objet d'appeler l'attention des hommes, régulièrement assemblés au jour de repos, sur les intérêts qui sont communs à tous les membres de la société, sur les intérêts généraux de l'espèce humaine.

Le réformateur Luther, et, depuis sa mort, les ministres des Églises réformées auraient donc dû rechercher les moyens de rendre le culte le plus propre possible à fixer l'attention des fidèles sur les intérêts qui leur sont communs.

... Qu'a fait Luther à cet égard ? Il a réduit le culte de l'Église réformée à la simple prédication ; il a prosaïqué le plus qu'il a pu tous les sentiments chrétiens ; il a banni de ses temples tous les ornements de peinture et de sculpture ; il a supprimé la musique, et il a donné la préférence aux édifices religieux dont les formes sont les plus insignifiantes, et par conséquent le moins propres à disposer favorablement le cœur des fidèles à se passionner pour le bien public.

... J'ai entrepris de rétablir le christianisme en le rajeunissant; je me propose pour but de faire subir à cette religion (éminemment philanthropique) une épuration qui la débarrasse de toutes les croyances et de toutes les pratiques superstitieuses ou inutiles.

Le nouveau Christianisme est appelé à faire triompher les principes de la morale générale dans la lutte qui existe entre ces principes et les combinaisons qui ont pour objet d'obtenir un bien particulier aux dépens du bien public ; cette religion rajeunie est appelée à constituer tous les peuples dans un état de paix permanente, en les liant tous contre la nation qui voudrait faire son bien particulier aux dépens du bien général de l'espèce humaine, et en les coalisant contre tout gouvernement assez anti-chrétien pour sacrifier les intérêts nationaux aux intérêts privés des gouvernants ; *elle est appelée à lier entre eux les savants, les artistes et les industriels, et à les constituer les directeurs généraux de l'espèce humaine*, ainsi que des intérêts spéciaux de chacun des peuples qui la composent ; *elle est appelée à placer les beaux-arts, les sciences d'observation et l'industrie à la tête des connaissances sacrées*, tandis que les catholiques les ont rangées dans la classe des connaissances profanes ; *elle est appelée enfin à prononcer anathème sur la théologie, et à classer comme impie toute doctrine ayant pour objet d'enseigner aux hommes d'autres moyens pour obtenir la vie éternelle que celui de travailler de tout leur pouvoir à l'amélioration de l'existence de leurs semblables.*

... À cette époque (dans l'enfance de la religion), toutes les nations étaient divisées en deux grandes classes, celle des maîtres et celle des esclaves ; la religion ne pouvait exercer une action puissante que sur les maîtres, puisqu'ils étaient les seuls qui fussent libres d'agir à leur gré ; à cette époque, la morale ne pouvait être que la partie la moins développée de la religion, puisqu'il n'y avait point de réciprocité de devoirs communs entre les deux grandes classes qui divisaient la société ; le culte et le dogme devaient se présenter avec beaucoup plus d'importance que la morale.

... Jésus n'a pu tenir aux hommes que le langage qu'ils pouvaient comprendre à l'époque où il leur a parlé; il a déposé entre les mains de ses apôtres le germe du christianisme, et il a chargé son Église du développement de ce germe précieux ; il l'a chargée du soin d'anéantir tous les droits politiques dérivés de la loi du plus fort, et toutes les institutions qui formaient des obstacles à l'amélioration de l'existence morale et physique de la classe la plus pauvre.

... J'ai dû critiquer le protestantisme avec la plus grande sévérité, afin de faire sentir aux protestants combien la réforme de Luther a été incomplète et combien elle est inférieure au nouveau christianisme ; mais, comme je l'ai énoncé en commençant l'examen des travaux de Luther, je n'en sens pas moins profondément combien, malgré ses nombreuses erreurs, il a rendu de grands services à la société dans la partie critique de sa réforme.

... La nouvelle formule sous laquelle je présente le principe primitif du christianisme est complètement en dehors des améliorations de toute espèce que la religion chrétienne a éprouvées jusqu'à ce jour.

... Il est évident que le principe de morale : tous les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres, donné par Dieu à son Église, renferme toutes les idées que vous comprenez dans ce précepte : *toute la société doit travailler à l'amélioration de l'existence morale et physique de la classe la plus pauvre; la société doit s'organiser de la manière la plus convenable pour lui faire atteindre ce grand but.*

... Nous vivons à une époque où l'esclavage se trouve complètement anéanti ; il n'existe plus que des hommes, de la même espèce politique, les classes ne sont plus séparées que par des nuances : vous concluez de cet état de choses que le principe fondamental du christianisme doit être présenté sous la formule la plus propre à la rendre obligatoire pour les masses à l'égard les uns des autres, sans que pour cela il cesse de l'être pour les individus dans leurs relations individuelles.

... Le nouveau christianisme, de même que le christianisme primitif, sera appuyé, poussé, protégé par la force de la morale et par la toute-puissance de l'opinion publique ; et si malheureusement son admission occasionnait des actes de violence, des condamnations injustes, ce seraient les nouveaux chrétiens qui subiraient les actes de violence, les condamnations injustes ; mais, dans aucun cas, on ne les verra employer la force physique contre leurs adversaires ; dans aucun cas, ils ne figureront ni comme juges ni comme bourreaux.

Après avoir trouvé le moyen de rajeunir le christianisme en faisant subir une transfiguration à son principe fondamental, mon premier soin a été, il a dû être, de prendre toutes les précautions nécessaires pour que l'émission de la nouvelle doctrine ne portât point la classe pauvre à des actes de violence contre les riches et contre les gouvernements.

... J'ai dû faire sentir aux artistes, aux savants et aux chefs des travaux industriels que leurs intérêts étaient essentiellement les mêmes que ceux de la masse du peuple ; qu'ils appartenaient à la classe des travailleurs, en même temps qu'ils en étaient les chefs naturels ; que l'approbation de la masse du peuple pour les services qu'ils lui rendaient était la seule récompense digne de leurs glorieux travaux. J'ai dû insister beaucoup sur ce point, attendu qu'il est de la plus grande importance, puisque c'est le seul moyen de donner aux nations des guides qui méritent véritablement leur confiance, des guides qui soient capables de diriger leurs opinions et de les mettre en état de juger sainement les mesures politiques qui sont favorables ou contraires aux intérêts du plus grand nombre. Enfin j'ai dû faire voir aux catholiques et aux protestants l'époque précise à laquelle ils avaient fait fausse route, afin de leur faciliter les moyens de rentrer dans la bonne. Je dois insister sur ce point, parce que la conversion des clergés catholique et protestant donnerait de puissants appuis au nouveau christianisme.

... Il est une science bien plus importante pour la société que les connaissances physiques et mathématiques : c'est la science qui constitue la société, c'est celle qui lui sert de base, c'est la morale.

Fin des textes choisis